

CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DU GRAND AUTUNOIS MORVAN

CIAS

le Grand Autunois Morvan

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2022



Sommaire

I. Présentation du Centre Intercommunal d'Action Sociale	P. 4
A. Le territoire d'intervention du CIAS du Grand Autunois Morvan ...	P. 5
B. La population du territoire	P. 8
1. Les données démographiques	
2. L'APA (aide personnalisée à l'autonomie)	
3. Répartition de la population sur la région, le département, le territoire de la CCGAM, par sexe et par grandes classes d'âges	
C. Les compétences du CIAS du Grand Autunois Morvan	P. 12
D. Le soutien du CIAS du GAM aux associations locales	P. 18
E. Le Conseil d'Administration	P. 18
1. Composition	
2. Administrateurs référents	
F. Personnel et moyens de fonctionnement	P. 24
1. Organigramme au 31/12/2022	
2. Tableau des effectifs au 31/12/2022	
3. Formations	
4. Stagiaires	
G. Budget du CIAS	P. 28
1. Les Grands chapitres budgétaires et leur réalisation	
2. Détail par fonctions	
II. Petite Enfance - Parentalité/Famille	P. 31
A. L'état des lieux	P. 32
B. Les services d'accueil Petite Enfance	P. 35
1. La Maison de la Petite Enfance d'Autun « Bel Gazou »	
2. Le Centre pluri accueil d'Épinac « la Verrerie »	
3. La Micro crèche d'Étang sur Arroux « L'Arche des P'tiots »	
4. La Micro crèche de Mesvres « Les Loupiots »	
5. La Micro crèche de Couches « Marguerites »	
C. L'analyse de la fréquentation	P. 57

D. Les Relais Petite Enfance	P. 61
1. Les missions	
2. Les chiffres	
3. Le fonctionnement du service	
E. Les autres services Petite Enfance et Famille	P. 67
1. Le pool de puériculture	
2. Le pôle familles	
III. Solidarité – Personnes Agées, Santé et Handicap	P. 74
A. Les services aux personnes âgées proposés par le CIAS	P. 74
1. Animations "ça bouge chez les seniors"	
2. Les visites de lutte contre l'isolement	
3. Des projets ponctuels	
4. Démarche Interco/villes amies des aînés	
5. Le service de portage de repas à domicile/veille sociale	
B. Plan canicule	P. 95
IV. Insertion sociale et lutte contre les exclusions	P. 99
A. L'aide sociale légale	P. 99
B. L'aide sociale facultative	P. 101
C. L'accueil de jour	P. 112
D. L'accueil des usagers réalisé au CIAS	P. 113
E. L'accueil social et suivi du public.....	P. 113
Annexes.	P. 117
- Présentation du « Pôle Familles »	
- Présentation du CIAS	



I. Présentation du Centre Intercommunal d'Action Sociale

Les Centres Intercommunaux d'Action Sociale (CIAS) sont des établissements publics administratifs intercommunaux (article 123-6 du Code de l'action et des familles) obligatoire dans les communes de 1 500 habitants et plus.

Il dispose donc de la personnalité juridique et constitue une personne morale de droit public distinct de l'intercommunalité, lui conférant l'autonomie juridique, à savoir :

- Un budget propre, voté par un conseil d'administration.
- La capacité d'être employeur.
- La capacité d'avoir un patrimoine mobilier et immobilier.
- La capacité d'agir en justice.
- La capacité de souscrire ses propres engagements (conventions de partenariat, marchés publics ...).

Compétence optionnelle de la CCGAM prise en 2006.

Garant de la mise en oeuvre de la politique d'action sociale sur le territoire Intercommunal, le CIAS exerce une multitude de missions définies par le code de l'action sociale et des familles.

Ces missions relèvent à la fois de missions obligatoires imposées par la loi et de missions volontaristes, déployées à son initiative, au titre de l'aide sociale facultative.

• Les missions obligatoires du CIAS

- L'instruction des dossiers de demandes d'aide sociale légale.
- La domiciliation des personnes en application de l'article L.264-1 du code de l'action sociale et des familles.
- L'analyse des besoins sociaux, rénovée par le décret 2016-824 du 21 juin 2016 qui décrit une démarche d'observation du territoire.
- Le fichier des bénéficiaires d'une prestation sociale légale ou facultative, résidant sur le territoire de l'intercommunalité, protégé par le secret professionnel.

• Les missions du CIAS au titre de l'aide sociale facultative sont définies de manière large par l'article L.123-5 du code de l'action sociale et des familles « le CIAS/CCAS anime une action générale de prévention et de développement social sur l'intercommunalité, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées ».

Au sein de l'intercommunalité, les élus ont décidé de confier au CIAS :

- La gestion des structures petite enfance (5) et de soutien à la parentalité, le relais petite enfance itinérant et les 2 ludothèques.

- Le service de portage de repas à domicile et de veille sociale, les actions de prévention en matière de lien social et de lutte contre l'isolement (délégué à ADMR au 1er janvier 2020).
- L'octroi de prestations remboursables ou non, l'aide au transport sur le TEA pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap, l'aide aux permis des jeunes, le fonds de solidarité pour le logement du conseil départemental du 71, le financement d'un logement dédié à l'urgence et aux violences intra familiales, l'accompagnement social des personnes seules en situation de vulnérabilité par les travailleurs sociaux.
- La coordination et l'organisation de la veille sociale pour les personnes sans résidence stable.
- L'animation du réseau des acteurs de l'action sociale, qu'il s'agisse de partenaires institutionnels, associatifs, des collectivités territoriales, d'usagers... sur les trois pôles.

A. Le territoire d'intervention du CIAS du Grand Autunois Morvan



● SIÈGE ADMINISTRATIF ET SOCIAL
 🏠 PÔLES DE SERVICES DE PROXIMITÉ



Le CIAS couvre tout le territoire de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan (CCGAM), dont le siège social est situé 7, route du Bois de Sapins à Autun.

Depuis 2017, la CCGAM est composée de 55 communes. L'organisation s'appuie sur 5 pôles de services de proximité : Autun, Epinac, Couches, Anost-Cussy et Etang sur Arroux.

3ème établissement public de coopération intercommunal de Bourgogne Franche-Comté (en superficie), le Grand Autunois Morvan est aussi la 2ème communauté de communes de Bourgogne Franche-Comté en nombre d'habitants.

Organisé autour de la ville centre Autun, le maillage territorial du Grand Autunois Morvan offre à la fois les équipements urbains indispensables à la vie quotidienne et un environnement naturel préservé.

De la petite enfance à la prise en charge des aînés, les structures publiques ou privées comme les services au public sont très présentes sur le territoire pour garantir aux habitants un confort de vie optimal.

La situation géographique de l'Autunois, au coeur du Morvan, en fait une région aux grands espaces naturels, propices aux activités sportives et au tourisme vert. La proximité avec les producteurs locaux, les foires et marchés, contribuent au développement des « filières courtes ».

L'attractivité du territoire est renforcée par la présence d'un patrimoine architectural de premier ordre : pour la seule ville d'Autun, 45 monuments ou sites sont classés à l'inventaire des Monuments historiques.

Complétée par une large panoplie de lieux de divertissement, l'offre de loisirs des 55 communes s'adapte à tous les âges.

L'offre culturelle s'appuie sur un impressionnant patrimoine architectural de plus de 2000 ans sans cesse mis en valeur par les animations historiques, les visites guidées de monuments et de sites archéologiques, ou encore les expositions des musées et des bibliothèques.

La programmation culturelle est riche et variée.

Accueillis dans les nombreuses salles du territoire (dont le parc des expositions l'Eduen, le théâtre municipal, l'Hexagone, la salle Jean Genet, la maison du patrimoine oral...), spectacles, concerts, expositions, conférences et divertissements s'adressent à tous les publics.

Plus d'une centaine d'associations sportives proposent un large éventail d'activités à pratiquer seul, en famille ou en groupe.

Des équipements sportifs de qualité (Centre nautique, plan d'eau, golf, pistes VTT, sports d'escalade, centres équestres, bike park, bases de canoë-kayak...), des chemins de randonnées, des forêts séculaires, de grands espaces... tout est là pour s'adonner à son sport préféré et à des coûts raisonnables.

Répartition de la population sur le territoire de la CCGAM

POPULATION	2021			2022			Evolution 2022/2021 en %	
	MUNICIPALE	COMPTEE A PART	TOTALE	MUNICIPALE	COMPTEE A PART	TOTALE		
Anost	719	14	733	714	13	727	-6	-0.82
Antully	864	10	874	869	10	879	5	0.57
Autun	12 987	1 022	14 009	13205	1010	14215	206	1.47
Auxy	914	29	943	901	26	927	-16	-1.7
Barnay	98	2	100	98	2	100	0	0
Brion	292	8	300	291	8	299	-1	-0.33
Broye	753	14	767	749	13	762	-5	-0.65
Charbonnat	250	4	254	250	4	254	0	0
Chissey en Morvan	271	7	278	268	6	274	-4	-1.44
Collonge la Madeleine	50	0	50	46	2	48	-2	-4
Cordesse	191	5	196	192	4	196	0	0
Couches	1 323	29	1 352	1285	27	1312	-40	-2.96
Créot	78	4	82	79	4	83	1	1.22
Curgy	1 153	44	1 197	1135	23	1158	-39	-3.26
Cussy en Morvan	378	8	386	374	8	382	-4	-1.04
Dettey	85	1	86	88	1	89	3	3.49
Dracy Les Couches	153	3	156	153	4	157	1	0.64
Dracy Saint-Loup	608	9	617	628	8	636	19	3.08
Epertully	60	1	61	61	1	62	1	1.64
Epinac	2 164	30	2 194	2145	30	2175	-19	-0.87
Etang-sur-Arroux	1 811	148	1 959	1803	146	1949	-10	-0.51
Igornay	524	7	531	529	5	534	3	0.56
La Boulaye	94	0	94	93	0	93	-1	-1.06
La Celle en Morvan	476	6	482	474	6	480	-2	-0.41
la Chapelle Sous Uchon	192	2	194	191	1	192	-2	-1.03
La Comelle	240	4	244	247	4	251	7	2.87
La Grande Verrière	563	8	571	565	8	573	2	0.35
La Petite Verrière	51	1	52	51	1	52	0	0
La Tagnière	215	1	216	212	1	213	-3	-1.39
Laizy	590	13	603	596	13	609	6	1
Lucenay L'Evêque	315	3	318	314	4	318	0	0
Mesvres	754	22	776	751	22	773	-3	-0.39
Monthelon	381	15	396	384	15	399	3	0.76
Morlet	52	1	53	50	1	51	-2	-3.77
Reclesne	303	16	319	298	16	314	-5	-1.57
Roussillon en Morvan	275	8	283	278	8	286	3	1.06
Saint-Didier-sur-Arroux	221	4	225	218	4	222	-3	-1.33
Saint-Emiland	310	9	319	312	8	320	1	0.31
Saint-Eugène	154	8	162	153	8	161	-1	-0.62
Saint-Forgeot	443	17	460	440	16	456	-4	-0.87
Saint-Gervais-sur-Couches	211	3	214	216	3	219	5	2.34
Saint-Jean-de-Trézy	377	13	390	379	13	392	2	0.51
Saint-Léger-du-Bois	529	19	548	525	19	544	-4	-0.73
Saint-Léger-sous-Beuvray	374	9	383	373	9	382	-1	-0.26

Saint-Martin de Commune	101	6	107	101	4	105	-2	-1.87
Saint-Maurice-les Couches	184	4	188	180	3	183	-5	-2.66
Saint-Nizier-sur-Arroux	122	4	126	120	4	124	-2	-1.59
Saint-Prix	209	8	217	206	7	213	-4	-1.84
Saisy	343	7	350	345	8	353	3	0.86
Sommant	210	4	214	201	5	206	-8	-3.74
Sully	488	14	502	490	3	493	-9	-1.79
Tavernay	507	11	518	509	11	520	2	0.39
Thil-sur-Arroux	131	0	131	128	0	128	-3	-2.29
Tintry	79	2	81	79	1	80	-1	-1.23
Uchon	91	5	96	89	5	94	-2	-2.08
Total	35 311	1 646	36 957	35431	1586	37017	60	0.16 %

Source : INSEE, population municipale 2022

B. La population du territoire

1. Les données démographiques

	Territoire de la CCGAM	Densité	Autun	Densité	CCGAM sans Autun	Densité
2022	35 431	28.29 Hab/km2	13 205	214.72 Hab/km2	22 226	18.66 Hab/km2
2021	35 311	28.20 Hab/km2	12 987	211.17 Hab/km2	22 324	18.75 Hab/km2

Source : INSEE, exploitations principales, géographie au 01/01/2022

2. L'APA (aide personnalisée à l'autonomie)

L'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie) est une allocation destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie. Elle est versée par le Conseil Départemental. L'APA peut être attribuée aux personnes :

- Qui vivent chez elles : on parle d'**APA à domicile**.
- Qui vivent en EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) : on parle d'**APA en établissement**.

L'APA à domicile aide à payer les dépenses nécessaires pour rester vivre à domicile malgré la **perte d'autonomie à domicile, l'APA peut financer :**

- Le recours à des aides à domicile (aide au lever, aide à la toilette, portage de repas...).
- L'acquisition de matériels spécifiques (siège de douche, protections pour incontinence...).
- L'aménagement et la sécurisation du logement (téléalarme, barres d'appui, travaux pour l'adaptation d'une salle de bain...).

- L'accueil en journée ou l'hébergement temporaire en établissement.
- Le répit du proche aidant et un relais s'il est hospitalisé.

L'APA en établissement aide à payer une partie du tarif dépendance facturé aux résidents en EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Si vous bénéficiez de l'APA à domicile et que vous envisagez d'aller vivre dans un EHPAD, le montant d'APA qui vous sera attribué ne sera pas le même à domicile et en établissement.

L'APA en accueil familial finance une partie du coût de l'accueil.

Pour bénéficier de l'APA, il faut :

- Etre âgé de 60 ans ou plus.
- Résider en France de façon stable et régulière.
- Etre en perte d'autonomie, c'est-à-dire avoir un degré de perte d'autonomie évalué comme relevant du **GIR 1, 2, 3 ou 4** par une équipe de professionnels du conseil départemental.

Il n'y a pas de conditions de revenu pour bénéficier de l'APA. Si vous remplissez les conditions d'âge, de résidence et de perte d'autonomie, vous pouvez ainsi bénéficier de l'APA quels que soient vos revenus.

En revanche, le montant attribué dépend du niveau de revenus. **Au-delà d'un certain niveau de revenus, une participation progressive vous sera demandée.**

L'APA ne fait l'objet d'aucune récupération des sommes reçues ni du vivant ni au décès de son bénéficiaire. Le département ne peut donc pas demander le remboursement des sommes versées au bénéficiaire si sa situation financière s'améliore de son vivant, ni les récupérer sur sa succession à son décès.

Les plafonds du plan d'aide APA sont révisés au 1^{er} janvier de chaque année.

Au 1^{er} janvier 2022, montant maximum du plan d'aide :

- Pour le GIR 1 : 1 807.89 €/mois.
- Pour le GIR 2 : 1 462.08 €/mois.
- Pour le GIR 3 : 1 056.57 €/mois.
- Pour le GIR 4 : 705.13 €/mois.

Les montants versés par le Conseil Départemental doivent être utilisés comme prévu par le plan d'aide.

Le Conseil Départemental peut vérifier la bonne utilisation des sommes en demandant des justificatifs des dépenses (factures...). Il peut récupérer les montants non utilisés pour des dépenses prévues dans le plan d'aide.

➤ **Evolution des bénéficiaires de l'APA à domicile droits ouverts de décembre 2018 à 2022.**

Les bénéficiaires droits ouverts sont les bénéficiaires éligibles à l'APA (GIR 1 à 4).

	2018	2019	2020	2021	2022
Saône-et-Loire *	10 200	10 188	10 055	9 819	9 781
CCGAM	997	984	956	895	669

Source : *CD 71 - Indicateurs APA – décembre 2022

➤ **Nombre de bénéficiaires avec des droits ouverts à l'APA selon le GIR en décembre 2022.**

	GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	TOTAL
Saône-et-Loire	96	1 020	1 867	6 836	9819

Source : Département de Saône-et-Loire – décembre 2022- Indicateur APA

➤ **Répartition des bénéficiaires APA sur la CCGAM.**

Il s'agit des bénéficiaires APA payés sur les années 2018 à 2022.

Communes CCGAM	2018	2019	2020	2021	2022
	Bénéficiaires de l'APA à domicile				
Anost	19	19	20	21	21
Antully	19	18	22	23	22
Autun	388	395	379	338	336
Auxy	8	8	10	8	7
Barnay	2	3	3	3	4
Brion	4	7	3	2	3
Broye	32	27	25	20	19
Charbonnat	9	8	10	10	8
Chissey en Morvan	8	8	8	8	7
Collonge la Madeleine	1	1	1	1	1
Cordesse	1	2	2	3	2
Couches	43	41	40	36	37
Créot	3	2	3	4	3
Curgy	20	26	21	21	19
Cussy en Morvan	6	7	8	6	13
Dettey	1	1	0	0	0
Dracy les Couches	3	3	4	4	4
Dracy Saint Loup	6	8	8	6	6
Epertully	2	1	1	1	1
Epinac	79	80	79	75	60
Etang sur Arroux	79	82	87	80	72
Igornay	16	16	12	15	14
La Boulaye	1	1	0	1	1
La Celle en Morvan	7	8	10	11	13
La Chapelle sous Uchon	4	3	3	2	2

La Comelle	5	4	1	1	1
La Grande Verrière	15	16	17	21	21
La Petite Verrière	1	2	1	2	2
La Tagnière	6	4	4	4	5
Laizy	9	7	7	8	8
Lucenay L'Evêque	20	16	13	12	10
Mesvres	32	30	24	27	27
Monthelon	2	1	2	2	2
Morlet	0	2	2	3	1
Reclesne	7	10	10	10	12
Roussillon en Morvan	10	9	8	7	5
Saisy	3	5	4	3	4
Saint Didier Sur Arroux	2	3	4	3	3
Saint Emiland	11	12	12	7	3
Saint Eugène	2	2	2	2	3
Saint Forgeot	14	15	11	12	15
Saint Gervais sur Couches	4	5	5	3	3
Saint Jean de Trézy	7	7	8	4	4
Saint Léger du Bois	22	16	15	9	10
Saint Léger sous Beuvray	23	16	19	18	20
Saint Martin de Commune	3	2	2	2	3
Saint Maurice Les Couches	0	1	0	0	1
Saint Nizier Sur Arroux	3	3	3	2	2
Saint Prix	12	9	8	8	6
Sommant	3	2	3	3	0
Sully	12	11	11	8	5
Tavernay	7	5	9	9	8
Thil Sur Arroux	6	5	7	6	7
Tintry	3	1	1	0	0
Uchon	0	0	0	0	0
Total	1005	996	972	895	871

Source : Département de Saône-et-Loire

➤ Montant moyen payé par bénéficiaire à domicile de 2018 à 2022.

A compter du 1er janvier 2021, le mode de règlement des heures prestataires a changé. Le calcul du montant moyen payé de l'APA est impacté.

En effet, le paiement ne se fait plus sur les heures prescrites en CESU, mais sur les heures réalisées directement sur factures aux SAAD, ce qui explique la baisse par rapport aux années précédentes.

Domicile	Part du Département				
	2018	2019	2020	2021	2022
Saône-et-Loire*	366 € /mois	375 € /mois	378 € /mois	313 €/mois	337 €/mois
CCGAM	314,96 € /mois	338,12 €/mois	342,63 € /mois	263,39 €/mois	286,36 €/mois

*Source Indicateur APA

Constat :

Les orientations actuelles sont favorables au maintien à domicile.

3. Répartition de la population sur la région, le département, le territoire de la CCGAM, par sexe et par grandes classes d'âges.

	0/14 ans	15/29 ans	30/44 ans	45/59 ans	60/74 ans	75/89 ans	90 ans ou +	Total	%
Bourgogne Franche Comté									
Hommes	241 805	234 068	239 984	279 476	250 913	107 772	11 445	1 365 463	48.67%
Femmes	230 448	219 243	243 884	286 075	272 469	156 505	31 491	1 440 115	51.33%
Total	472 253	453 311	483 868	565 551	523 382	264 277	42 936	2 805 578	/
%	16.82%	16.16%	17.25%	20.16%	18.66%	9.42%	1.53%	/	100%
Saône et Loire									
Hommes	45 794	40 429	44 782	56 144	53 655	24 068	2 708	267 580	48.52%
Femmes	43 667	36 946	45 165	57 684	58 081	35 099	7 271	283 913	51.48%
Total	89 461	77 375	89 947	113 828	111 736	59 167	9 979	551 493	/
%	16.22%	14.03%	16.30%	20.65%	20.27%	10.73%	1.80%	/	100%
CCGAM									
Hommes	2 590	2 481	2 553	3 692	3 894	1 730	181	17 121	48.48%
Femmes	2 468	2 185	2 465	3 949	4 026	2 529	568	18 190	51.52%
Total	5 058	4 666	5 018	7 641	7 920	4 259	749	35 311	/
%	14.32%	13.21%	14.21%	21.64%	22.43%	12.07%	2.12%	/	100%

Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

C. Les compétences du CIAS du Grand Autunois Morvan

Le CIAS gère, depuis le 1^{er} janvier 2009, la compétence sociale de l'intérêt communautaire.

Les compétences exercées sont :

Petite Enfance/Famille

Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) (enfants de 2 mois ½ à 4 ans) :

- 1 Maison de la Petite Enfance "Bel Gazou" à Autun qui regroupe sur un seul site
 - 1 grande crèche
 - 1 relais petite enfance itinérant sur l'ensemble de la CCGAM
 - 1 Pool de Puériculture
- 1 Pluri Accueil à Epinac avec
 - 1 crèche
- 1 Pluri accueil à Mesvres qui regroupe
 - 1 Micro-crèche
 - 1 Garderie périscolaire
- 1 Micro-Crèche à Etang sur Arroux
- 1 Pluri accueil à Couches avec
 - 1 Micro-crèche
- 2 Ludothèques : Autun et Couches
- 1 Kiosque Famille : espace de vie sociale (EVS)
- 1 Lieu d'Accueil Parents/Enfants : 1, 2, 3 Soleil.
- 1 REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui, d'Accompagnement des Parents)

Personnes âgées / Santé / Handicap : visites de lutte contre l'isolement

- Organisation d'animations et d'actions de prévention à destination des seniors.
- Veille juridique et conseils auprès des élus et des partenaires en matière de prévention sanitaire (ex. : Plan canicule).
- Lutte contre l'isolement et visites de convivialité.
- Plan canicule.
- Service de portage de repas à domicile et de veille sociale délégué à ADMR.
- Ville/Interco amies des aînés.

Insertion sociale et lutte contre les exclusions

- Aide sociale légale.
- Aide sociale facultative.
- Actions en faveur de l'insertion, soutien technique et financier auprès des différentes associations œuvrant dans le domaine de l'insertion sur le territoire.

Le CIAS c'est aussi un travail régulier partenarial

Avec la CCGAM

- Avec le service des ressources humaines : participations aux comités techniques et comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et aux réunions RH.
 - Formations sauveteur secouriste du travail pour la plupart des agents CIAS et recyclage pour d'autres agents.
 - Mise à jour régulière du document unique et des modifications liées au plan de continuité d'activité (PCA).
 - Participation des responsables du CIAS aux groupes de travail liés au plan d'action défini dans le cadre des risques psycho-sociaux (5 agents). Elaboration des axes d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail. Participation aux COTECH et COPIL.
 - Présentation des services du CIAS de manière régulière lors des réunions des secrétaires de Mairies de la CCGAM.
 - Participation aux différents temps d'échange autour de la construction du CRTE (contrat de relance et de transition écologique) de la CCGAM, construit sur 5 axes et constituant également pour partie le projet de territoire.
- * Axe 1 : Maintenir et développer une économie de la ressource et circulaire.
 - * Axe 2 : Conforter l'offre éducative, culturelle, sportive et de santé, sous conditions environnementales.
 - * Axe 3 : Disposer de logements vivables pour tous aujourd'hui et demain.
 - * Axe 4 : Permettre une alimentation locale et saine, promouvoir une agriculture et sylviculture durable et préserver les milieux naturels.
 - * Axe 5 : Connecter le territoire pour des déplacements apaisés et promouvoir les modes actifs.

- Participation aux groupes de travail COTECH et COPIL de la CTG convention territoriale globale CAF 71 CCGAM CIAS et Ville d'Autun.
- Participation aux Comités hebdomadaires de direction à la CCGAM.

Avec La Ville d'Autun

- Participation au COPIL du programme de réussite éducative, aux COTECH, aux réunions mensuelles des équipes pluridisciplinaires
- Participation au réseau VIF et aux événements organisés en vue de sensibiliser tout public sur le sujet des violences intra familiales (notamment en établissements scolaires).
- Organisation dans les locaux du centre social du Prieuré Saint-Martin, des consultations de l'antenne du centre de prévention santé AGIRC ARRCO de Lyon. Mise à disposition gracieuse de deux bureaux par la Ville d'Autun, pour la bonne organisation des bilans. Les deux professionnels (psychologue et médecin) sont salariés de l'AGIRC ARRCO.

Avec les services de l'Etat - DEETS -ANCT

- Poursuite de la co-animation dans le cadre de la plateforme logement hébergement avec le SIAO (service d'intégration d'accueil et d'orientation), la DILS (direction insertion et logement social) du département de Saône-et-Loire. En effet, tout au long de l'année COTECH et COPIL s'organisent en plus des réunions mensuelles d'étude des demandes au sein de la plateforme.
- Participation aux réunions de veille sociale à Macon (plan grand froid, plan canicule...) et à l'implantation des équipes mobiles en milieu rural de l'association le Pont. Cette expérimentation soutenue par l'État a permis la mise en place de 4 équipes mobiles à l'échelle du territoire, dans une perspective d'aller vers les habitants en situation de fragilité ou de précarité les plus éloignés des institutions.
- Projet numérique innovant (PNI) avec l'implication de la chargée de projet numérique de la CCGAM, les travailleurs sociaux du CIAS et les assistantes administratives pour la création d'un logiciel métier, visant à faciliter les démarches administratives et réponses apportées aux administrés accompagnés. « Mon suivi social » a été récompensé par l'UNCCAS par un prix.

Avec le département

- Participation aux temps de formalisation de la convention triennale Etat - Département de Saône-et-Loire - Ville du Creusot et CIAS du Grand Autunois Morvan, pour le recrutement d'un intervenant social en commissariat et gendarmerie.
- Poursuite de l'engagement du CIAS à siéger à la conférence des financeurs et de la prévention de la perte d'autonomie à Mâcon et à faire vivre des projets de prévention santé sur le territoire de la CCGAM aux côtés des partenaires. Implication également au sein de l'instance Habitat inclusif, pour contribuer au développement de nouvelles expérimentations en matière d'habitat partagé pour les seniors.
- Participation aux phases de construction de **l'appel à manifestation d'intérêt**, pour stabiliser les thématiques socles de la prévention de la perte d'autonomie. La CCGAM a été retenue comme territoire expérimental pour 2023/2025 et l'année 2022 a été consacrée à la coordination confiée au CIAS, de l'articulation des projets proposés par les différents porteurs de projets sur le territoire (Mutualité Française de Bourgogne

Franche Comté, Mutualité Française de Saône-et-Loire, association AILES, FC Gueugnon, Association la Peurtantaine, CPIE de Collonge-La-Madeleine, Association les Ateliers Nomades, CIAS du Grand Autunois Morvan, Centres sociaux de la Ville d'Autun, Association Erreur Syntaxe 2.0 et FEDOSAD). Les thématiques socles pour rappel : activité physique adaptée et prévention des chutes, ateliers numériques pour tous, mobilité et prévention routière et lien social (délégation de crédits au GIE IMPA).

Ce travail de coordination a mobilisé les services du CIAS sur 30 journées de travail qui ont abouti à la proposition d'un plan d'action sur trois ans 2023/2025, dans le cadre d'une enveloppe financière de subventions contrainte, mais liée proportionnellement au nombre d'habitants de plus de 60 ans présents sur le territoire.

- **Avec l'association AILES**, le CIAS reste mobilisé à ses côtés pour relayer les informations, notamment dans le cadre du développement du projet en lien avec le numérique sur le territoire du Morvan.

Une action d'initiation au numérique a débuté à Cussy-en-Morvan le 17 juin 2022 et d'autres actions ont été prévues dans les communes suivantes :

TAVERNAY - 28 juin 2022 de 9h à 12h
LA GRANDE VERRIERE - 30 juin 2022 de 8h30 à 12h30
LUCENAY L'EVEQUE - 05 juillet 2022 de 9h à 12h

Les habitants de plus de 60 ans de ces Communes souhaitant s'informer et découvrir le numérique ont été accueillis au sein du démonstrateur itinérant CHEZ MOI SÛR selon les lieux et les dates ci-dessus.

Description du projet : "Allez vers le numérique" est un projet de mobilité inversée en deux temps :

- Demi -journée d'initiation au numérique : le démonstrateur mobile CHEZ MOI SÛR interviendra directement sur la Commune et sera équipé d'outils numériques.

Il s'agit de permettre aux personnes intéressées de découvrir le numérique et ce qu'il peut leur apporter au quotidien. Des modules ludiques (jeux, animations, goûter...) seront proposés tout au long de ce temps afin d'attirer les personnes et de rendre le numérique attractif et amusant, l'objectif étant de lever les freins et la peur que peuvent ressentir les personnes fragiles face aux outils technologiques.

L'accès sera libre et gratuit et il sera proposé aux personnes intéressées de s'inscrire pour bénéficier des ateliers de médiation qui auront lieu par la suite.

- Ateliers de médiation numérique : Dans un second temps, 5 ateliers seront proposés directement au sein de la Commune et permettront aux personnes d'acquérir des compétences variées (navigation internet, communication, démarches administratives...) à raison d'un atelier tous les 15 jours environ dès septembre. Lors des ateliers, les tablettes seront fournies aux participants.

- En complément, accompagnements individuels possibles : Pour les personnes qui le souhaitent et qui seront identifiées comme ayant des besoins particuliers (isolement, grandes difficultés avec le numérique, réalisation de démarches administratives...), un accompagnement individuel pourra être mis en place.

Cet accompagnement permettra de répondre aux besoins éventuels spécifiques des bénéficiaires et si nécessaire, d'aller plus loin dans le service proposé.

- Avec le Réseau des aidants Nord Saône-et-Loire

Organisation de la journée nationale des aidants sur Autun le jeudi **6/10/2022 de 13h**

à 18h à l'hexagone à Autun. Habituellement cet événement est organisé sur le Creusot. De nombreux partenaires présents : maison locale de l'Autonomie, FEDOSAD, AILES, association les petits frères des pauvres, centres sociaux de la Ville d'Autun, plateforme territoriale d'appui, CIAS du Grand Autunois Morvan, Stimul Age... Un public intéressé et présent pour s'informer et échanger sur les ressources locales disponibles en matière d'accès aux droits et de répit. Tous les 15 jours, le réseau des aidants se déplacent sur Autun pour une permanence ou l'organisation de temps de répit avec son équipe. Les locaux du CIAS comme ceux des centres sociaux sont mobilisés à cet effet.



- Rencontre avec les élus de Chissey En Morvan, Mme Gatier et l'équipe du CIAS pour un échange très riche, afin de mieux connaître les actions du CIAS et lier des contacts directs.



- Participation aux assemblées générales des associations : Autun Morvan Initiatives (le 20/05/2022), Du Soleil dans la Voix (17/06/2022), CILEF (18/06/2022), Epicerie du petit marché Autun (15/09/2022).

- **Journée de Cohésion Sociale CIAS** : le 16 septembre 2022 à la Ferme de Montmain à Autun. 50 participants.



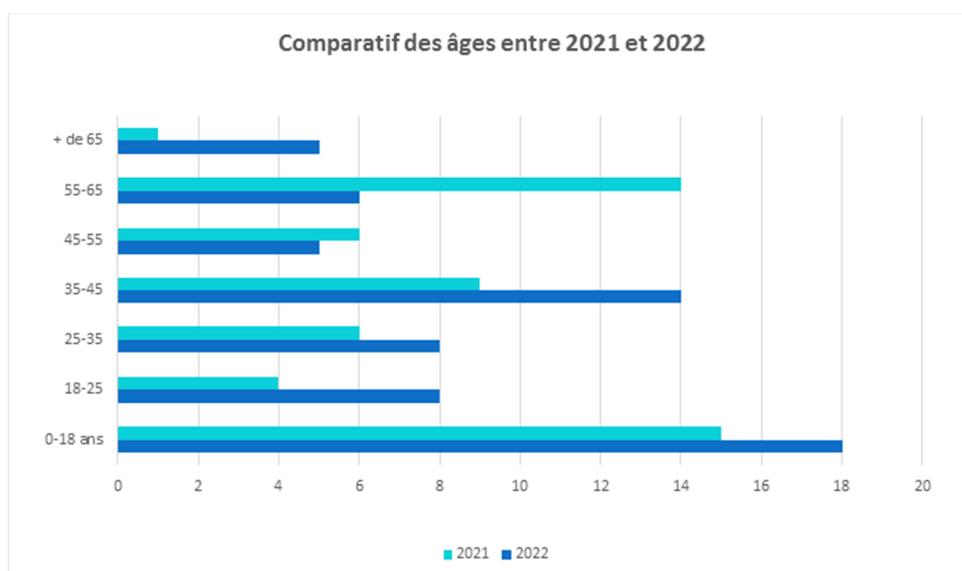
- **Entente avec les amis du petit marché** à Autun, pour être le lieu d'identification de dons de colis d'urgence pendant leur fermeture annuelle d'été.

Le CIAS met également à jour un flyer des services utiles et nécessaires lors des vacances d'été avec les ouvertures et fermetures de chaque institution.

- **Partenariat avec l'association le Père Bouchon**, pour le soutien à apporter aux familles pour l'achat de matériel spécifique et parfois coûteux, en lien avec le handicap. Le co-financement est souvent apporté par les KIWANIS.

- **Plateforme logement** : 9 commissions (pas de commissions en aout et 2 annulées faute de situations à étudier). 38 demandes étudiées (34 nouvelles + 4 datant de 2021 revues en 2022). En comparaison il y a eu 31 nouvelles demandes en 2021. Les 38 demandes représentent 64 personnes. Environ une dizaine de participants par commission. On constate une baisse de présence des partenaires.

Typologie des ménages : la majorité sont des hommes isolés (20), femmes isolées (8), couples avec enfant (6), couple sans enfant (1), femmes seules avec enfant (3).



D. Le soutien du CIAS aux associations locales

L'intervention du CIAS du Grand Autunois Morvan se traduit par :

- ❖ Le versement de contributions financières sous forme de subventions annuelles de fonctionnement et investissement auprès des organismes qui œuvrent dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle sur le territoire.
- ❖ Un soutien technique et/ou une participation consultative auprès des différents partenaires concernés.
- ❖ Un travail partenarial dans le cadre de multiples actions menées sur le territoire.

En 2022, le soutien financier du CIAS du Grand Autunois Morvan s'est traduit par le versement d'une somme de **66 675.00 €** de subventions de fonctionnement, répartie entre différentes associations.

Rappel : en 2021 le CIAS a accordé la somme de 69 505.00 € de subventions de fonctionnement et 5 000.00 € de subventions d'investissement (pour l'acquisition de matériel), soient 74 505.00 € au total.

E. Le Conseil d'Administration

Le CIAS est administré par un Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration règle par ses délibérations les affaires du CIAS dans la limite des compétences qui lui ont été confiées par la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, conformément à la définition de son « action sociale d'intérêt communautaire » définie par ses statuts, adoptés en Conseil Communautaire le 6 janvier 2017.

1. Composition

Par délibération du 20 juillet 2020, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan a fixé le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Autunois Morvan à 32 membres, soit 16 administrateurs élus et 16 administrateurs nommés.

Ces représentants nommés comprennent obligatoirement des membres représentants :

- Des associations familiales (sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales UDAF).
- Des associations de personnes âgées et retraités du département.
- Des associations de personnes reconnues handicapées du département.
- Des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Afin d'associer les membres du Conseil d'Administration à la mise en œuvre des actions menées par le Centre Intercommunal d'Action Sociale, il a été désigné :

1. Référents et membres associés du CIAS

Les référents et membres associés sont nommés pour chacun des principaux secteurs d'intervention du CIAS, définis selon les pôles suivants :

- Petite Enfance / Famille / Parentalité.
- Soutien aux aînés / Santé.
- Handicap.
- Insertion / Interventions sociales.

Soit, 2 référents et 6 membres associés par secteur qui suivront plus particulièrement ces domaines d'intervention.

2. Membres de la Commission Permanente en matière d'attribution d'aides sociales facultatives

La commission permanente est une instance qui attribue les aides facultatives en matière d'aides, secours et prêts aux personnes en difficultés financières.

Elle est composée d'un Président, de **3 administrateurs et 3 suppléants** (Cf. article 23 du Règlement Intérieur du CIAS).

Ces administrateurs sont désignés par le Président et/ou le Vice-Président du CIAS.

La présidence de la commission est assurée par le Vice-Président du CIAS.

En cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci son remplacement est assuré par un administrateur du CIAS.

3. Comité Technique (CT)

Le comité technique est une instance de concertation chargée de donner son avis sur **les questions et projets des textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services.**

Y sont examinées notamment les questions relatives aux effectifs, aux emplois et aux compétences, aux règles statutaires, aux méthodes de travail, aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire, à la formation, à l'insertion professionnelle, à l'égalité professionnelle.

4. Comité d'hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT)

Le CHSCT est un organisme participant à la protection de la santé et de la sécurité des agents ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de travail.

En plus de l'employeur ou de son représentant, le CHSCT comprend des représentants du personnel élus.

5. Représentants au Conseil d'Administration d'Autun Morvan Initiatives, Vie de Quartiers, Allo Coup d'Main et Les Amis du P'tit Marché

Autun Morvan Initiatives (A.M.I.), Vie de Quartiers, Allo coup d'Main et Les Amis du P'tit Marché sont des structures associatives, soutenues par le CIAS, qui interviennent en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté.

6. Conférence Intercommunale du Logement (CIL) de la CCGAM

Les conférences intercommunales coprésidées par le préfet et le président de l'EPCI devront définir des orientations relatives aux attributions de logements sur leur territoire.

La Conférence intercommunale du logement s'impose aux communautés dotées d'un Programme Local de l'Habitat qui comprennent dans leur territoire un ou plusieurs quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville.

Le rôle de la CIL sera notamment de définir à l'échelle intercommunale :

- Les objectifs en matière d'attributions de logement et de mutations sur le parc social
- Les modalités de logement des personnes relevant du DALO (Droit au logement opposable).
- Les conditions de coordination entre les différents réservataires (communes, préfet, bailleurs sociaux, mais aussi Action logement titulaires de droits de réservation)
- Le contenu du Plan partenarial de gestion de la demande de logement social.

7. MAIA

MAIA signifie méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie.

MAIA est une méthode qui associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et de leurs aidants grâce à une démarche novatrice.

8. Schéma départemental de l'Autonomie

Le schéma départemental de l'Autonomie a ainsi vocation à déterminer le niveau des besoins sociaux et médico-sociaux de la population, à dresser un bilan de l'offre sociale et médico-sociale existante et à faire état des besoins de développement de l'offre (notamment les créations, transformations ou suppressions d'établissements et services).

9. Membres titulaires et suppléants à la Commission d'Appel d'Offres et groupements de commandes

Il appartient aux collectivités territoriales de désigner une ou plusieurs Commissions d'Appels d'Offres (CAO) à caractère permanent.

La CAO est composée du Président ou de son représentant et de **2 à 4 membres titulaires** de l'organe délibérant qui sont désignés par le Président.

Il convient également de désigner des **suppléants au nombre égal à celui des titulaires**.

Concernant les groupements de commande d'assurances, d'énergie, de téléphonie, d'informatique, entretien (pilotes par la CCGAM) et de chauffage (pilote par la Ville d'Autun) ; il n'est pas nécessaire dans l'immédiat de désigner des représentants. Ils le seront au fur et à mesure du renouvellement de la création des groupements.

10. Conseil de la Vie Sociale (Résidence du Parc Fleuri)

Cette instance a pour objectif d'associer les résidents au fonctionnement de la structure qui les héberge. Instauré par la loi du 2 janvier 2002 portant rénovation de l'action sociale, le Conseil de la Vie Sociale représente pour les résidents un lieu de parole où les usagers sont directement impliqués dans le fonctionnement de l'établissement.

Pour la résidence du Parc Fleuri, le Conseil de la Vie Sociale est composé de :

- 2 représentants des usagers et 2 représentants des familles.
- 1 représentant du personnel.
- 2 représentants de l'organisme gestionnaire (l'OPAC depuis mars 2015).

Le Conseil de la Vie Sociale se réunit 3 fois par an et donne son avis sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement (animations, projets de travaux, tarification des services, ...).

Les membres du conseil sont élus pour une durée d'un an au moins et de 3 ans au plus.

11. Commission DSP ADMR portage de repas à domicile et veille sociale (6 titulaires et 6 suppléants).

12. Conférence des financeurs de l'habitat inclusif CD 71 (1 titulaire et 1 suppléant).

13. Interco/Amie des Aînés (1 titulaire et 1 suppléant).

14. Plateforme Territoriale d'Appui départementale : table tactique

Les services de ce dispositif sont construits avec les professionnels et centrés sur la réponse aux situations complexes et sur le soutien à l'organisation des parcours des patients. Ils s'appuient sur un dossier de coordination conçu dans le cadre du programme eTICSS (eTerritoire Innovant Coordonné Santé Social).

Les missions de la plateforme sont :

- L'information et l'orientation des professionnels vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales de leurs territoires pour répondre aux besoins des patients avec toute la réactivité requise.
- L'appui à l'organisation des parcours complexes.
- Le soutien aux pratiques et aux initiatives professionnelles en matière d'organisation et de sécurité des parcours, d'accès aux soins et de coordination.

15. Commission Unique Délocalisée (CUD) du département de Saône-et-loire.

Les commissions rendent des avis sur :

- Les demandes d'aides financières formulées par les personnes au titre du FSL.
- Les demandes formulées par les personnes sur orientation des bailleurs du parc social et du parc privé.
- Les demandes d'aides financières formulées par les personnes, à la suite d'une orientation par un fournisseur de fluides.
- Les demandes d'aides financières et d'accompagnement social sur saisine de la Commission de coordination de prévention des expulsions locatives et de la Commission de médiation du droit au logement opposable.
- Les demandes d'aides financières sur préconisation des autres instances du PDALHPD en particulier la commission du SIAO, la concertation locale de l'Habitat (CLH), la commission d'orientation (CO).
- Les demandes d'aides financières suite à une saisine des organismes payeurs des aides au logement.
- Les demandes d'aides financières suite à une saisine du représentant de l'État dans le Département.

- Les demandes d'accompagnement social, au vu d'une évaluation de l'autonomie du ménage liée au logement réalisée par un travailleur social.
- Les recours amiables.

Les avis rendus par les CUD sont des avis simples. Ils sont obligatoires et préalables à la décision.

Les commissions ont également pour rôle de sensibiliser les demandeurs sur les dispositifs et les actions favorisant l'accès et le maintien dans le logement (dispositifs d'amélioration de l'habitat, ateliers sur les éco-gestes...).

Dans ce cas, le Président peut apprécier le besoin d'échanger avec le ménage en commission sur sa situation liée au logement.

Chaque commission participe à l'élaboration du rapport annuel d'activité du FSL, présenté au CRP et au CRHH, en mettant en place une analyse qualitative de ses actions dont celles relevant des bonnes pratiques.

La composition de chaque CUD est la suivante :

- Le président ou le(s) vice-président(s) de CUD, conseiller départemental.
- Le Maire de la commune siège de la CUD ou son représentant.
- Un représentant du centre communal d'action sociale ou du centre intercommunal d'action sociale de la CUD.
- Le président de la Caisse d'allocations familiales ou son représentant.
- Le directeur de la mission locale du ressort de la CUD ou son représentant.
- Un représentant des associations familiales du département.
- Un représentant des associations caritatives.
- Un représentant des associations oeuvrant en matière d'insertion par le logement.

2. Administrateurs référents pour le mandat 2020-2026

	Titulaires	Suppléants
Pôle Petite Enfance/Famille/Parentalité	Perrier Laëtitia	Basdevant Louis
	Jean-François ALUZE	Odile Joly
		Françoise Hacker
		Florence Garnier
		Céline Horrein
Pôle Soutien aux Aînés/Santé	Catherine Chaminade	Robert Gras
	Danièle Carry	Régine Devoucoux
		François De Guélis
		Jean-François Aluze
		Alain Dichant
		Anita Denizot
		Marie-Joséphine Guérin
Pôle Handicap	Patrick Cayeux	Jean-Louis Porcheret
	Anita Denizot	Isabelle Le Blavec
		Anne-Marie Ducreux
		Céline Goudier-Poswa
		Jean-Luc Michelot
		Gérard Poignant

Pôle Insertion/ Interventions sociales	Jean-François Nicolas	Céline Goudier-Poswa
	Marie-Paule Escriba	Anne-Marie Marillier
		Micheline Duprey
		Mireille Vacante
		Michel Belhomme
		Olivier De Guélis
Commission permanente (attribution des aides facultatives en matière d'aides, de secours et prêts aux personnes en difficultés)	Micheline Duprey	Régine Devoucoux
	Danièle Carry	Odile Joly
	Eric Marchand	Marie-Joséphine Guérin
Comité technique CIAS (CT)	Gatier Monique	Guillaume Grillon
Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail CIAS (CHSCT)	Gatier Monique	Guillaume Grillon
AMI - Vie de Quartier - Allo Coup d'Main – Les Amis du P'tit Marché	Gatier Monique	Régine Devoucoux
(Conseil d'Administration)	Anne-Marie Ducreux	Jean-François Nicolas
Conférence Intercommunale du logement (CIL)	Gatier Monique	Micheline Duprey
MAIA (table de concertation)	Gatier Monique	Guillaume Grillon
Schéma Départemental de l'Autonomie	Gatier Monique	Jean-François Nicolas
Commission d'Appel d'Offres	Marie-Claude Barnay	Gérard Poignant
	Monique Gatier	Robert Gras
	Guillaume Grillon	Françoise Hacker
	Danièle Carry	Jean-Luc Michelot
	Michel Belhomme	Marie-Joséphine Guérin
Conseil de la Vie Sociale (Parc Fleuri)	Danièle Carry	Régine Devoucoux
Plateforme Territoriale d'Appui	Gatier Monique	Anne-Marie Marillier
Commission Unique Délocalisée	Régine Devoucoux	Micheline Duprey
Commission DSP portage de repas à domicile et veille sociale	Monique Gatier	Guillaume Grillon
	Danièle Carry	Régine Devoucoux
	Jean-François Aluze	Michèle Duprey
	Marie-Joséphine Guérin	Olivier De Guélis
	Robert Gras	Anita Denizot
	Catherine Chaminade	Odile Joly
Conférence des Financeurs CD 71 Habitat Inclusif	Catherine Chaminade	Danièle Carry
Villes Amies des Aînés	Monique Gatier	Danièle Carry

E. Le personnel et moyens de fonctionnement

1. Organigramme au 31/12/2022

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU GRAND AUTUNOIS MORVAN

PRESIDENTE : Marie-Claude BARNAY
VICE-PRESIDENTE : Monique GATIER

DIRECTRICE : Carole MONGOUACHON
Accueil – Assistance Administrative : Lvdie Doric – Christelle Decouche – Joëlle Renard

PETITE ENFANCE FAMILLE

**Coordinatrice Petite Enfance
Famille et Adjointe**
Christine Gauthey

Bel Gazou
Fabienne Casadamont

**Pluri-Accueil La Verrerie Epinac
Micro-crèche de Couches**
Céline Bardollet

**Pluri-Accueil Mesvres
Micro-crèche Etang-sur -Arroux**
Peggy Crochet

**Relais Petite Enfance itinérant
Autun/Etang-sur-Arroux - Broye-
Mesvres/Epinac - Couches**
Rose Hélène Castillo

Soutien à la Parentalité
Luc Pironneau

**Ludothèque Autun/Couches
Ludobus**
Melody Camus/Catherine Pons

SOUTIEN AUX AINES

Equipe CIAS
Actions d'animations et de
prévention
Animations du réseau
partenarial

**Visites de lutte contre
l'isolement**
Hilal Ozturk

**Service de portage de
repas à domicile et veille
sociale**
(Délégué à ADMR 71 au 1^{er}
janvier 2020)

INTERVENTIONS SOCIALES

**Equipe des travailleurs
sociaux**
Sandrine Gaunet
Charlène Guichard

2. Tableau des effectifs au 31/12/2022

Grades ou emplois	Catégories	Emplois budgétaires			Effectifs pourvus			
		Emplois permanents T. complet	Emplois permanents T. non Complet	Total	Agents titulaires	Agents non titulaires	Agents contractuels	Total
FILIERE ADMINISTRATIVE		4	0	4	4	0	0	4
Adjoint ad. princ. 1 ^{ère} cl	C	1	0	1	1	0	0	0
Adjoint ad.	C	1	0	1	1	0	0	0
Attaché principal	A	1	0	1	1	0	0	0
Rédacteur principal 2 ^{ème} cl	B	1	0	1	1	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE		3	0	3	3	0	2	5
Adjoint technique princ. 1 ^{ère} cl	C	2	0	2	2	0	2	4
Adjoint technique princ. 2 ^e cl	C	1	0	1	1	0	0	1
FILIERE SOCIALE		7	0	7	3.32	2.08	4	9.4
Assistant sociaux éducatif A	A	3	0	3	1.32	0.08	2	3.4
Educateur jeunes enfants	A	4	0	4	2	2	2	6
FILIERE MEDICO-SOCIALE		15	0	15	12.52	2	3	17.52
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	7	0	7	4.72	2	3	9.72
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	4	0	4	3.80	0	0	3.8
Conseiller socio-éducatif	A	2	0	2	2	0	0	2
Infirmier en soins généraux	A	1	0	1	1	0	0	1
Puéricultrice hors classe	A	1	0	1	1	0	0	1
FILIERE ANIMATION		25	0.80	25.80	22.46	1.34	8	31.80
Adjoint animation princ. 1 ^{ère} cl	C	1	0	1	1	0	0	1
Adjoint animation princ. 2 ^{ème} cl	C	15	0	15	14.46	0	0	14.46
Adjoint d'animation	C	7	0.80	7.8	5	1.34	8	14.34
Animateur	B	1	0	1	1	0	0	1
Animateur princ. 2 ^{ème} cl	B	1	0	1	1	0	0	1
TOTAL GENERAL		54	0.80	54.8	45.30	5.42	17	67.72

3. Formations

Thème	Temps de Formation	Nbre agents
Préparation aux Concours	0	0
Concours	1 j	2
Examen Professionnel	0	0
VAE	1 j	1
L'animation d'un atelier pour les parents et les enfants	2 j	2
La convention collective nationale du particulier employeur (formation juridique pour les agents du RAM)	1 j	3
Les soins et la santé de l'enfant	2 j	1
Accueillir en milieu social : d'une technique à une posture	1 j	10
Le management par la bienveillance	1 j	1
Charge mentale : il est temps de faire du tri !	1 j	2
Maîtrise la PSU	1 j	1
Formation numérique	1 j	3
L'accompagnement de la fonction parentale	3 j	3
La communication gestuelle avec l'enfant de 0 à 3 ans	1 j	3
Le bien-être et l'éveil du jeune enfant par la relaxation et le massage en structure petite enfance	2 j	1
Solidarité Femmes	2 j	1
Des techniques pour une rédaction claire et efficace	2 j	1
L'enfance en danger : connaître, repérer, protéger	2 j	1
Du stress au mieux-être, les ressources pour les professionnels	2 j	1
La place et la conscience du corps dans la relation au tout petit	3 j	1
Atelier validation des acquis de l'expérience	1 j	1
Violences ordinaires	1 j	1
La prévention sociale des expulsions locatives	3 j	1
La communication avec les parents en structure d'accueil petite enfance	3 j	2
Démarche d'évaluation précoce des troubles du neuro - développement	5 j	1
Les relations entre parents et professionnels de l'enfance de 0 à 3 ans	3 j	1
Bonnes pratiques pour manager efficacement et prendre soin de son équipe	2 j	1
Chansons et comptines pour les jeunes enfants	0,5 j	2
Prévention de l'usure professionnelle en petite enfance	0,5 j	2
SST initiale	2 j	1
SST recyclage	1 j	1
Les répercussions des violences conjugales et intrafamiliales chez l'enfant	2 j	30
L'oral par le geste avec le jeune enfant de 0 à 3 ans	1 j	24
La réception et remise en température des préparations culinaires en liaison	1 j	11

En 2022, il y a eu **55 jours de formation.**

Les formations les plus suivies ont été :

- Les récupérations des violences conjugales et intrafamiliales chez l'enfant.
- L'oral par le geste avec le jeune enfant de 0 à 3 ans.
- La réception et remise en température des préparations culinaires en liaison.
- Accueil en milieu social : d'une technique à une posture.

4. Stagiaires

Etat des stagiaires CIAS 2022		
Service	nbre de stagiaire	nbre de semaine
BEL GAZOU	26	65
SIEGE CIAS	5	23
MICRO CRECHE ETANG SUR ARROUX	7	30
MICRO CRECHE COUCHES	11	29
PLUR ACCUEIL EPINAC	7	15
LUDOTHEQUE	5	6
KIOSQUE FAMILLE	1	1
TOTAL	62	169

Les différentes structures du CIAS de l'Autunois ont accueilli **62 stagiaires** durant l'année 2022, contre 58 en 2021 et 31 en 2020.

G. Le budget du CIAS du Grand Autunois Morvan

1. Les grands chapitres budgétaires et leur réalisation

Les dépenses de fonctionnement (opérations réelles)

Chapitre de vote	Dépenses prévues (BP+BS+DM)	Dépenses réalisées en 2022	Taux de réalisation en %
011 – Charges à caractère général	684 151	611 848.27	19.17%
012 – Charges de personnel & frais assimilés	2 633 162.00	2 481 192.86	77.75%
020 – Dépenses imprévues	14 854.28	-	-
022 – Dépenses imprévues	46 968.63	-	-
65 – Autres charges de gestion	101 602.00	97 885.55	3.07%
66 – Charges financières	700.00	-	-
67 – Charges exceptionnelles	10 600.00	357.29	0.01%
TOTAL (dépenses réelles uniquement)	3 492 037.91	3 191 283.97	100%

Les recettes de fonctionnement (opérations réelles)

Chapitre de vote	Recettes prévues	Recettes réalisées en 2022	Taux de réalisation en %
002 – Solde d'exécution reporté	418 307.63	-	-
013 – Atténuation de charges	5 000.00	13 528.43	0.42%
70 – Ventes de produits, prestations de services	710 486.00	684 544.61	21.38%
74 – Dotations et participations	2 367 113.00	2 502 110.06	78%
75 – Autres produits de gestion courante	-	1.47	0%
77 – Produits exceptionnels	10 000.00	615.37	0.2%
TOTAL (recettes réelles uniquement)	3 510 906.63	3 200 799.94	100%

Les dépenses d'investissement

Chapitre de vote	Dépenses prévues	Dépenses réalisées en 2022 (mandats + restes à réaliser)	Taux de réalisation en %
13 – Subventions d'investissement	1 000.00	-	-
20 – Immobilisations incorporelles	-	-	-
204 – Subv d'équip versées	10 000.00	-	-
21 – Immobilisations	218 445.26	67 900.09	100%
27 – Autres immobilisations financières	3 000.00	-	-
TOTAL	232 445.26	67 900.09	100%

Les recettes d'investissement

Chapitre de vote	Recettes prévues	Recettes réalisées en 2022	Taux de réalisation en %
001 – Solde d'exécution reporté	202 376.54	-	-
10 – Dot., Fonds divers et réserves	-	2 455.95	67.18%
13 – Subventions	10 000.00	-	-
27 – Autres immobilisations	1 200.00	1 200.00	38.82%
TOTAL	213 576.54	3 655.95	100%

2. Détails par fonction

Les dépenses de fonctionnement

Fonctions	Dépenses 2021	% dép.	Dépenses 2022	% dép.
01 – Opérations non ventilables	2.438	0.24%	-	-
020 – Adm. Génér. de Collectivité	473 105.84	47.43%	450 915.85	48.32%
5220 – Programme Réussite Educative	44 828.19	4.49%	45 000.00	4.83%
5235 – Aide sociale légale	6 246.12	0.63%	6 243.69	0.67%
5237 – Autres	74 505	7.47%	66 675.00	7.14%
612 – Repas à domicile	367 173.41	36.81%	335 699.91	35.98%
6122 – Animations personnes âgées	16 221.55	1.63%	14 663.72	1.57%
6123 – Visites de convivialité	1 426.26	0.14%	1 285.47	0.14%
63 – Aides à la famille	11 556.02	1.16%	12 592.15	1.35%
TOTAL	997 500.39	100.00%	933 075.79	100%

Fonctions	Dépenses 2021	% dép.	Dépenses 2022	% dép.
52345 – Accueil de jour	2 321.68	0.11%	-339.80	-0.01%
52374 – T2 Espace Saint-Ex	15 343.94	0.70%	15 654.82	0.67%
6411 – M.P.E. Bel Gazou	1 246 393.04	56.84%	1 453 382.09	62.48%
6421 – Multi accueil Epinac	172 672.97	7.87%	152 040.94	6.53%
6422 – Micro Crèche Mesvres	157 131.04	7.16%	119 922.79	5.15%
6423 - Micro Crèche Etang sur Arroux « Arche des P'tiots »	151 610.17	6.91%	136 324.88	5.86%
6424 – Micro Crèche Couches « Les Marguerites »	143 734.19	6.55%	160 847.44	6.91%
644 - RPE Autun	88 913.22	4.05%	88 990.10	3.00%
6441 - RPE Broye-Mesvres	3 822.13	0.17%	4 879.00	0.20%
6442 - RPE Epinac	2 828.29	0.14%	3 364.41	0.14%
6443 – RPE Etang Sur Arroux	32 031.00	1.46%	41 020.65	1.76%
6444 – RPE Couches	27 347.81	1.25%	4 023.52	0.17%
6451 – Kiosque Familles	48 401.49	2.21%	41 290.23	1.77%
647 – Ludothèque Autun	95 700.66	4.36%	100 132.90	4.30%
6471 – Ludothèque Couches	310.07	0.01%	277.75	0.89%
6472 - Ludobus	1 908.30	0.09%	1 246.06	0.05%
648 – Espace famille 1, 2,3 Soleil	2 635.92	0.12%	3 050.49	0.13%
TOTAL	2 193 105.92	100.00%	2 326 108.27	100%

Les recettes de fonctionnement

Fonctions	Recettes réalisées en 2021	% rec.	Recettes réalisées en 2022	% rec.
01 – Opérations non ventilables	1 156 225.00	65.73%	1 073 806.85	68.82%
020 – Adm. Génér. de Collectivité	167 024.91	9.50%	92 371.49	5.93%
5220 – Programme Réussite Educative	45 063.46	2.56%	45 000.00	2.89%
612 – Repas à domicile	361 181.75	20.53%	326 735.67	20.95%
6122 – Animations personnes âgées	26 865.00	1.53%	15 471.00	0.99%
6123 – Visites de convivialité	2 625.00	0.15%	6 562.50	0.42%
TOTAL	1 758 985.12	100.00%	1 559 947.51	100%

Fonctions	Recettes réalisées en 2021	% rec.	Recettes réalisées en 2022	% rec.
52345 – Accueil de jour	7 000.00	0.48%	7 000.00	0.42%
52374 – T2 St Exupery	4 085.64	0.28%	4 085.64	0.26%
6411 – M.P.E. Bel Gazou	742 928.57	50.63%	999 922.63	60.80%
6421 – Multi accueil Epinac	144 936.46	9.88%	170 259.99	10.35%
6422 – Micro Crèche Mesvres	103 449.89	7.05%	116 547.26	7.09%
6423 – Micro Crèche Etang Sur Arroux	114 700.70	7.82%	93 932.14	5.70%
6424 – Micro Crèche Couches	111 421.83	7.59%	91 947.79	5.59%
644 - RIAM Autun	77 681.85	5.29%	90 878.70	5.52%
6441 - RIAM Broye-Mesvres	25 390.16	1.73%	2 140.37	0.13%
6442 - RIAM Epinac	20 313.28	1.38%	7 051.81	0.44%
6443 – RIAM Etang Sur Arroux	32 570.60	2.22%	3 113.30	0.19%
6444 – RIAM Couches	18 609.32	1.27%	-577.44	-0.03%
6451 – Kiosque Familles	39 173.80	2.67%	40 992.40	2.49%
647 – Ludothèque Autun	8 589.79	0.59%	12 738.41	0.77%
6471 – Ludothèque Couches	10 721.77	0.73%	-57.47	-
6472 - Ludobus	1 127.92	0.08%	-	-
648 – Espace famille 1, 2, 3 Soleil	4 721.31	0.32%	4 532.85	0.28%
649 – Pool de Puériculture	16.00	0%	-	-
TOTAL	1 467 438.89	100%	1 644 508.38	100%

(Source : logiciel Finances EKSAB - exercice comptable 2022)

II. Petite Enfance Parentalité / Famille

Le CIAS, dans le cadre de sa compétence petite enfance/famille s'appuie sur la **CTG (convention territoriale globale)** signée en décembre 2019.

La CTG a permis de définir le projet global du territoire ainsi que ces modalités de mise en œuvre à partir d'un diagnostic tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire, associant l'ensemble des acteurs concernés en interne et en externe (association, collectivité territoriale, partenaire, institution...).

Elle a défini plusieurs axes de travail :

- Petite enfance
- Enfance
- Jeunesse
- Famille et lien social
- Accès au droit
- Thématique transversale

Elle a pour objet :

- D'identifier les besoins prioritaires sur le territoire du grand Autunois Morvan.
- De définir les champs d'interventions à privilégier au regard de l'écart offres/besoins.
- D'optimiser l'offre existante et/ou développer une offre nouvelle afin de favoriser un continuum d'interventions sur les différents territoires.



A. Etat des lieux

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Autunois Morvan a pour compétence la création, l'organisation, la gestion et l'animation de structures destinées à l'accueil collectif Petite Enfance sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan.

Le CIAS s'appuie sur la nouvelle Loi ASAP (Loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique) : **nouvelle réglementation pour l'accueil de jeunes enfants.**

Déclinaison de la **loi ASAP** dans les structures petite enfance.

Objectif : Faciliter l'implantation, le maintien et le développement de services aux familles notamment en matière d'accueil du jeune enfant et soutien à la parentalité.

• Arrêté du 31 août 2021

Référentiel national relatif aux exigences applicables aux établissements d'accueil du jeune enfant en matière d'affichages, de locaux et d'aménagements.

A) Affichages

Informations destinées au public à afficher ou à mettre à disposition.

Exemples d'obligations :

- Plan « vigipirate ».
- Calendrier vaccinal.
- Numéro d'urgence réseau « VIF ».
- Numéro d'urgence « enfance en danger ».
- Charte nationale d'accueil du jeune enfant.
- Interdiction de fumer-vapoter.
- Règlement intérieur ...

➤ Référentiel transmis par le département

B) Locaux

Exemples d'obligations :

- Eclairages et luminosité <300 Lux.
- Températures entre 18° et 22°.
- Qualité de l'air...

Sécurité des espaces d'accueil

Exemples d'obligations :

Intérieur

- Portes/portillons/poignées 1m30.
- « Oculus » porte dortoir.
- Prises électriques.
- Surfaces vitrées (vitre sécurit).
- Protections fenêtres et/ou fenêtres oscillo-battant.
- **Digicode**, visiophone ou autre...

Extérieur

- Obligation d'un espace extérieur 20 m² minimum
- Clôture 150 cm/hauteur
- Barreaux écartés 11 cm maximum...

➤ **Référentiel transmis par le département**

C) Aménagements

Exemples d'obligations :

- Accès à l'espace d'accueil aménagé d'un plan de déshabillage, rangement individuel...
- Hall d'accueil permettant aux parents de prendre du temps (s'asseoir...).
- Espace de change adapté aux tout petits...
- Matériel téléphonique – liaisons internes à l'établissement.
- Matériel de puériculture, jeux et jouets destinés aux professionnels.

➤ **Référentiel transmis par le département**

• **Décret du 30 août 2021**

◇ **Relatif aux Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et aux assistants maternels.** Il a pour objectif de simplifier la réglementation relative aux EAJE en application de l'ordonnance du 19 mai 2021 relative aux services aux familles.

- Nouvelle classification des établissements et services d'accueil du jeune enfant :
 - x Micro crèche – 12 enfants maximum (10+2).
 - x Petite crèche – 13 et 24 enfants.
 - x Crèche – 25 à 39 enfants.
 - x Grande crèche – 40 à 59 enfants.
 - x Très grande crèche – 60 et plus.
- Surface minimale par enfant -> 7m² au lieu de 10 m² (lieu de vie, dortoir, salle changes, couloir si > à 6 m²).
- Dortoir : surface inchangée.

Qualification de professionnels :

– ratio 40/60 : 40 % qualifiés / 60% moins qualifiés pour tout établissement quel que soit la capacité.

- Taux d'encadrement :
 - x Maintien du taux habituel (1 adulte pour 8 enfants qui marchent et 1 adulte pour 5 enfants qui ne marchent pas).
 - x Choix optionnel – 1 adulte pour 6.
Sortie des enfants – 1 adulte pour 5 (augmentation du ratio).
 - x Capacité d'accueillir plus d'enfant autorisée jusqu'à 115 % au lieu de 110 %.
 - x Un seul professionnel en accueil le matin ou le soir autorisé (horaires atypiques-agent qualifié).

- Obligation de déclaration des places disponibles sur le site mon enfant.fr (utilisation d'un logiciel compatible).
- Exigence de quotités de temps « équivalent temps plein » pour la direction de chaque structure (modifications).
- Exigence de quotités de temps « équivalent temps plein » pour la présence d'Educateurs de Jeunes Enfants dans chaque structure (modifications).
- Exigence de quotités de temps « équivalent temps plein » pour la présence d'infirmier(es) ou puéricultrices dans chaque structure (modifications).
- Obligation d'un référent santé et inclusion (médecin, infirmier ou puéricultrice).

- Mettre en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bon développement et au bien-être des enfants.

- Repérer les enfants en danger (élaboration d'un P.A.I : Projet d'Accueil Individualisé).

- Engager des actions d'éducation et de promotion de la santé (nutrition, sommeil...).

Pour toutes nos structures / 150 heures par an (un nombre d'heure pour chaque établissement en fonction de l'agrément) sera nécessaire.

- Analyse de la pratique professionnelle obligatoire.
- Possibilité d'administrer des traitements ou soins, prescrits par un médecin, par les professionnels petite enfance et encadrés.

- Accord des familles.

- Ordonnance obligatoire.

- Accord et encadrement du **référént santé et inclusion.**

- Inscription de l'acte dans un registre.

- Médicament et matériel fournis par les parents...

- Formation obligatoire pour les agents :

- Violence intrafamiliale.

- Enfance en danger..

- Contrôle des antécédents judiciaires.

- Tous les agents (titulaires, contrats (CCD), stagiaires...).

- Bulletin n°2 communiqué par notre service RH et bulletin n°3 demandé directement à l'agent.

◆ **Relatif aux Relais Assistants Maternels rebaptisés « Relais Petite Enfance ».**

Exemple de modifications :

- Devenir services de **référence** de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels (nouveau projet de fonctionnement).
- **Informers les parents sur l'offre d'accueil.**
- Offrir aux assistants maternels un cadre pour échanger sur leurs pratiques professionnelles et leurs possibilités d'évolution de carrière.
- Promouvoir le métier d'assistants maternels.

- Favoriser la création de MAM (Maison des Assistants Maternels).
 - jusqu'à 6 assistants maternels.
 - 20 enfants maximum.
- Déclarer obligatoirement sur le site mon.enfants.fr.
- Organiser l'APP (analyse de la pratique professionnel /obligatoire 6h/an).

Modification dans l'agrément et encadrement des enfants (possibilité de pouvoir accueillir 6 enfants simultanément, pouvant aller jusqu'à 8 exceptionnellement).

Conclusion

Tous les changements (ci-dessus liste non exhaustive), modifications vont être travaillés dans les mois à venir avec l'ensemble des agents concernés sachant que nous appliquons déjà un certain nombre de mesures demandées.

Tout ce travail aura pour conséquence la modification de nos règlements intérieurs, projet pédagogique et social...

Liste des Etablissements Petite Enfance (EAJE)

- Une très grande crèche de 91 places situé au sein de la Maison de la Petite Enfance « BEL GAZOU » à Autun -8, Boulevard Frédéric Latouche 03.85.86.95.30
multiaccueil.autun@grandautunoismorvan.fr
- Une petite crèche de 15 places situé à Epinac – Centre Pluri accueil de la Verrerie – Rue Jean Bouveri 03.85.82.01.58
pluri-accueil.epinac@grandautunoismorvan.fr
- Une Micro Crèche de 10 places situé à Couches – Micro-crèche Marguerites – 17 rue Grands Bois–03.85.97.14.47
micro-creche.couches@grandautunoismorvan.fr
- Une Micro Crèche de 10 places situé à Mesvres – Micro-crèche Les Loupiots – 4 rue Mme de Sévigné 03.85.54.10.79
micro-creche.mesvres@grandautunoismorvan.fr
- Une Micro Crèche de 10 places situé à Etang-Sur-Arroux – Micro-crèche l'Arche des P'tiots – Rue Jean Marie Pioche 03.85.52.20.41
micro-creche.etang@grandautunoismorvan.fr

B. Les services d'accueil Petite Enfance

Trois modes de garde sont proposés aux familles : l'accueil régulier, occasionnel et d'urgence.

✓ **L'accueil régulier** : Réservé aux familles ayant une activité professionnelle ou assimilée (stages, formations, études) sans limite de temps.

✓ **L'accueil occasionnel** : Permet aux familles dont un, voir les deux parents qui ne travaillent pas, de bénéficier de quelques heures pour leurs enfants afin de les socialiser ou tout simplement prendre du temps pour eux-mêmes. L'enfant est connu de l'établissement, mais la famille ne définit pas à l'avance ses besoins. La réservation s'opère de manière ponctuelle, dans la limite des places disponibles.

✓ **L'accueil d'urgence** : Concerne un enfant qui n'est pas connu de l'établissement et dont la famille a besoin d'un mode d'accueil en urgence dans des cas exceptionnels (hospitalisation ou décès d'un membre de la famille, reprise immédiate d'un travail après une période de chômage, enfant porteur d'un handicap, enfance en danger, famille en grande précarité...).

✓ **L'accueil « AVIP »** :

Accueil s'adressant aux familles inscrites dans un parcours de situation d'insertion professionnelle orientées par pôle emploi.

Travail partenarial renforcé avec les responsables d'établissement (accompagnement...).

Il s'agit avant tout de proposer :

✓ ***Un moyen de garde pour les parents qui travaillent,***

✓ ***Ce même service, ponctuellement, aux autres parents,***

Un lieu adapté à l'éveil du tout petit, où il fera ses premiers pas vers la socialisation et l'autonomie à son rythme avant sa rentrée à l'école

1. La Maison de la Petite Enfance "Bel Gazou"

La Maison de la Petite Enfance « Bel Gazou » regroupe sur un même lieu :

- 1 multi accueil.
- 1 relais petite enfance.
- 1 pool de puériculture.

L'établissement est agréé pour une capacité maximale de 91 places : 75 places d'accueil régulier, 16 places d'accueil occasionnel et 3 places permutable entre occasionnel et régulier.

La direction de l'établissement est assurée par une Educatrice de Jeunes Enfants, soutenue dans ses fonctions par la coordinatrice des services Petite Enfance et Famille du CIAS, Infirmière Puéricultrice.

La directrice est accompagnée dans ses missions par deux adjointes : une infirmière sur le volet médical et une éducatrice de jeunes enfants sur le volet éveil/éducatif.

En cas d'absence de la directrice, la continuité de ses fonctions est confiée à ses adjointes ou à la coordinatrice Petite Enfance et Famille – Infirmière Puéricultrice.

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi, de 7h00 à 18h30 pour l'accueil régulier et d'urgence, et de 8h30 à 17h30 pour l'accueil occasionnel.

Le multi accueil est organisé en 3 sections :

· Section des moussaillons :

De 2 mois ½ à la marche acquise.

Projet pédagogique axé sur le jeu favorisant l'éveil individuel et collectif tout en respectant le rythme de l'enfant.

· 2 Sections « matelots » et « pirates » :

De la marche acquise à 3 ans ½, ce qui permet un enrichissement des relations du fait des différents stades de développement. Les plus petits observent les plus grands et

bénéficient d'une émulation plus importante. Les plus grands développent des qualités relationnelles comme l'entraide et l'empathie.

A la rencontre de leur environnement : les enfants commencent à marcher, c'est une période de grandes découvertes.

La position debout leur permet de visualiser le monde tel qu'il est grand, très grand. Il peut alors être intimidant et c'est à nous, professionnels, d'offrir à l'enfant tous les accès pour appréhender au mieux cette nouvelle aventure. Pour cela il doit s'approprier son environnement. Etant moteur, il a besoin de bouger, toucher, grimper.

À travers les **actions de la vie quotidienne**, l'accueil, les repas, les temps de change et de sieste, nous permettons à l'enfant de se repérer dans l'espace et le temps pour qu'il puisse avoir confiance en lui et essayer de nouvelles expériences.

C'est également une période très sensible au niveau du développement de la personnalité. Les expériences vécues le plus fréquemment, positives ou négatives s'inscrivent durablement dans la mémoire du jeune enfant. Tout est « stimulus » et les neurosciences affectives et sociales nous apprennent qu'en l'encourageant, nous l'aiderons à grandir en harmonie avec ses pairs et les adultes qui l'entourent dans le respect et la bienveillance.

C'est à ce moment que les **éco-gestes** du quotidien, pour préserver leur planète, doivent être véhiculés.

Chaque année, un thème est défini par l'équipe, il permet de proposer des activités et des ateliers ciblés, de faire découvrir à l'enfant de nouvelles expériences sensorielles et psychomotrices en gardant un fil conducteur tout au long de l'année.

Concernant l'année 2022/2023, les agents ont choisi le thème des **quatre éléments** : l'eau, la terre, le feu et l'air.

C'est à travers des ateliers et des jeux que les équipes ont proposé une série d'actions en lien avec l'un de ces 4 éléments de la nature. Les enfants ont pu découvrir avec leur sens : l'ouïe, l'odorat, le toucher, le goût et la vue. Chaque thème offre la possibilité aux parents de participer à des ateliers, nous proposons de réfléchir à l'utilisation des matériaux de notre quotidien par exemple la réutilisation d'emballage pour jouer.

➤ **Bilan 2022**

RENCONTRES AVEC LES PARENTS DE LA STRUCTURE :

Afin de renforcer les liens avec les familles autour de l'enfant, des rencontres ont été proposées tout au long de l'année.

1- Des ateliers parents enfants ont été proposés 2 fois par mois, en alternance ateliers créatifs et ateliers cuisine.

-  19 et 20 janvier : fabrication de boîtes à forme.
-  2 et 4 février : gâteau de crêpes
-  16 et 18 mars : fabrication de bouteilles sensorielles
-  13 et 15 avril : pizzas
-  11 et 13 mai : plantations
-  22 et 24 juin : milkshakes
-  14 et 10 décembre : biscuits de Noël



Les parents ont adhéré à ses rencontres qui leur permettent de repartir avec des idées d'activités à mettre en place à la maison.

C'est un moment privilégié qui permet aux parents de se rencontrer, d'échanger avec les professionnels sur des problématiques éducatives ou des sujets du quotidien.

Les dates étant programmées à l'avance, les parents qui travaillent peuvent ainsi s'organiser s'ils souhaitent participer.

2- Réunions d'informations avec les parents de la structure.

Au mois de novembre des réunions pour les parents ont été organisées afin de leur proposer un temps d'échange avec les professionnelles.

Les agents de chaque service ont préparé une projection de photos par service afin de présenter le déroulement des journées de l'enfant.

3- Communication avec les familles.

Afin d'avoir une meilleure communication sur les événements internes, la secrétaire envoie par mail depuis le mois de mars 2022, 1 bulletin d'informations aux parents selon les événements à venir dans la structure.

Les parents ont adhéré à ses rencontres qui leur permettent de repartir avec des idées d'activités à mettre en place à la maison.

C'est un moment privilégié qui permet aux parents de se rencontrer, d'échanger avec les professionnels sur des problématiques éducatives, ou des sujets du quotidien.

Les dates étant programmées à l'avance, les parents qui travaillent peuvent ainsi s'organiser s'ils souhaitent participer.

ACTIVITES PROPOSEES AUX ENFANTS :

Eveil à la musique :

Mme Christine Bouillot intervenante en chant de l'école de musique, propose des séances d'éveil musical aux 3 services, moussaillons, matelots et pirates.

Ces moments sont très appréciés et attendus par les enfants. Ils sont formateurs pour les agents. Elles peuvent ainsi renouveler leur répertoire.

Carnaval :

Le 1er mars, enfants et adultes se sont déguisés, chaque section a pu organiser des activités d'éveil pour les enfants. Des beignets ont été préparés par les cuisinières pour le goûter des enfants.



Semaine nationale de la petite enfance sur le thème des « (re) trouvailles » : du 19 au 26 mars 2022

Tout au long de la semaine, des ateliers et animations ont été proposés, bacs sensoriels de retrouvailles, cache-cache, histoires...

Motricité gymnase rue des Pierres à Autun :

En partenariat avec Le relais parents enfants, une séance de motricité est proposée aux plus grands les lundis de 9h à 10h.

Piscine :

L'activité a eu lieu jusqu'en juin 2022, les vendredis de 8h30 à 9h30. Des parents participent à ces séances.

Chasse aux œufs :

Le 15 avril 2022 dans le jardin de la MPE, un après-midi festif a été organisé.

Sorties à la Médiathèque :

Les grands sont allés par petits groupes à la médiathèque le mercredi matin 1 fois par mois.

Sortie de fin d'année :

Les gestionnaires du centre équestre, parents de la crèche ont accueillis tous les grands, ils ont pu participer à différents ateliers autour des poneys. Brossage, promenade, parcours... Un pique-nique était organisé sur place.

Certains parents ont pu se libérer pour participer à cette sortie. Tout le monde a beaucoup apprécié cette journée.



Semaine festive du 27 juin au 2 juillet :

Tout au long de la semaine, Mr Gaspard, agriculteur, mari d'un agent, a installé des animaux dans le jardin et patio de la structure.

Une brebis avec son agneau, des lapins et des poules, les enfants ont pu ainsi les observer, les nourrir...



Fête de la crèche :

Le samedi 2 juillet. Les familles ont été conviées à une matinée festive organisée par le personnel. Beaucoup de stands sous forme de kermesse ont été mis en place. Le centre équestre a proposé des tours de poney.



Dans le cadre de la semaine du goût :

Le jeudi 13 octobre les cuisinières ont proposé à la dégustation 2 soupes en fin d'après-midi. Les parents ont pu prendre les recettes pour les reproduire à la maison.

Le vendredi 14 octobre ils ont pu se régaler avec 3 gâteaux préparés par les enfants, Chocolat courgette, gâteau aux carottes, gâteau à la crème de marrons.

Des menus particuliers ont été prévus par les cuisinières tout au long de la semaine sur le thème des couleurs.

Les couleurs des repas ont été choisis en lien avec les équipes auprès des enfants qui ont proposé des activités en ce sens.

-Une sortie a été proposée le mercredi 12 octobre aux grands chez Ribas Primeur, le fournisseur de la Maison de la petite enfance, pour déguster fruits et légumes.

-2 groupes de grands ont été accueillis à la Boulangerie l'Autunale mardi 11 octobre et jeudi 13 octobre pour confectionner des cookies.



Sortie culturelle au muséum d'histoires naturelles :

Au mois de novembre des sorties au Muséum d'histoire naturelle ont été organisées avec les grands pour voir l'exposition « Six pattes à la conquête du monde ». Une quarantaine d'enfants a participé.



Rencontres intergénérationnelles :

👉 Mamies lectrices :

Partenariat avec l'Association Lire et faire lire, les mamies lectrices proposent aux enfants 1 bain de lecture les mercredis et jeudis de 10h à 10h30.

👉 Rencontres pour lutter contre l'isolement :

Afin de rompre l'isolement et de permettre les rencontres entre aînés et enfants de la Maison de la petite enfance, en concertation avec Hilal Osturk, nous allons proposer des rencontres avec les personnes qu'elle visite.

Un goûter a eu lieu à la Maison de la petite enfance le 22 mars et le 5 avril un atelier chant.

👉 Rencontres avec les résidents du Parc Fleuri :

Des rencontres ont eu lieu en mai et juin au Parc Fleuri et à la Maison de la petite enfance.

Différents thèmes ont été définis, cuisine, jardinage, motricité et promenade.



Concert de contrebasse :

Nous profitons des talents des parents de la MPE et de Mr Moniotte, professeur de musique au conservatoire qui a accepté de faire un concert auquel tous les enfants des services Matelots et Pirates ont pu assister.



Festivités de Noël :

Un spectacle de Noël d'ombres chinoises réalisé par les agents a été proposé aux enfants tout au long de la semaine 50.

Un menu festif a été préparé par les cuisinières.



PARTENARIAT AVEC LE CAMPS :

Il s'agit d'accompagner et de soutenir les professionnels des établissements destinés à l'accueil des enfants de 0 à 4 ans dans le cadre des missions de « prévention précoce et de dépistage », de permettre aux professionnels des équipements, par cette collaboration centrée sur l'enfant, un accompagnement personnalisé de chaque famille et de favoriser l'accueil de l'enfant porteur d'un handicap.

Des fiches d'observation ont été construites en partenariat entre la MPE et le CAMSP. Ceci permettra de détecter de façon précoce des retards éventuels de développement, afin de proposer une prise en charge adaptée.

Educatrice et psychomotricienne ont fait 1 intervention dans la structure.

CONFECTION DES REPAS POUR LES MICRO CRECHES :

Depuis le 7 novembre, la Maison de la Petite Enfance prend en charge la confection des repas pour les micro-crèches. Un agent à 20 h a été recruté sur 1 contrat PEC pour renforcer l'équipe de cuisine.

Les repas sont préparés sur place et livrés par la cuisine centrale à J+1 en liaison froide.

Une formation sur la mise en place du plan de maîtrise en liaison froide a eu lieu à la Maison de la petite enfance au mois d'août.

➤ **FORMATIONS DES AGENTS**

Séances d'analyses de la pratique :

Ces séances d'analyse de la pratique sont encadrées par Claire Abord de Chatillon. Elles permettent une vraie prise de recul face à certaines situations et entre autres de désamorcer des situations conflictuelles.

Formation aux violences intra familiales :

2 groupes de 8 agents ont été formés sur 2 journées, les 10 et 11 juin et 18 et 19 novembre. Ces journées, l'amplitude horaire de la structure a été diminuée du fait de l'absence des agents.

Journée pédagogique :

La structure était fermée au public le 15 juillet afin de proposer une journée pédagogique aux agents.

Des formations ont été mises en place :

- La communication non verbale pour 12 agents.
- Le reste des agents a travaillé en petits groupes sur différents thèmes : la mise en place de grilles d'observations sur le développement de l'enfant et la réalisation d'un spectacle de Noël.

➤ **PARTENARIAT**

Participation au festival Môm en fête le 27 juin :

4 agents de la structure ont proposé un atelier de confection de bouteilles sensorielles.

Participation à la fête du jeu le 9 juillet :

3 agents ont participé à cette journée festive.

➤ **PERSPECTIVES 2023**

Former l'ensemble des agents à la communication non verbale :

Certains agents ont déjà suivi 2 journées de formation. Plusieurs familles se sont formées également et communiquent avec leur enfant par la gestuelle.

Il est prévu que le reste des agents soit formé lors de la journée pédagogique du 23 juin 2023.

Rencontres intergénérationnelles : projet déposé dans le cadre des fonds d'appui pour des territoires innovants séniors.

Projet de rencontres intergénérationnelles à partir du mois de janvier, tous les 15 jours à la Maison de la Petite Enfance, pour les enfants et leurs grands-parents. Au centre de ces rencontres, la médiation animale avec Agnès Gaudiau et sa chienne Pally. Une ouverture à d'autres aînés du territoire sera proposée. Une photographe sera associée au projet.

Ateliers parents du service des bébés :

Les éducateurs de la structure vont proposer 1 fois par mois une rencontre avec les parents du service des bébés sans leur enfant. Des ateliers créatifs seront proposés pour créer des supports pédagogiques, ils seront propices aux échanges.

2. Le Centre Pluri-Accueil d'Épinac « La Verrerie »

Le Centre Pluri Accueil de la Verrerie est un multi-accueil qui se situe à proximité du centre-ville, 17, rue Jean Bouveri 71360 Epinac.

Pour l'année 2022, la structure était agréée pour recevoir 15 enfants âgés de 2 mois ½ (fin du congé maternité) à 4 ans et plus si cas exceptionnel (enfant porteur de handicap...), dans la limite des places disponibles.

Les actions menées sur l'année 2022, se sont fondées sur un projet de vie commun construit avec l'équipe de la Micro crèche de Couches « Marguerites ».

Ce projet se base sur cinq thématiques différentes toutes liées les unes aux autres : temps du repas, le sommeil, temps d'éveil, accueil/atelier des familles et soin. En voici les grandes lignes :

L'accueil des familles

Ce thème rassemble un ensemble de temps forts : la période d'adaptation, les accueils quotidiens, les temps festifs, les sorties, les ateliers en famille...

L'enjeu est de maintenir pour l'enfant la continuité de son lien avec ses parents en leur absence. À cette période de son développement rien ne le prédispose à vivre cette séparation.

Dans un lieu d'accueil, les enfants, les parents et les professionnel-le-s interagissent les uns par rapport aux autres, formant une triade d'où l'importance que nous devons apporter à l'accueil des familles. Le plus complexe dans l'accueil des familles, c'est de prendre du recul avec ses représentations, ses observations, ses ressentis, ses préjugés afin d'accompagner au mieux les parents et l'enfant.

Les temps d'éveil

Le jeu est une activité spontanée de l'enfant. Il favorise l'exploration, la sensation, la communication, la stimulation et surtout le plaisir.

Il s'agit de proposer aux enfants un espace d'exploration riche et varié afin de leur permettre de développer une activité autonome et réfléchie. Les différents espaces de jeux libres ou accompagnés sont aménagés afin de permettre à l'enfant de reproduire des situations de la vie quotidienne et/ou de choisir le jeu correspondant à son besoin du moment. Pendant ces moments de JEU, une présence bienveillante de l'adulte est nécessaire. Il répond aux sollicitations des enfants et joue un rôle de "régulateur". L'adulte reste vigilant et observe les situations vécues par l'enfant. Il accompagne l'enfant par la parole et le regard et intervient si besoin.

Le soin

Chaque enfant est en demande d'attention et il présente des besoins corporels et psychiques liés.

Il s'agit alors de répondre individuellement de la manière la mieux adaptée. La qualité du soin, c'est de dépasser la dimension matérielle d'hygiène et d'apparence qui n'est pas moindre, et ainsi de prendre conscience de la demande réelle de l'enfant et de l'émotion qui accompagne cette demande. Le soin en structure est une thématique très large. Elle comprend les temps de change, les petits bobos, l'apprentissage de la propreté et l'hygiène au quotidien.

Le temps des repas

La petite enfance est une période favorable au développement de bonnes habitudes alimentaires chez l'enfant, qui influenceront sa relation avec la nourriture tout au long de sa vie.

Le temps du repas n'est pas uniquement une réponse à un besoin, c'est aussi un plaisir et un partage, un moment d'échanges, de bien-être qui contribue à la socialisation. L'appétit de l'enfant est variable d'une journée à l'autre et d'un repas à l'autre. L'enfant a la capacité d'exprimer son niveau de faim et de satiété. Dans cette logique, les enfants ne seront en aucun cas contraints de manger ce qui leur est proposé. Les bébés sont nourris à la demande, individuellement, en fonction de leur rythme. Le biberon est donné dans les bras et l'adulte verbalise si nécessaire le temps d'attente afin de temporiser l'agacement et les pleurs des enfants.

L'endormissement

Le sommeil est essentiel pour le petit enfant, et il ne faut pas négliger que la collectivité peut être une source de tension et de fatigue (bruit, sollicitations des pairs et des adultes, etc.).

Le sommeil permet la récupération de la fatigue nerveuse et physique. Néanmoins, s'endormir n'est pas toujours facile pour l'enfant car cela nécessite de se séparer des jouets, des autres enfants, des adultes et de « lâcher prise ».

➤ **Bilan 2022**

Diverses actions ont vu le jour sur l'année 2022 que ce soit avec des partenaires éducatifs ou en interne.

Atelier d'éveil :

L'animatrice Soutien à la Parentalité a proposé des ateliers d'éveil au sein de la crèche. Ils durent 1h de 15h30 à 16h30 et sous inscription.

Ces ateliers ont permis d'échanger avec une ou plusieurs familles du développement de l'enfant, de leurs difficultés, de leur relation, etc... Il y en a 5 par an en moyenne.

Visites extérieures :

- Sortie motricité : 1 jeudi matin sur 2, une sortie au COSEC d'Épinac est proposée à un groupe d'enfants. Il est proposé différents types d'ateliers comme un atelier motricité, de relaxation, de danse, d'une heure et demi maximum.
- Sortie ludothèque. 4 fois sur l'année afin de permettre la découverte d'un autre lieu d'éveil.
- Sortie médiathèque : 4 fois sur l'année
- Voie verte d'Épinac. Plusieurs sorties ont pu être réalisées. Très bel espace de promenade pour les enfants.
- Passerelle. 2 passerelles ont eu lieu au mois de juin avec l'école maternelle d'Épinac.

Événementiel :

- Il a été proposé une sortie médiathèque le mardi 22 mars dans le cadre d'une rencontre intergénérationnelle autour du livre. Un partenariat avec le CPIE de Collonge La Madeleine et l'association Stimulage s'est mis en place autour de ce projet. Plusieurs ateliers enfant/famille seront proposés au sein de la structure.
- Le spectacle « Et les souris dansent » a été proposé le jeudi 13 octobre à 18h à la salle des fêtes d'Épinac. 4 familles de la structure d'Épinac se sont déplacées.
- Semaine bleue. Du côté de la structure d'Épinac, des cartes personnalisées et des petits sablés ont été fabriqués par les enfants à destination de leurs grands-parents.
- Semaine du goût. Il a été proposé divers ateliers culinaires (éveil sensoriel autour des différents goûts, amer, acide, sucré, salé iodé). La confection d'un livret de recettes a été réalisée avec les tout petits.
- Rencontre avec les familles. Un café-crêpe a été mis en place durant les vacances de février. Il s'agit de proposer un temps convivial autour d'une collation à l'arrivée et/ou au départ de la famille.
Un goûter festif a été organisé avant les vacances de décembre pour fêter la fin d'année.
- Fête de l'été. Un temps festif a été proposé sur la structure en partenariat avec la ludothèque et l'animateur soutien à la parentalité. Les élus ont été conviés le mardi 28 juin 2022 sur Épinac à partir de 16h.

Formation :

- Les équipes ont participé à plusieurs temps de formation concernant plusieurs thématiques, comme la sensibilisation à l'accueil d'enfants en situation de handicap, la communication gestuelle avec les 0-3 ans, les gestes de premiers secours et les violences intrafamiliales.
- Dans un souci de partenariat, plusieurs rencontres avec le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) ont eu lieu pour échanger sur des outils et des techniques d'accompagnement pour des enfants en difficulté ou non. Par la suite, des temps

d'observation partagée ont vu le jour à partir de septembre 2022 au sein des structures.

- Une réunion d'information a été organisée sur la structure afin d'échanger avec les familles sur l'organisation d'une journée type. Il a été aussi sujet des projets prévus pour 2023.

Projet :

- Rencontres intergénérationnelle avec l'Ehpad d'Epinaac autour d'ateliers culinaires, de balades, de jeux d'éveil, qui pourront voir le jour une fois par mois et également un projet médiation animale en attente de confirmation.

Il s'agira de proposer un atelier mensuel autour de la relation à l'animal entre seniors et jeunes enfants.

- Des rencontres avec le CAMSP vont voir le jour sous la forme de soirée-débat et de café des parents.

Communication :

- Une gazette bimensuelle est distribuée aux familles. Elle se compose d'un retour photo de la vie en crèche et d'un article traitant diverses thématiques comme l'alimentation, les pleurs, la morsure...

Une dernière partie permet d'informer les familles des projets en devenir.

- 1 journée pédagogique a eu lieu en juin 2022 sur le thème du langage des signes.

➤ **Analyse**

Plusieurs évènements ont touché l'organisation de la structure sur l'année 2022 comme :

- Plus de 2/3 des familles fréquentant la structure étaient en situation professionnelle pérenne.

- De nombreuses demandes d'accueil ont été faites afin de pouvoir retrouver un travail.

- Loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 ASAP.

- Fonctionnement en mode dégradé du fait de nombreux arrêts et d'une organisation à « flux tendu ».

➤ **Perspectives 2023**

Il s'agit tout d'abord de poursuivre les actions menées en 2022 qui ont été bénéfiques pour les familles et l'équipe.

3. La Micro-crèche d'Etang-sur-Arroux « L'Arche des P'tiots »

La direction de l'établissement est assurée par une Educatrice de Jeunes Enfants, soutenue dans ses fonctions par la coordinatrice de l'ensemble des services Petite Enfance et Famille du CIAS - Infirmière Puéricultrice.

La directrice est accompagnée dans ses missions par une adjointe, Educatrice de

jeunes enfants jusqu'au mois d'avril 2022, puis remplacée par une auxiliaire de puériculture.

En cas d'absence de la directrice, la continuité de ses fonctions est confiée à son adjointe ou à la coordinatrice Petite Enfance et Famille - Infirmière Puéricultrice.

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30 pour l'accueil régulier et du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h30 pour l'accueil occasionnel. Elle ferme ses portes une semaine à chaque petit congé scolaire et trois semaines l'été.

Le petit nombre d'enfants accueillis dans la structure permet un fonctionnement en décloisonné, c'est-à-dire que tous les enfants présents vivent leur journée ensemble, du nourrisson au plus grand.

Ainsi l'enfant :

- Est respecté dans son rythme individuel : ce n'est pas l'enfant qui s'adapte au groupe mais le groupe qui s'adapte à l'enfant.
- A la possibilité de participer aux activités proposées en fonction de ses capacités, de ses envies plutôt qu'en fonction de son âge.
- Est stimulé dans ses acquisitions par imitation des plus grands.
- Prend conscience qu'il appartient à un groupe, s'approprie et comprend les règles de vie de ce groupe, cela de façon progressive.

L'accent sera mis sur la motricité libre, l'enfant ayant besoin pour apprendre :

- A connaître son corps, son environnement spatial.
- D'être le plus libre possible dans ses mouvements.
- De découvrir et d'exercer ses possibilités motrices à tout âge et dans différentes situations.

Les journées se déroulent en fonction principalement des besoins des enfants, avec des activités manuelles, de manipulation, musicales ou motricité en fonction de l'âge, des besoins et désirs des enfants présents.

Aucune activité manuelle n'est obligatoire, l'enfant y participant uniquement s'il en a envie.

Une 2ème petite salle a été aménagée afin de pouvoir séparer le groupe sur certains temps de la journée, afin de permettre aux plus petits d'avoir des moments de calme et aux plus grands de faire des activités manuelles sans être dérangés par la curiosité des plus petits.

Les activités extérieures sont privilégiées, en toutes saisons permettant à l'enfant d'être en activité physique plus intense, primordial pour son développement mais aussi d'observer la nature environnante, les petites bêtes, les feuilles et autres

végétaux.

Il arrive aussi que certains parents viennent avec de petits animaux (poussins, canetons) et les fasse découvrir aux enfants émerveillés.

➤ **Bilan 2022**

Sur l'année 2022, l'Arche des P'tiots a accueilli **20 enfants dont 12** en accueil régulier et **8** en occasionnel. Tout accueil confondu, **7 enfants** habitent la commune d'Etang/Arroux, **4** les communes de Mesvres et St Didier/Arroux et les autres habitent les communes avoisinantes.

La micro-crèche « L'Arche des P'tiots » a l'avantage d'être proche de celle de Mesvres, « Les Loupiots », et les fermetures lors des petits congés sont alternées, ce qui permet aux parents qui travaillent de bénéficier d'un mode de garde occasionnel dans l'autre crèche.

En 2022, le taux d'occupation de la micro-crèche d'Etang/Arroux est de 86%, soit une augmentation de 6 points par rapport à 2021.

ACTIONS REGULIERES ET PONCTUELLES :

Cette année, après deux années de restrictions dues à la Covid, les activités ont pu reprendre de manière « normale ».

La bibliothèque d'Etang est intervenue une fois par mois.

La photographe est venue au mois de mars.

Le printemps a été l'occasion de jardiner et de faire la chasse aux œufs, mais aussi de la semaine de la petite enfance en partenariat avec le RPE (sortie à la ludothèque).

Journée pédagogique : travail en commun sur les points à améliorer sur ses pratiques pros, activité manuelle, intervention pôle enfance handicap 71.

Suite à l'intervention du pôle enfance handicap 71, prêt de matériel sensoriel pour mise en place d'ateliers de relaxation.

La semaine des bébés lecteurs au mois de juin a donné lieu à une sortie à la bibliothèque ainsi qu'un spectacle à l'initiative de la bibliothèque.

Puis un pique-nique s'est déroulé au sein de la structure avec les familles avant les vacances d'été. Activités et jeux étaient proposés.

Tout au long de l'année, interventions du kiosque famille pour des ateliers parents enfants, sorties à la ludothèque, rencontre parents/personnel de la crèche.

Et pour terminer l'année 2022 la fête de Noël : après-midi festif avec les familles, et proposition d'ateliers divers.

PLUSIEURS PROJETS EN PARTENARIAT :

Projet intergénérationnel avec la Maison de Bourgogne : une visite sur le thème danse et chansons en octobre, et une autre sur le partage d'une activité avec les résidents autour du thème de Noël.

Travail partenarial avec le CAMPS : création d'une grille d'observation, temps d'observations des enfants et échanges avec les équipes.



**Atelier des Sens REAAP
Wichgarden**



Atelier des Sens REAAP Etang bords de l'Arroux



**Intergénérationnel Noël
Maison de Famille de Bourgogne
et MC Etang**



Espace éveil des sens MC Etang/pole handicap 71

ANALYSE DE LA PRATIQUE DU PERSONNEL :

Les agents ont bénéficié durant l'année 2022 de 3 séances d'analyse de la pratique et d'une journée pédagogique qui a permis le renforcement de la cohésion des équipes de Mesvres et Etang.

ACTIONS REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) :

Intitulé "activités sensorielles en Familles", Les EAJE et RPE du pôle d'Etang ont proposé 6 sorties/Ateliers à Mesvres et Etang/Arroux entre le mois de juin et le mois de novembre 2022, avec une sortie dans les jardins de WichGarden où les familles ont découvert ce jardin aux milles saveurs et odeurs, autour de jeux sensoriels et dégustations de produits du jardin.

Sur les Bords de l'Arroux, les familles ont pu manipuler à leur guise de l'argile, peindre une case aux couleurs de l'Afrique, découvrir un instrument de musique africains et ses différentes sonorités. Ces deux actions phares se sont faites en partenariats avec les ateliers nomades.

4 autres ateliers ont eu lieu à Mesvres où enfants et parents se sont amusés avec le rizophone, la table lumineuse, les sphères, les lettres géantes et le voyage tactile et musical.

Au total, **83 adultes/enfants** ont participé à ces ateliers, **18 familles différentes** et **28 enfants différents**. Certaines familles ont participé à tous les ateliers.

Ces actions ont été financées à 80% par la CAF dans le cadre des appels à projet Parents71.

➤ **Perspectives 2023**

Accueillir les enfants de 2 mois ½ à 3 ans ½ dans le respect de leur bien-être et de leurs besoins.

Permettre aux parents qui travaille et en insertion professionnelle d'avoir un mode de garde. La micro-crèche « L'Arche des P'tiots » intègre le dispositif AVIP à partir de septembre 2023 et réservera une place dans ce cadre.

Tout au long de l'année, des actions seront mises en place régulièrement, comme la venue de Cécile de la bibliothèque d'Etang/Arroux, le jardinage, la motricité au gymnase des Moulands, ou plus ponctuellement, telles que la participation à la semaine de la petite enfance, la semaine des bébés lecteurs, les sorties à la ludothèque, la chasse aux œufs, la venue de la photographe professionnelle, le projet intergénérationnel avec la Maison de Bourgogne, le pique-nique de l'été et la fête de fin d'année.

4. La Micro-crèche de Mesvres « Les Loupiots »

La micro-crèche se trouve dans un pluri-accueil, avec deux autres services ; la garderie périscolaire et le Relais Petite Enfance.

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30 pour l'accueil régulier et d'urgence et de 8h00 à 18h30 pour l'accueil occasionnel.

Il ferme ses portes une semaine à chaque petit congé scolaire et trois semaines l'été. La direction de l'établissement est assurée par une Educatrice de Jeunes Enfants, soutenue dans ses fonctions par la coordinatrice de l'ensemble des services Petite Enfance et Famille du CIAS - infirmière puéricultrice.

La directrice est accompagnée dans ses missions par une adjointe, Auxiliaire de Puériculture.

En cas d'absence de la directrice, la continuité de ses fonctions est confiée à son adjointe ou à la coordinatrice Petite Enfance et Famille – infirmière puéricultrice.

Les autres membres du personnel sont diplômés CAP petite enfance.

Le petit nombre d'enfants accueillis dans la structure permet un fonctionnement en décloisonné, c'est-à-dire que tous les enfants présents vivent leur journée ensemble, du nourrisson au plus grand.

Ainsi l'enfant :

- Est respecté dans son rythme individuel : ce n'est pas l'enfant qui s'adapte au groupe mais le groupe qui s'adapte à l'enfant.
- A la possibilité de participer aux activités proposées en fonction de ses capacités, de ses envies plutôt qu'en fonction de son âge.
- Est stimulé dans ses acquisitions par imitation des plus grands.
- Prend conscience qu'il appartient à un groupe, s'approprie et comprend les règles de vie de ce groupe, cela de façon progressive.

L'accent sera mis sur la motricité libre, l'enfant ayant besoin pour apprendre :

- À connaître son corps, son environnement spatial.
- D'être le plus libre possible dans ses mouvements.
- De découvrir et d'exercer ses possibilités motrices à tout âge et dans différentes situations.

Le Pluri-accueil de Mesvres dispose de deux grandes salles et une plus petite. Celles-ci sont utilisées à certains moments de la journée par la garderie périscolaire et le RPE. En dehors de ces temps, la micro-crèche utilise ces deux pièces afin de séparer parfois le groupe d'enfants et de proposer aux plus grands des activités motrices, manuelles, de jeux libres et de permettre aux plus petits de bénéficier de temps calmes.

Les trois services au sein d'une même structure (micro-crèche, garderie périscolaire et RPE) permettent une richesse dans les échanges entre enfants et adultes. Régulièrement le RPE et la crèche font des activités ensemble. Matins et soirs, les fratries se retrouvent, les enfants de la garderie aiment venir jouer avec les jeux de la crèche et vice et versa. Cela permet aussi aux enfants en âge préscolaire de se familiariser avec les enfants qui sont déjà à l'école.

Les journées se déroulent en fonction des besoins des enfants, principalement en jeux libre (jeux d'imitation, de construction, de ballons, découverte de livres). Parallèlement, des activités manuelles, de manipulation, musicales ou de motricité sont proposées en fonction de l'âge, des besoins et désirs des enfants présents. Aucune activité n'est obligatoire, les enfants peuvent aussi ne rien faire car grandir nécessite également des temps de rêveries, d'inactions.

Enfin, les activités extérieures sont privilégiées, en toutes saisons. Celles-ci permettent à l'enfant de découvrir le milieu rural dans lequel il évolue, riche de flore

et de faune, d'être en activité physique plus intense, primordial pour son développement.

➤ **Bilan 2022**

Sur l'année 2022, la micro-crèche « les Loupiots » a accueilli **27 enfants dont 14** en accueil régulier et **12** en occasionnel, et **1** en urgence. Tout accueil confondu, **9 enfants** habitent la commune de Mesvres, **5** la commune d'Etang/Arroux, **5** la commune de Broye et les autres habitent les communes avoisinantes.

La micro-crèche « Les Loupiots » à l'avantage d'être proche de celle d'Etang/Arroux « L'Arche des P'tiots » et les fermetures lors des petits congés sont alternées, ce qui permet aux parents qui travaillent, de bénéficier d'un mode de garde occasionnel dans l'autre crèche.

En 2022, le taux d'occupation de la micro-crèche de Mesvres est de 80%, soit une augmentation de 5 points par rapport à 2021.

ACTIONS REGULIERES ET PONCTUELLES :

Cette année, les activités ont pu reprendre normalement. L'association Lire et faire lire est intervenue tous les jeudis, par le biais d'Yvon qui est venu raconter des histoires aux enfants. La photographe est venue au mois de mars réaliser des photos individuelles et de groupe.

Au printemps, les enfants ont pu faire du jardinage et utiliser le compost. La chasse aux œufs a eu lieu également pendant les vacances.

Journée pédagogique : travail en commun sur les points à améliorer sur ses pratiques pros, activité manuelle, intervention pôle enfance handicap 71.

La liaison a été mise en place avec l'école maternelle : trois enfants en juin et juillet. En revanche la liaison prévue avec le centre de loisirs n'a pu se faire.

La semaine des bébés lecteurs au mois de juin a été l'occasion d'un atelier culinaire. Un pique-nique sur les bords de l'Arroux avec les familles a permis de se dire au revoir avant les vacances d'été.

L'année s'est clôturée par la Fête de Noël : un après-midi festif avec les familles, avec proposition d'ateliers divers.

PLUSIEURS PROJETS EN PARTENARIAT :

Projet intergénérationnel : une visite des enfants à la maison de Bourgogne. Visite du jardin et plantation d'arbustes

Travail partenarial avec le CAMPS : création d'une grille d'observation, temps d'observations des enfants et échanges avec les équipes

ANALYSE DE LA PRATIQUE DU PERSONNEL :

Les agents ont bénéficié durant l'année 2022 de 3 séances d'analyse de la pratique et d'une journée pédagogique qui a permis le renforcement de la cohésion des équipes de Mesvres et Etang.

➤ **Perspectives 2023**

- Accueillir les enfants de 2 mois ½ à 3 ans ½ dans le respect de leur bien-être et de leurs besoins.
- Permettre aux parents qui travaillent et en insertion professionnelle d'avoir un mode de garde.
- La micro-crèche « Les Loupiots » intègre le dispositif AVIP à partir de septembre 2023, et réservera une place dans ce cadre.
- Tout au long de l'année, des actions seront proposées ou reconduites comme la venue tous les mardis de Yvon, bénévole de l'association Lire et Faire lire qui vient raconter des histoires aux enfants, le jardinage, les ateliers communs avec le RPE, la motricité au gymnase des Moulands ou plus ponctuellement, telles que la participation à la semaine de la petite enfance, la semaine des bébés lecteurs, les sorties à la ludothèque, le projet intergénérationnel avec la Maison de Bourgogne, la chasse aux œufs, la venue d'une photographe professionnelle, la liaison avec l'école maternelle de Mesvres, le pique-nique de l'été et la fête de fin d'année.



Ateliers des sens REAAP Mesvres



**Intergénérationnel printemps
Maison de Famille de Bourgogne
et MC Mesvres**

5. La Micro-crèche de Couches « Marguerites »

La micro crèche « Marguerites » se situe à proximité de la maison de santé, 17, rue grands bois 71490 Couches.

La structure est agréée pour recevoir 10 enfants âgés de 2 mois ½ (fin du congé maternité) à 3 ans et plus si dérogation spéciale (raison de santé, scolarisation à 3 ans ½...) dans la limite des places disponibles.

Les actions menées sur l'année 2022, se sont fondées sur un projet de vie commun construit avec l'équipe du Pluri Accueil d'Epinac « La Verrerie ».

Ce projet se base sur cinq thématiques différentes toutes liées les unes aux autres : temps du repas, le sommeil, temps d'éveil, accueil/atelier des familles et soin.

➤ **Bilan 2022**

Diverses actions ont vu le jour sur l'année 2022 que ce soit avec des partenaires éducatifs ou en interne.

Atelier d'éveil :

L'animatrice Soutien à la Parentalité a proposé des ateliers d'éveil au sein de la crèche. Ils durent 1h de 15h30 à 16h30 et sous inscription. Ces ateliers ont permis d'échanger avec une ou plusieurs familles du développement de l'enfant, de leurs difficultés, de leur relation, etc... Il y en a 5 par an en moyenne.

Visites extérieures :

- Passerelle avec le centre de loisirs. Afin de préparer de manière adaptée la bascule des enfants scolarisé en petite section et/ou âgés de 3 ans, trois rencontres étaient prévues au sein du centre de loisirs. Malgré des inscriptions, le projet n'a pas pu aboutir suite au protocole sanitaire exigeant aucun brassage de groupe.
- Sortie ludothèque. Il a été proposé une sortie ludothèque 4 fois sur l'année afin de permettre la découverte d'un autre lieu d'éveil.
- Sortie médiathèque : 4 fois sur l'année
- Partenariat bibliothèque pour des ateliers lecture.

Evènementiel :

- Le spectacle « Et les souris dansent » a été proposé le jeudi 13 octobre en matinée au sein de l'école de COUCHES. Les plus grands de la micro crèche Marguerites ont pu y participer et 9 enfants de la structure ont pu profiter de cette représentation.

- Semaine bleue. Du côté de la structure de Couches, une carte automnale a été fabriquée par les enfants à destination de l'Ehpad.

- Semaine du goût. Il a été proposé divers ateliers culinaires. La confection d'un livret de recettes a été réalisée avec les tout petits.

- Fête de l'été. Un temps festif a été proposé sur la structure en partenariat avec la ludothèque et l'animateur soutien à la parentalité.

Les élus ont été conviés le Jeudi 30 juin 2022 sur Couches à partir de 16h.

- Projet photos. A la demande des familles, des photos individuelles sont données régulièrement à chaque parent afin de leur donner un aperçu de la journée de leur enfant.

- Rencontre avec l'école de musique. Une première rencontre a eu lieu afin de réfléchir sur le partenariat éventuel entre la structure de Couches et l'école de musique. 1 séance mensuelle a été organisée autour de découverte musicale, instrumentale et vocale.
- Photographe. Sandrine MARCHAND, photographe professionnelle est venue prendre quelques clichés au sein des structures mi-avril. Une vingtaine de familles vont pouvoir commander des photos ou des objets personnalisés à l'effigie de leur(s) enfant(s).
- Fête de fin d'année. 1 goûter a été proposé aux familles en décembre 2022. Une rencontre avec les nouvelles familles a eu lieu en début d'année afin de présenter la structure.
- Formation. Les équipes ont participé à plusieurs temps de formation concernant plusieurs thématiques, comme « la sensibilisation à l'accueil d'enfants en situation de Handicap », « la communication gestuelle avec les 0-3 ans », « les gestes de premiers secours », mais également « les violences intra familiales ».
- Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le CAMPS. Il s'agit d'échanger sur des outils, des techniques d'accompagnement pour des enfants en difficulté ou non. Par la suite des temps d'observation partagée ont vu le jour à partir de septembre 2022 au sein des structures. Une réunion d'information a été organisée sur la structure afin d'échanger avec les familles sur l'organisation d'une journée type. Il a été aussi sujet des projets prévus sur l'année 2023.

Projet :

- Rencontre intergénérationnelle. Poursuivre la correspondance avec l'EHPAD.
- Médiation animale. Projet en attente de confirmation. Il s'agira de proposer un atelier mensuel autour de la relation à l'animal entre seniors et jeunes enfants.
- Des rencontres avec le CAMPS vont voir le jour sous la forme de soirée-débat et de café des parents.

Communication :

1 journée pédagogique a eu lieu en mai 2022 sur le thème du langage des signes.

➤ **Analyse**

Plusieurs évènements ont touché l'organisation de la structure sur l'année 2022 comme :

- Plus de 2/3 des familles fréquentant la structure étaient en situation professionnelle pérenne.
- De nombreuses demandes d'accueil ont été faites afin de pouvoir retrouver un travail.
- Loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 ASAP.
- Fonctionnement en mode dégradé du fait de nombreux arrêts et d'une organisation à « flux tendu ».
- Les familles fréquentant la structure avaient pour la plupart des besoins atypiques ce qui a engendré des baisses d'effectifs aléatoires et non compensables en instantané.

➤ Perspectives 2023

- Il s'agit tout d'abord de poursuivre les actions menées en 2022 qui ont été bénéfiques pour les familles et l'équipe.
- Une journée pédagogique aura lieu en mai 2023 Cette journée permettra de revoir l'organisation interne de chaque structure.
- Poursuivre le travail en partenariat entre les deux structures petite enfance du pôle par le biais de réunion commune, échanges de projets, prêts de matériel, départ en formation en commun, renfort régulier au sein des structures dans le besoin, etc...
- Organiser plusieurs temps forts au sein de l'école avec les enfants susceptibles de faire leur rentrée en septembre 2022.
- Proposer une rencontre « médiation animale » au sein des structures en répondant à un appel à projet.
- Répondre aux attentes des familles concernant la mise en place d'ateliers ludiques en famille.
- Changement de direction en attente d'un recrutement avec possibilité de réorganisation du travail du responsable.

C. L'analyse de la fréquentation

Chaque année, la fréquentation des EAJE fait l'objet d'une analyse détaillée. Les données recueillies permettent de mieux connaître la situation des familles et ainsi pouvoir répondre au mieux à leurs attentes.

➤ Fréquentation

- **Répartition par lieu de résidence** (situation au moment de l'établissement du contrat d'accueil)

	MPE "Bel Gaou"		Multi Accueil Epinac		Micro-crèche Mesvres		Micro-crèche Etang-sur-Arroux		Micro-crèche Couches		Total	
	Nombre d'inscrits		Nombre d'inscrits		Nombre d'inscrits		Nombre d'inscrits		Nombre D'inscrits		Nombre d'inscrits	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Autun centre ville	26	25		1							26	26
Autun Saint Andoche	18	15									18	15
Autun Saint Jean	12	18									12	18
Autun Saint Pantaléon*	32	29									32	29
Autun Hauts Quartiers	13	12									13	12
Autun Croix Verte	9	5									9	5
Bellevue	1	0									1	0
Fragny	5	4	1						1		7	4
Pont l'Evêque	7	6									7	6
CCGAM hors Autun	68	77	33	36	27	26	24	20	15	16	167	175
Hors CCGAM	1	2		6		1	1		8	10	10	19
Hors département	2	4	6						3		11	4
Total Inscrits	194	197	40	43	27	27	25	20	27	26	313	313
Total Familles	177	181	34	37	23	26	22	20	25	23	281	287

	MPE "Bel Gazou"		Multi Accueil Epinac		Micro-crèche Mesvres		Micro-crèche Etang-sur-Arroux		Micro-crèche Couches		Total	
	Nombre d'inscrits		Nombre d'inscrits		Nombre d'inscrits		Nombre d'inscrits		Nombre D'inscrits		Nombre d'inscrits	
CCGAM hors Autun	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Anost	3	6									3	6
Antully	9	6									9	6
Auxy	3	3	1								4	3
Brion	3	2			2	1	1	1			6	4
Broye	2	3			2	5		2			4	10
Charbonnat	1							1			1	1
Cordesse	2	3									2	3
Couches									8	9	8	9
Créot									1		1	-
Curgy	7	8									7	8
Cussy en Morvan	2	2									2	2
Dracy Les Couches									1	1	1	1
<u>Dracy Saint Loup</u>	5	4									5	4
Epinac	3	3	27	26					1	1	31	30
Etang Sur Arroux	1	1			4	5	8	7			13	13
Igornay	3	5									3	5
La Celle en Morvan		3										3
La Comelle		1						1				2
La Grande Verrière	1										1	-
<u>La Petite Verrière</u>	3										3	-
<u>Laizy</u>		5			2	2	4	2			6	9
Lucenay l'Evêque	3	1									3	1
Mesvres					14	9	3	1			17	10
Monthelon	2	3									2	3
Reclesne	2	1									2	1
Roussillon en Morvan	1	1									1	1
Saint Didier sur Arroux					1	1	3	3			4	4
Saint Emiland	1	2		1					1	1	2	4
Saint Forgeot	3	7									3	7
Saint Jean de Trézy										2		2
Saint Léger du Bois	2	2		1					3		5	3
Saint Léger Sous Beuvray					1	1	1	1			2	2
Saint Maurice Les Couches										1		1
Saint Prix							1				1	-
Saisy			3	4						1	3	5
Sommant	2	1									2	1
Sully		1	1	3							1	4
Tavernay	4	3									4	3
Thil sur Arroux					1	1	1				2	1
Tintry			1	1							1	1
Uchon						1	2	1			2	2
Total Inscrits	68	77	33	36	27	26	24	20	15	16	167	175
Total Familles	62	68	28	31	23	25	21	20	15	15	149	159

- **Le secteur « Périphérie Autunoise »** comprend les communes de : Antully, Auxy, Cordesse, Curgy, Dracy-Saint-Loup, Igornay, Monthelon, Reclesne, Saint Forgeot
- **Le secteur « Morvan »** comprend les communes de : Anost, Barnay, Chissey-en-Morvan, Cussy-en-Morvan, La Celle-en-Morvan, La Grande-Verrière, La Petite-Verrière, Lucenay-l'Évêque, Roussillon-en-Morvan, Saint-Prix, Sommant, Tavernay
- **Le secteur « Epinac/Couchois »** comprend les communes de : Collonge-la-Madeleine, Couches, Créot, Dracy-les-Couches, Epertully, Epinac, Morlet, Saint Emiland, Saint Gervais-sur-Couches, Saint Jean de Trézy, Saint Léger-du-Bois, Saint Martin-de-Commune, Saint Maurice-les-Couches, Saisy, Sully, Tintry.
- **Le secteur « Beuvray Arroux-Mesvrin »** comprend les communes de : Brion, Broye, Charbonnat, Dettey, Etang-sur-Arroux, La Chapelle-sous-Uchon, La Comelle, Laizy, La Tagnière, Mesvres, Saint Didier-sur-Arroux, Saint Eugène, Saint Léger-sous-Beuvray, Saint Nizier-sur-Arroux, Thil-sur-Arroux, Uchon.

• **Répartition des familles par situations professionnelles** (situation au moment de l'établissement du contrat d'accueil)

	MPE "Bel Gazou"	Multi Accueil Epinac	Micro-crèche Mesvres	Micro-crèche Etang-sur-Arroux	Micro-crèche Couches	Total
	Nombre De familles	Nombre De familles	Nombre De familles	Nombre De familles	Nombre De familles	Nombre De familles
Les 2 parents en activité	116	25	24	18	18	201
1 des parents en activité	29	8	1	0	2	40
Les 2 parents sans activité	6	2	0	0	0	8
Monoparentale en activité	13	0	0	0	1	14
Monoparentale sans activité	11	1	0	2	0	14
Familles d'accueil	6	1	1	0	2	10
Total familles	181	37	26	20	23	287

• **Répartition des inscrits par année de naissance**

	MPE "Bel Gazou"	Multi Accueil Epinac	Micro-crèche Mesvres	Micro-crèche Etang-sur-Arroux	Micro-crèche Couches	Total
	Nombre D'inscrits	Nombre D'inscrits	Nombre D'inscrits	Nombre D'inscrits	Nombre D'inscrits	Nombre D'inscrits
Nés en 2022	31	5	4	2	4	46
Nés en 2021	63	10	7	8	7	95
Nés en 2020	67	14	9	8	9	107
Nés en 2019	34	7	7	2	6	56
Nés en 2018	2	7	0	0	0	9
Total inscrits	197	43	27	20	26	313

NB : Les structures sont agréées pour recevoir des enfants jusqu'à l'âge de 4 ans sauf situation exceptionnelle (ex. : enfants porteurs de handicap).

Compte tenu de la demande importante d'accueil de nouveaux enfants en septembre de chaque année, le personnel préconise aux parents le départ à l'école pour les enfants dès 3 ans révolus.

Pour chaque établissement, l'agrément du nombre de places est modulable en fonction des plages horaires (ex : de 7h30 à 8h30 : agrément de 10 ; de 8h30 à 16h30 : agrément de 60).

Cette modulation ainsi que la mise en place des nouveaux contrats famille permet d'améliorer le taux d'occupation des structures et ainsi de percevoir des prestations plus importantes de la part de la CAF et de la MSA.

• **Fréquentation des structures d'accueil petite enfance**

	MPE "Bel Gazou"	Multi Accueil Epinac	Micro-crèche Mesvres	Micro-crèche Etang-sur-Arroux	Micro-crèche Couches
	Taux de fréquentation	Taux de fréquentation	Taux de fréquentation	Taux de fréquentation	Taux de fréquentation
Janvier	68%	59%	62%	75%	49%
Février	77%	81%	89%	73%	74%
Mars	84%	81%	78%	94%	80%
Avril	81%	72%	77%	84%	69%
Mai	88%	82%	80%	88%	73%
Juin	91%	78%	87%	90%	76%
Juillet	98%	66%	99%	84%	82%
Août	98%	61%	57%	79%	59%
Septembre	76%	64%	83%	87%	62%
Octobre	79%	71%	80%	98%	56%
Novembre	85%	70%	84%	87%	65%
Décembre	82%	77%	77%	87%	54%
Année 2022	83%	72%	80%	86%	67%
Pour mémoire, année 2021	71%	75%	75%	80%	69%

• **Répartition des familles par tranche de revenus annuels** (situation au moment de l'établissement du contrat)

	MPE "Bel Gazou"	Multi Accueil Epinac	Micro-crèche Mesvres	Micro-crèche Etang-sur-Arroux	Micro-crèche Couches
	Nombre de Familles	Nombre de Familles	Nombre de Familles	Nombre de Familles	Nombre de Familles
Inférieur au Plancher défini par la CAF (8 547,96€ en 2022)	35	4	4	3	2
De 8 547.96€ à 15 000€	10	3	2	2	1
De 15 000€ à 30 000€	47	13	3	6	5
De 30 000€ à 45 000€	62	11	9	5	11
De 45 000€ à 60 000€	13	5	4	3	2
De 60 000€ à 72 000€	3	1	3	0	2
Supérieur au Plafond défini par la CAF (72 000€ en 2022)	11	0	1	1	0
Total familles	181	37	26	20	23
Dont urgence Et famille d'accueil	7 5	3 1	1	-	0 2
Dont tarif horaire Inférieur ou égal à 1€	79	16	8	9	4

• Détails des inscriptions

	MPE « Bel Gazou »	Multi Accueil Epinac	Micro- crèche Mesvres	Micro- crèche Etang-sur- Arroux	Micro- crèche Couches
	Nombre d'inscriptions	Nombre d'inscriptions	Nombre d'inscriptions	Nombre d'inscriptions	Nombre d'inscriptions
En accueil :					
- Régulier/atypique	149	20	14	12	12
- Urgence	7	3	1	0	0
- occasionnel	41	20	12	8	14
	197	43	27	20	26
Refusées faute de place disponible	15	1	7	2	6
Solutions proposées :					
- Inscription en « occasionnel »	4		0	1	
- Relais d'assistantes maternelles	4		6	1	
- Autres multi accueil de la CCGAM	1		1	0	
Refusées domicilié HCCGAM	5	1	0	0	3
Abandonnées : motifs d'abandon		10			4
- Choix d'une assistante maternelle		3			3
- Choix d'une autre structure					
- Entrée à l'école	1	1		2	
- Déménagement					
- Congé parental/arrêt de l'activité professionnelle/grands parents					1
Enfants en attente pour un accueil régulier en 2023 ou plus tard	13	0		1	1

D. Les Relais Petite Enfance

1. Les missions

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service qui assure auprès des assistants maternels et des parents les missions suivantes :

- proposer un lieu ressource aux assistants maternels en mettant en place des temps dédiés (animations, temps d'échanges, rendez-vous).

- Proposer aux assistant(e)s maternel(le)s de s'inscrire dans un processus de formation professionnelle (formation continue), afin de leur permettre d'acquérir des compétences spécifiques.

- Proposer des temps d'animations variés afin de stimuler la curiosité des tout-petits et leur permettre d'avoir des temps collectifs.
- Organiser les animations en alternance afin de préserver la qualité des animations en évitant un nombre trop important de personnes à chaque séance.
- Promouvoir la profession d'assistant(e)s maternel(le)s dans l'objectif de développer leur nombre et ainsi anticiper les départs à la retraite.
- Promouvoir la profession auprès des parents qui méconnaissent parfois mal ce métier.
- Recevoir et informer les familles qui recherchent un mode d'accueil.
- Accompagner et orienter les parents qui ont parfois des demandes d'accueil très spécifiques (horaires atypiques, périscolaire, emploi d'assistant(e)s maternel(le)s dans l'attente d'une place disponible en multi accueil).
- Délivrer une information générale en matière de législation du travail.
- Renseigner les parents sur la convention collective des employés de maison.

L'information, les animations, le partenariat et la formation sont les « outils » principaux qui permettent de mieux accompagner les familles et les assistant(e)s maternel(le)s.

Depuis janvier 2022, le service à évolué pour devenir itinérant.

Il y a RPE à Autun situé à la Maison de la Petite Enfance qui se déplace sur les antennes à Etang sur Arroux, Epinac, Couches et Mesvres qui se situent dans les locaux des anciens relais petite enfance.

Ils sont animés par des professionnels de la petite enfance.

Les RPE proposent des temps d'accueil orientés plus particulièrement sur les démarches administratives et les renseignements sur la profession auprès des parents, des assistant(e)s maternel(le)s et des éventuelles personnes intéressées par une démarche d'agrément.

2. Les chiffres

➤ **Répartition des Assistant(e)s Maternel(le)s par communes**

Communes	Nombre d'AM agréés sur la CCGAM au 31/12/2022
Antully	1
Autun	28
MAM	8
Auxy	4
Brion	1
Broye	4
Charbonnat	1
Chissey en Morvan	1

Collonge la Madeleine	1
Cordesse	1
Couches	7
Créot	1
Curgy	9
Dracy St Loup	3
Epinac	8
Etang sur Arroux	10
Igornay	2
La Boulaye	1
La Celle en Morvan	1
La Comelle	2
La Grande Verrière	2
Laizy	4
Lucenay l'Evêque	2
Mesvres	2
Monthelon	2
Reclesne	1
Saisy	1
St Emiland	1
St Forgeot	1
St Gervais sur Couches	1
St Jean de Trezy	1
St Léger du Bois	2
St Léger sous Beuvray	1
St Nizier sur Arroux	1
Sully	4
Tavernay	2
Total	122

Le nombre d'assistant(e)s maternel(le)s agréé et en activité en 2022 est en baisse par rapport à 2021. Notons que sur les communes d'Anost, Cussy-en-Morvan, La Petite Verrière, Roussillon-en-Morvan et Saint Prix, il n'y a plus d'assistant(e)s maternel(le)s.

Ci-dessous un tableau qui détaille le nombre d'enfants accueillis par les assistant(e)s maternel(le)s du territoire, ainsi que le nombre de familles différentes employant des assistant(e)s maternel(le)s. Ces données sont basées sur les informations collectées auprès des assistant(e)s maternel(le)s lors de questionnaires et/ou appels formulés par les RPE. Rappelons que les professionnels répondent sur la base du volontariat et qu'il est parfois impossible de joindre ou d'avoir des éléments de réponses de certains d'entre eux.

2022	
Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s	122
Enfants - 3 ans	154
Enfants + 3 ans	423
Nb de familles	334

➤ Permanences

Plusieurs permanences fixes sont établies, néanmoins les RPE s'adapte au maximum aux besoins des usagers en proposant aussi des rendez-vous hors permanences pour pouvoir répondre à la demande.

Professionnels et parents viennent nombreux établir le contrat de travail au RPE. Ils préfèrent avoir une tierce personne, neutre, afin de faciliter les échanges.

Beaucoup demandent de l'aide pour les déclarations mensuelles et pour établir une fin de contrat.

➤ Secrétariat

La tenue et la mise à jour des fichiers représentent une part importante du travail des RPE. Le temps de recherche de documentation est aussi nécessaire pour actualiser les renseignements concernant l'emploi des assistant(e)s maternel(le)s ou des employé(e)s de maison et pour animer les réunions à thèmes. Le travail de concertation pour l'élaboration de planning avec l'équipe Ludobus est également nécessaire.

Le temps de recherche et de préparation des activités est important.

➤ Nombre de famille employant un(e) assistant(e) maternel(le) par communes

Communes	Nombre de familles en 2021	Nombre de familles en 2022
Anost	1	0
Antully	15	13
Autun	91	52
Auxy	11	5
Brion	4	3
Broye	9	6
Charbonnat	7	6
Chissey en Morvan	3	3
Collonge la Madeleine	2	1
Cordesse	2	1
Couches	6	9
Curgy	20	21
Cussy en Morvan	1	1
Dracy les Couches	2	1
Dracy St Loup	18	16
Epinac	27	28
Etang sur Arroux	38	25
Fragny	1	0
Igornay	4	3
La Boulaye	0	1
La Celle en Morvan	9	6
La Chapelle sous Uchon	3	2
La Comelle	3	2
La Grande Verrière	9	6
La Petite Verrière	2	3
La Tagnière	1	1
Laizy	8	7
Lucenay l'Evêque	5	4
Mesvres	4	4
Monthelon	7	6
Morlet	0	1
Reclesne	8	7
Roussillon en Morvan	1	1

Saisy	3	2
St Didier sur Arroux	7	4
St Emiland	3	2
St Forgeot	4	4
St Gervais sur Couches	3	3
St Jean de Trezy	3	3
St Léger du Bois	15	9
St Léger sous Beuvray	1	1
St Maurice les Couches	2	0
St Nizier sur Arroux	4	3
St Prix	1	1
Sommant	7	5
Sully	3	2
Tavernay	9	10
Tintry	0	1
Thil sur Arroux	4	0
Uchon	1	3
TOTAL	392	298
Hors CCGAM	35	19

3. Le fonctionnement du service

➤ Partenariat

Le RPE travaille avec plusieurs partenaires afin de poursuivre et ajuster les diverses activités proposées. Ces échanges sont une plus-value quotidienne pour le public accueilli.

- Le multi accueil : propositions d'actions conjointes régulières (motricité piscine).
- Les autres RPE du département : Les réunions de travail et l'analyse de la pratique professionnelle permettent les échanges d'informations et favorisent l'harmonisation des services rendus au public.
- Le service PMI : co-animation de réunions d'informations préalable à l'agrément, échange régulier sur des situations particulières.
- Le service droit et renseignement du travail (Direction de l'économie, du travail, de l'emploi et des solidarités) : les animateurs sont régulièrement amenés à contacter ce service par téléphone ou mail, afin de délivrer aux usagers des réponses justes et adaptées.
- L'IRFA par le biais de Pazzapa formation : mises en place de modules de formations dans le cadre du CPF.
- Form'assmat (anciennement Infans) : organisme de formation professionnelle, réunion d'information proposée aux assistant(e)s maternel(le)s.
- Pajemploi : renseigner les parents employeurs des évolutions du site national.
- Les travailleurs sociaux CAF, PMI, orientent au RPE dans le cadre du Pool de Puériculture, les familles en difficultés passagères lors de la naissance d'un enfant pour du prêt de matériel (landau, poussette...).
- Pôle emploi et le CILEF : présentation du métier d'assistant(e) maternel(le) à des personnes en reconversion professionnelle ou en recherche d'emploi.

- Thérapeute Bénédicte Causse : elle anime les temps d'échanges proposés par le RPE destinés aux assistant(e)s maternel(le)s sans les enfants. Ces séances participent largement à la professionnalisation et à l'évolution du métier d'assistant maternel.
- Pôle enfance handicap : information auprès des assistant(e)s maternel(le)s sur l'accueil d'enfants porteur de handicap.
- CPIE animation avec les assistant(e)s maternel(le)s.
- Le kiosque famille.

➤ **Formation**

- Animatrice responsable : analyse de la pratique professionnelle, formation sur la nouvelle convention collective, webinaire sur le nouveau référentiel des RPE, webinaire « Comment repérer les difficultés de développement et accompagner les familles ».
- animateurs : analyse de la pratique professionnelle.

➤ **Les accueils physiques et téléphoniques du service**

- **208** familles différentes ont bénéficié d'une information délivrée par le RPE. Parmi elles, **76** familles distinctes à la recherche d'un mode d'accueil, dont **16** qui recherchent en horaire atypique et **6** demandent des renseignements sur la garde d'enfant à domicile.

- **89** assistant(e)s maternel(le)s distincts ont bénéficié d'un service délivré par le RPE (accueil physique, téléphonique, atelier d'éveil, réunion d'information).

- **32** familles différentes ont participé aux ateliers proposés par le RPE.

Nous avons constaté que globalement les usagers communiquent de plus en plus par mail et que pour les assistant(e)s maternel(le)s, la prise de contact est beaucoup plus spontanée par sms.

Le fait d'accueillir les usagers sur différents sites est très apprécié ainsi que la possibilité d'avoir un rendez-vous entre 12h et 13h30.

➤ **Perspectives 2023**

- ✓ Répondre aux besoins des usagers en respectant et en s'adaptant aux mieux en tenant compte de l'étendue du territoire.
- ✓ Harmoniser les services apportés aux usagers et aux professionnels.
- ✓ Travailler en collaboration étroite avec notre hiérarchie et les communes du Haut Morvan pour réfléchir à des propositions afin de pallier l'absence d'accueil petite enfance sur ces communes.
- ✓ Proposer des temps d'accueils au RPE des enfants pour permettre aux assistant(e)s maternel(le)s de suivre des formations plus facilement.
- ✓ Poursuivre les rencontres intergénérationnelles avec Le champ Saunier et Le Parc Fleuri.
- ✓ Reprise d'un partenariat avec la médiathèque à Autun, Epinac et Etang avec un créneau dédié aux assistantes maternelles et aux enfants.
- ✓ Semaine de la petite enfance.

- ✓ Mise en place de temps festifs avec parents, enfants et assistant(e)s maternel(le)s.
- ✓ Poursuivre les passerelles avec l'école d'Etang sur Arroux.
- ✓ Mise en place d'ateliers motricité à Etang sur Arroux en partenariat avec le kiosque famille.

E. Les autres services Petite Enfance et Famille

1. Le Pool de Puériculture

Si des difficultés financières se présentent lors de la naissance d'un l'enfant, le Pool de Puériculture, situé dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance "Bel Gazou" à Autun, permet aux familles de bénéficier de matériel spécifique (landaus, poussettes, chaises hautes, lits, transats, sièges autos, etc...) sous forme de prêt, par périodes de 3 mois renouvelables.

L'orientation des publics sur le Pool de Puériculture est principalement effectuée par les travailleurs sociaux et médico-sociaux. Des prêts de matériels peuvent également être accordés aux assistant(e)s maternel(le)s agréées.

➤ **Objectifs**

- Proposer en prêt du matériel de puériculture aux familles en difficultés financières. Le prêt est consenti pour une période de trois mois, renouvelable une fois.
- Le prêt peut être l'occasion d'instaurer avec la famille une relation éducative, le contact avec les familles peut permettre une information sur d'autres services comme la Ludothèque ou 1, 2, 3 Soleil.
- Dépanner momentanément les Assistant(e)s maternel(le)s qui débutent leur activité (si le matériel est disponible). La priorité est donnée aux familles.

➤ **Bilan des prêts de matériel de puériculture**

Désignation des articles	Nb de prêts	Nb Familles	Nb Ass. mat
Siège-auto	1	1	2
Poussette simple	1		
Poussette double	1	1	1
TOTAL	3	1	2

Rappel 2021 : 1 famille et 2 Ass. Mat. ont bénéficié de ce service au cours de l'année.

Très peu de demandes pour le prêt de matériel, les familles ou professionnels privilégient l'achat de matériel d'occasion.

➤ **Perspectives 2023**

Continuer à valoriser ce prêt de matériel.

2. Le Pôle Familles

Le pôle actions familles s'appuie sur la convention territoriale globale afin de :

- Partager notre vision globale et transversale du territoire avec les différents acteurs.
- Adapter notre politique familiale et sociale aux besoins des habitants et de l'évolution de notre territoire.
- Identifier les complémentarités entre les différentes offres existantes.
- Optimiser les offres de services à destination des habitants et des familles **sur tout le territoire.**
- Développer des actions innovantes.
- Faire connaître les actions et les services auprès des habitants.

Pour ce faire, nous avons réorganisé notre pôle « actions familles » pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants de l'ensemble de notre territoire.

Acteur du soutien à la parentalité, il contribue à la mise en place de dispositifs qui accompagnent les parents dans leur rôle au quotidien, tout au long des moments forts qui émaillent leur vie.

Selon 3 axes :

- Accueillir et accompagner les familles.
- Rassembler, créer du lien.
- Ecouter, informer et orienter.

Ainsi, nous animons des actions de soutien à la parentalité en organisant des temps d'échanges entre parents par des ateliers dédiés.

Afin de renforcer la synergie des familles, des animations variées et innovantes se sont déroulées sur tout le territoire.

Nous avons souhaité accompagner les familles à partir de leur savoir-faire afin de les valoriser et devenir force de propositions.

De manière transversale avec nos **pôles accompagnement sociale et séniors**, des actions sont déployées en direction des familles afin de toucher également les publics fragilisés, en situation d'isolement, ainsi que les personnes âgées (animations inter générationnelles).

Aussi, nous organisons et /ou coanimons des groupes de paroles, des conférences thématiques, des lieux d'échanges, un lieu d'accueil parents/enfants (123 soleil), des activités partagées entre parents et enfants, des ateliers d'éveil, des sorties accompagnées et encadrées, des découvertes de loisirs de proximité...

➤ **Quelques exemples d'actions que nous conduisons**

- Les parents se posent de multiples questions tout au long de l'évolution de leur enfant. Un lieu, **le Kiosque Famille** dédié à l'accompagnement et au soutien des parents, voire des grands parents, **organise des temps de réunions-rencontres et d'échanges animés par des professionnels** autour de sujets précis ayant trait à une préoccupation commune telle que l'éducation, l'enfance, l'adolescence, les conduites à risque, l'isolement familial... Il ne s'agit pas de proposer des solutions toutes faites mais de faire que le groupe soit un espace de réflexion et

inventent ses propres solutions. Des professionnels formés à l'écoute sont présents pour réguler le groupe et accompagner.

C'est également un lieu d'écoute et d'information de part ces permanences administratives qui ont lieu les mardis de 13h30 à 18h et jeudi de 9h à 12h (**183 accueils/2022**).

Il est constitué de partenaires (CIAS, ville d'Autun, département...).

- Dans l'objectif de valoriser le vivre ensemble, de favoriser le lien intergénérationnel, la mixité sociale mais aussi d'aider les parents à développer leurs compétences éducatives et pédagogiques, de stimuler les fonctions cognitives et sensorielles des enfants, nous utilisons le jeu comme outil pédagogique pour faciliter l'acquisition de compétences. Le jeu est efficace pour soutenir et ancrer les apprentissages.

La ludothèque permet de mettre en œuvre cette mission qui est de « donner à jouer », d'accompagner les mises en jeu, de diffuser la culture ludique.

Lieu Ressource, de découvertes, la ludothèque (déployée sur 2 sites et en itinérance) permet d'accueillir des publics avec une grande diversité d'horizons ou d'âges. Notre ludothèque nous permet de proposer du jeu sur place, du prêt, des conseils, des animations, seule ou en transversalité avec les autres Pôles du CIAS.

Les structures telles que les écoles, les EPHAD, les structures spécialisées (SESSAD, IME, associations etc...) peuvent également l'utiliser toute l'année.

3007 visiteurs sur les deux sites.



- Pour aider au développement des capacités sensorielles, motrices, intellectuelles et verbales de l'enfant, tout en respectant son rythme et son bien-être afin qu'il ait du plaisir à grandir et à apprendre, nous organisons **des ateliers d'éveil pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur(s) parent(s) dans les EAJE, RPE, centres sociaux...**

- **Des temps d'accueil Parents et jeunes enfants (123 Soleil) dont l'objectif est de favoriser l'éveil et la socialisation des enfants de 0 à 3 ans en les incitant à vivre en douceur de nombreuses expériences.** C'est également un lieu d'écoute et d'échanges libres entre adultes et entre enfants.

Ici aussi, des professionnels sont présents pour assurer l'accompagnement des parents dans les questionnements à propos du développement de l'enfant : sommeil, alimentation, étapes clé du développement, conforter la relation Enfants/Parents, valoriser le parent dans son rôle (mise en confiance de ses compétences, favoriser la socialisation de l'enfant et préparer son autonomie, rompre l'isolement social des parents.

323 adultes et 370 enfants 2022.

- **Des ateliers de bricolage** comme la fabrication de marionnettes. L'activité manuelle en groupe permet d'échanger, d'explorer, de créer, de s'exprimer, de développer son estime de soi, d'entrer en contact, de lutter contre l'isolement, et de créer des liens.

L'atelier est un outil-prétexte à l'échange et la transmission.

- **Des ateliers d'écritures partagées pour tout public.** Les temps d'écriture sont alternés avec des temps de partage dans la bienveillance et le respect de chacun. C'est une manière de se réapproprier sa vie de manière distanciée. Chacun a quelque chose à raconter, en prenant du recul et en se posant. C'est une bulle qui permet d'avancer en reconnaissant ses difficultés propres et les étapes à franchir. Dans un second temps, cela permet de créer du dialogue avec les autres participants, de témoigner de son expérience, de raconter son histoire, quelque fois douloureuse, se faire du bien, aller mieux...

- **Des animations/interventions itinérantes à la demande des communes en pratiquant de « l'aller vers ».**

En fait, il s'agit de rencontrer, sans conditions préalables, les personnes là où elles sont et là où elles en sont, d'agir préventivement, de créer des liens entre les personnes et les professionnels, les services appropriés. Pour nous, il s'agit de se mettre à la portée, de s'adapter et d'être bienveillant, de se mettre en lien, à disposition sans s'imposer... en proposant des animations à thèmes ou des activités prétextes aux échanges.

Au moyen de notre Ludobus qui a circulé sur tout le territoire.

En 2022 324 enfants et 211 adultes.



- **Des sorties familiales de loisirs, sorties culturelles, de plein air ou de découvertes environnementales pour tout public – « Et si on sortait ? »**
Ces sorties permettent aux familles de bénéficier de loisirs avec leurs enfants, de vivre une relation privilégiée, de lutter contre l'isolement social.
C'est l'occasion de découvrir des lieux, de sortir du quotidien, de partager des temps forts. Coconstruire avec les familles ces sorties, permet de les valoriser dans la prise d'initiatives... et de progressivement devenir autonome dans ce domaine.
- **Des animations au sein de chaque centre de loisirs du territoire**, afin de créer des partenariats avec les équipes d'animation des ALSH du territoire, aller à la rencontre des familles par ce biais, développer la culture et la pratique du jeu dans les structures.

Dans un esprit de dynamique partenariale, afin de partager nos savoirs et savoir-faire, de parfaire la visibilité des actions et animations sur le territoire, s'organisent et se mettent en place des événements et des manifestations tout au long de l'année tels que la « semaine de la petite enfance », la « semaine bleue », une « bourse de puériculture », la « rue aux enfants », « Môm'en fête », un « Espace ludique dédié à la patinoire », des fêtes de quartier, les fêtes de l'été, de l'automne et/ou de Noël...



➤ **Le REAAP ou Parents71**

Un des objectifs prioritaires du REAAP local Autunois est de favoriser la circulation et la diffusion de l'information entre partenaires. Il permet la diffusion des actions et animations du REAAP départemental.

Des rencontres annuelles sont organisées par le REAAP 71, afin de partager un moment de cohésion (3 en 2022).

Le CIAS et particulièrement la coordinatrice Espace de Vie Sociale/Kiosque Famille est chargée de l'animation des temps de rencontres et des actions parentalité, elle pilote le REAAP local en associant plusieurs partenaires : CAF, département, ville d'Autun, CCGAM, Espaces de vie Sociales du territoire (Foyers ruraux, la Peurtantaine/Morvan découverte, les ateliers nomades, CPIE, Education Nationale, SESSAD, IME...).

➤ **Pilotage des actions**

Le Pôle Actions Familles (composé de 3 personnes) anime ces actions sur le territoire CCGAM, au sein du Kiosque, des 2 ludothèques, et en itinérance sur tout le territoire CCGAM.

Notre Pôle familles travaille en transversalité avec le Relais petite enfance (RPE) et les autres services du CIAS tels que le pôle Séniors, le pôle accompagnement social, le LAEP, les EAJE, les services de la CCGAM, de la ville d'Autun, ainsi que des partenaires extérieurs.

➤ **Quelques chiffres**

L'ensemble de ces « actions familles » ont réuni plus de **3500 enfants** et **2430 adultes**.

Des personnes participent très régulièrement, d'autres plus ponctuellement et d'autres encore participent en fonction des sujets développés.

➤ **Les Moyens/ Les outils à la mise en œuvre des actions**

Des moyens humains : Pour le CIAS 3 agents travaillent toute l'année à l'élaboration des actions et sont secondées ponctuellement par d'autres agents du pôle petite enfance, pôle séniors et pôle accompagnement social.

Ainsi que tous les partenaires qui gravitent autour du pôle Actions Familles comme : Centre sociaux Autun, les EVS (CPIE de Collonge la Madeleine, ateliers nomades, foyer ruraux...) département ...

Des moyens matériels : Un bureau permanence Kiosque famille, un espace de jeu ludothèque à Autun et à Couches, une salle aménagée et dédiée au le LAEP 123 Soleil, des salles mises à disposition par les communes ou la CCGAM, un véhicule aménagé « Itinérance », pour transporter le matériel nécessaire aux différentes actions, des véhicules de service pour se déplacer sur tout le territoire, du matériel mobilier, de jeux et jouets, de fournitures pédagogiques.

L'information des actions est diffusée en étroite collaboration avec le service Communication de la CCGAM aux moyens de différents canaux tels que flyers, affiches, site et page Facebook de la CCGAM, panneaux lumineux, e-mails, Journaux locaux.

Des moyens financiers : des prestations de services, des subventions, des budgets alloués aux services pour mettre en œuvre ces actions.

➤ **Perspectives 2023**

- Renforcer la visibilité du Pôle actions familles : favoriser une grande clarté de l'information de manière à ce que le public ciblé la perçoive efficacement.
- Développer de nouvelles actions sur et autour des 4 pôles de proximité de la CCGAM (Epinac, Couches, Etang/Arroux, Anost) au vu d'une équité envers la population du territoire.
- Le territoire entrant dans le réseau Villes amies des aînés, nous souhaitons développer des actions intergénérationnelles en lien avec les autres pôles.

➤ **Prévention des conduites addictives sans produit, les écrans - Ecole de Couches 2021/2022**

Cinq axes de questionnements récurrents sont souvent identifiés dans le domaine : Comment apprendre à nos enfants à s'informer ? Comment conseiller nos enfants sur

l'usage des réseaux sociaux ? Comment maîtriser en famille le temps dédié aux écrans ? Comment protéger nos enfants des images violentes ? Comment s'engager et s'impliquer en tant que parents ?

Il existe de nombreux sites d'informations à destination des jeunes et des familles, mais de quelle manière sont-ils reçus, compris et applicables ?

Le projet avec l'école de Couches et sa classe de CP/CE1 a visé l'accompagnement, le changement des pratiques et des comportements, mais aussi un travail sur les compétences psycho-sociales des enfants, afin de renforcer leur bienveillance. Il a été aussi important de soutenir l'esprit critique des jeunes en les accompagnant à travers la création d'un jeu, à se questionner sur des situations qu'ils pourraient rencontrer et sur la manière dont ils pouvaient les résoudre. L'enseignante accompagnée de M Munasinghe illustrateur/graphiste a proposé pendant plusieurs séances, un travail de dessin et de construction de sa pensée pour conduire à l'élaboration d'un jeu participatif : création d'un logo, les missions, la quête, les décors, les accessoires, le personnage principal, l'élément perturbateur... Les enfants les ont mis en scène devant leurs camarades à la salle Jean Genet le jeudi 30 juin et le vendredi 1^{er} juillet en présence des familles. Ce projet a été soutenu par la MILDECA suite au dépôt par le CIAS d'une demande de subvention.



III. Solidarité Personnes Agées, Santé et Handicap

A. Les services aux personnes âgées proposés par le CIAS du Grand Autunois Morvan

1. Animations "ça bouge chez les seniors"

Les animations sont ouvertes à tous les seniors du territoire. Afin de répondre au mieux aux besoins des aînés, depuis octobre 2017, en concertation avec une commission « seniors », il a été décidé que les animations soient lissées sur une période de 9 mois, allant du mois d'octobre N, au mois de juin N+1.

Les seniors sont informés des futures animations par un flyer qui est réalisé par le CIAS et disponible dans les mairies, pôles de services de proximité, centres sociaux, CIAS.

Par ailleurs, les activités sont mises en ligne sur l'agenda de la CCGAM et sur facebook.

Il est constaté que les actions mises en place sont des temps de convivialité qui encouragent le lien entre les personnes, rehaussent l'estime de soi, la sécurité et participent au maintien de l'autonomie.

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) du 28 décembre 2015, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, a créé une conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie au sein de chaque département.

Cette instance a vocation à coordonner les financements des actions de prévention afin de structurer et développer les politiques de prévention de la perte d'autonomie dans le département.

Par ailleurs, le Département de Saône et Loire a fait de la prévention l'une des priorités de sa politique en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap depuis son dernier schéma départemental.



A ce titre, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie peut décider d'accorder au CIAS du Grand Autunois Morvan une subvention annuelle pour participer au financement des animations « ça bouge chez les seniors ».

➤ **Bilan des animations seniors 2022**

Animations	Nbr de participants
JANVIER	
Jeux à la ludothèque Jeudi 13 janvier - Autun	3
ATELIER CONSERVATION DES ALIMENTS Mardi 18 janvier - Autun Avec le CPIE de Collonge La Madeleine	3
GYM EQUILIBRE Mardi 25 janvier - Autun Animé par Francesco Léonetti	7 dt 2 hors Autun Dracy St Loup : 1 Auxy : 1
Théâtre le Retraite de Babeth Lundi 31 janvier - salle des fêtes Epinac En partenariat avec la Mutualité Française	89 dt 69 hors Autun Antully 2 Auxy 8 Brion 1 Laizy 1 Curgy 2 Dracy St Loup 4 Epinac 44 La Comelle 1 Monthelon 1 Saisy 1 St Gervais 2 Sully 1 Tintry 1
FEVRIER	
Cinéma Arletty : " Qu'est-ce qu'on a tous fait au bon dieu ? " Lundi 7 février - Autun	42 dt 9 hors Autun Epinac 2 Auxy 3 Tavernay 1 Saisy 1 Broye 1 Gde Verrière 1
Spectacle de magie, ventriloquie et orgue de barbarie Mardi 8 février - Autun	33 dt 2 hors Autun Laizy 1 Broye 1
Dictée Vendredi 11 février - Autun	10 dt 2 hors Autun Auxy 1 La Comelle 1

MARS	
Fablab - atelier décors de Pâques Mardi 15 mars - Autun	7
Journée à SAVIGNY LES BEAUNE Mardi 22 mars Visite guidée des musées du Château Dégustation de deux vins accompagnés de gougères	37 dt 11 hors Autun Cussy en Morvan 2 Curgy 1 Laizy 2 Auxy 1 Broye 3 Dracy St Loup 1 Reclesne 1
Circuit découverte du territoire n° 1 Mardi 29 mars Visite guidée de la fromagerie " Gaec des Rois " à Charbonnat Déjeuner au restaurant à la Boulaye Visite des " vergers de Kéthévane " à Dettey	41 dt 9 hors Autun Epinac 2 Lucenay 1 Curgy 1 Auxy 1 Laizy 2 Broye 1 Barnay 1
AVRIL	
Salon des seniors Vendredi 8 avril - Dijon	7 dt 2 hors Autun Epinac 1 Auxy 1
Journée à la PEURTENTAINNE Mardi 12 avril Déjeuner sur site Balade guidée à Roussillon en Morvan	30 dt 7 hors Autun Epinac 2 Lucenay 1 Curgy 1 Auxy 1 Broye 1 Laizy 1
Marche sportive consciente Vendredi 29 avril Animé par Francesco Léonetti	7 dt 3 hors Autun Epinac 2 Laizy 1
MAI	
Séances GYM Lundi 9 mai : équilibre Lundi 23 mai : mémoire et renforcement musculaire - annulé Lundi 13 juin : marche consciente - annulé Lundi 27 juin : souplesse et mobilité articulaire - annulé Animé par Francesco Léonetti	3 dt 1 hors Autun Broye 1
FABLAB - création d'étiquettes pour le jardin Mardi 10 mai - Autun	7 dt 2 hors Autun Igornay 1 Dracy St Loup 1
Conférence : Arnaques téléphoniques et internet Vendredi 13 mai - Autun Animé par la gendarmerie d'Autun	16 dt 6 hors Autun Broye 1 Dracy St Loup 1 Epinac 2 Auxy 1 Curgy 1

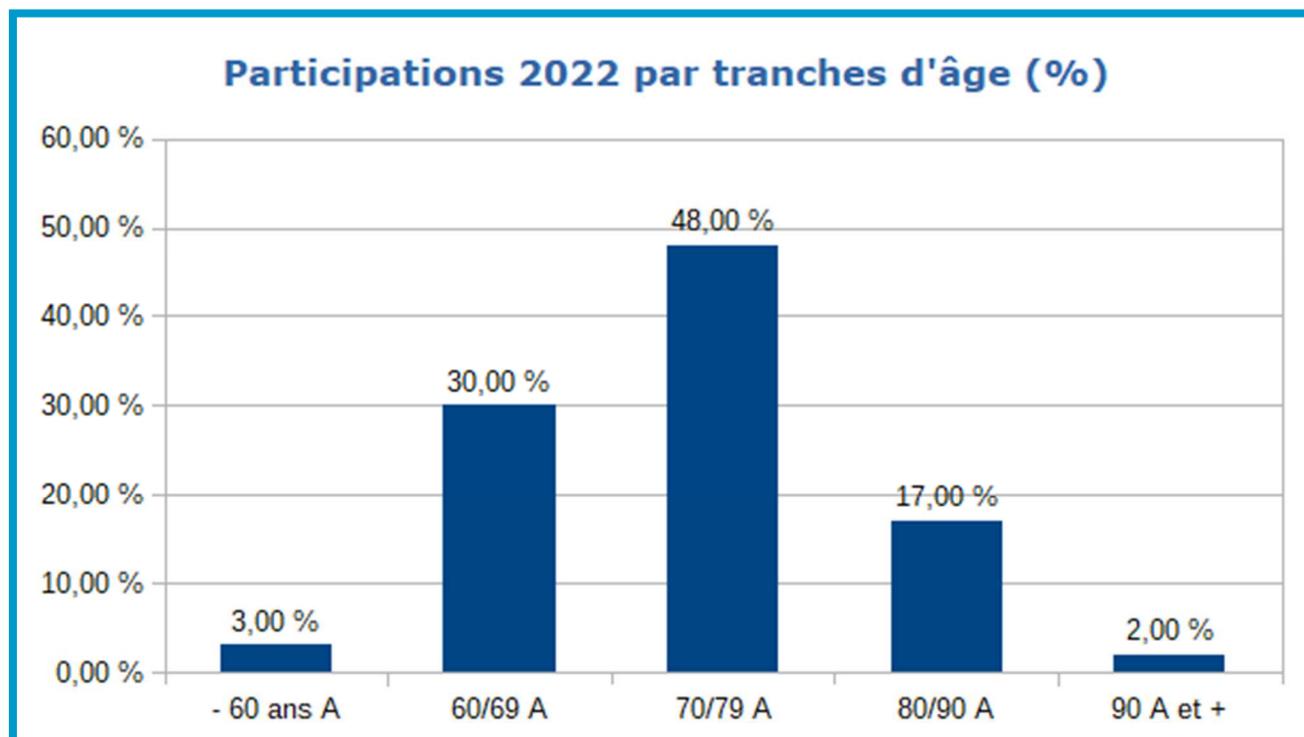
Maintien à domicile - visite de l'appartement domotique Lundi 16 mai - Autun Lundi 13 juin - Autun - annulé	2 dt 1 hors Autun Broye 1
Journée au MONT SAINT VINCENT Jeudi 19 mai Visite guidée du village médiéval Visite chez un artisan nacrier Déjeuner à Montceau Les Mines Visite guidée de la Villa Perrusson à Ecuisses	33 dt 11 hors Autun Broye 4 Monthelon 1 St Leger du Bois 1 Lucenay l'Eveque 2 Dracy St Loup 1 Curgy 1 Brion 1
Circuit découverte du territoire n° 2 Mardi 24 mai Etape chez un producteur de vin à Couches Déjeuner à Couches Découverte de l'Eco Centre Alôsnys à Curgy	15 dt 2 hors Autun Epinac 1 Broye 1
JUIN	
Théâtre "La retraite de Babeth" Lundi 20 juin - Anost En partenariat avec la Mutualité Française	15 dt 5 hors Autun Auxy 1 Curgy 1 Cussy en Morvan 2 Lucenay l'Eveque 1
Journée à BEZE Mercredi 22 juin Visite guidée du site médiéval Déjeuner au restaurant à la Boulaye Visite guidée des grottes de Bèze à pied et en barque	31 dt 14 hors Autun Broye 2 Monthelon 1 St Léger du Bois 1 Lucenay l'Eveque 2 Curgy 1 Broye 1 Dracy St Loup 1 Auxy 2 Brion 1 Epinac 2
Dictée Vendredi 24 juin - Autun	10 dt 3 hors Autun Auxy 1 La Comelle 1 Epinac 1
Circuit découverte du territoire n°3 Lundi 27 juin Etape chez "L'Escargot Morvandiau" Déjeuner au Moulin de la Petite Verrière Découvert de "La Coccinelle jardine" à Monthelon	26 dt 6 hors Autun Igornay 2 Barnay 1 Auxy 1 Curgy 1 Epinac 1
OCTOBRE	
Basket Santé Curgy Lundi 3 octobre - Annulé faute de participant	
FABLAB - création d'un porte photo Mardi 4 octobre - Autun	4 dt 2 hors Autun Auxy 1 Igornay 1

FORUM DES AIDANTS Jeudi 6 octobre - Autun	
Atelier nutrition santé Lundi 10 octobre - Autun Animé par UFC Que Choisir	4 dt 1 hors Autun Auxy 1
AGE'IMENTATION Jeudi 13 octobre - Autun Atelier participatif pour mieux manger et bouger Animé par l'IREPS	
Présentation des Ateliers " BONS JOURS " Vendredi 21 octobre Animé par la Mutualité Française	10 dont 1 hors Autun Auxy 1
NOVEMBRE	
Visite de la Caserne des Pompiers Lundi 7 novembre - Autun	9 dont 2 hors Autun Dracy St Loup 1 Auxy 1
Atelier socio esthétique : Apprendre à choisir son maquillage Mardi 8 novembre - Autun	4 dont 2 hors Atun Curgy 1 Dracy St Loup 1
FABLAB - Création d'un calendrier de l'Avent Mardi 15 novembre - Autun	4 dont 2 hors Autun Auxy 1 Curgy 1
Dictée Mardi 22 novembre - Autun	10 dont 2 hors Autun Auxy 1 La Comelle 1
Après-midi contes Jeudi 24 novembre - Couches	1 horsAutun Igornay 1
Conférence " Démarchages et sollicitations commerciales " Mardi 29 novembre - Autun Animé par UFC Que Choicir	8 dont 2 hors Autun Dracy St Loup 1 Auxy 1
DECEMBRE	
Atelier Scrapbooking Lundi 5 décembre - Autun	7
Atelier nutrition santé Mardi 6 décembre - Autun Animé par UFC Que Choisir	7 dont 3 hors Autun Dracy St Loup 1 Auxy 1 Curgy 1
Cinéma Arletty : " Plancha " Lundi 12 décembre - Autun	47 dont 8 hors Autun Auxy 2 Curgy 3 Dracy St Loup 1 Laizy 2
FABLAB - Création d'une carte de Noël Mardi 13 décembre - Autun	2 dont 1 hors Autun Curgy 1

**Ce sont au total 591 personnes qui ont participé aux animations,
Dont 194 hors Autun.**

Participations 2022 par communes du territoire

Communes	Nbr de participants
Antully	2
Autun	397
Auxy	32
Barnay	2
Brion	3
Broye	18
Curgy	17
Cussy en Morvan	4
Dracy St Loup	15
Epinac	61
Igornay	5
La Comelle	4
La grande Verrière	1
Laizy	10
Lucenay	7
Monthelon	3
Reclesne	1
Saisy	2
St Gervais sur Couches	2
St Léger du Bois	2
Sully	1
Tavernay	1
Tintry	1
Total	591



➤ **Perspectives 2023**

Maintenir des animations tout au long de l'année afin de répondre au mieux aux besoins des aînés du territoire du Grand Autunois Morvan et aux grands objectifs de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie qui sont :

- Anticiper le vieillissement de la population.
- Améliorer les politiques de prévention de la perte d'autonomie.
- Favoriser le soutien à domicile des personnes âgées.
- Mieux coordonner les stratégies régionales et locales en matière de prévention, leur contenu et leur déploiement territorial.



Après-midi Bowling à Autun



Balade à la Peurtantaine



Circuit découverte n° 1 - Les Vergers de Kéthévane à Dettey



**Visite chez un artisan
nacrier
au Mont St Vincent**



**Circuit découverte n° 2
Domaine de la Tour Bajole - Déjeuner à « l'heure des Saveurs »
et l'éco-centre Alosnys**



**Atelier conservation des aliments
avec
le CPIE de Collonge La Madeleine**

2. Les Visites de lutte contre l'isolement

Depuis juin 2016, le CIAS s'est engagé dans une démarche de lutte contre l'isolement des personnes âgées par le biais de visites de convivialités à domicile.

La collectivité dispose d'un agent pour assurer la coordination des actions en lien avec les différents partenaires.

Les visites permettent aux personnes âgées qui se sentent isolées de maintenir un lien social, de retrouver le plaisir d'échanger, de se balader ou faire un jeu en compagnie d'une personne bienveillante. A travers des activités et discussions simples, l'agent essaye de donner envie de voir la vie du bon côté et de renforcer l'estime de soi de chaque bénéficiaire.

A ce jour, bilan très positif avec une quarantaine de personnes qui bénéficient de ce service mis en place par le CIAS.

Les visites se déroulent sur le territoire de la CCGAM.

Les personnes pour lesquelles nous sommes sollicités nous sont adressées par :

- Les élus.
- Les agents du service de portage de repas à domicile et les travailleurs sociaux du CIAS.
- Les centres sociaux, par l'intermédiaire des médiateurs et animateurs.
- Les associations de service et de soins à domicile.
- Les assistantes sociales, infirmières coordinatrices, psychologues de la plateforme territoriale d'appui et du département.
- La psychomotricienne du service de soins à domicile.

Les familles peuvent également nous contacter directement (site internet de la CCGAM ou brochure).

➤ Description de la mission

La personne effectue des visites à domicile et en établissements (EHPAD) environ 1h à 1h30 tous les quinze jours. L'objectif étant d'apporter une présence, une écoute, de la bienveillance.

Elle s'adapte au besoin de la personne tout en restant dans le cadre de ses missions. En aucun cas la personne en charge des visites à domicile ne se substitue aux missions des aidants professionnels (portage de repas, aide à la toilette, ménage, courses...). Quelques exemples d'activités : la promenade, la lecture, les jeux de société, la musique, le coloriage, de l'origami...

L'agent en charge des visites a aussi un rôle de veille sociale et peut orienter l'aîné vers les services compétents selon les demandes (ex : aide à domicile, P.T.A, assistante sociale, repas à domicile...). L'idée étant de privilégier la qualité de la présence et du lien porté à la personne avec une autre approche que celle du « soin ». En lien avec l'ensemble des partenaires du territoire, il s'agit :

- De permettre aux aînés de rester à leur domicile en s'y sentant le mieux possible, avec un panel de services « complémentaires » qui facilitent leur quotidien et ce pour rompre l'isolement et redonner le goût et l'envie du « lien » à la personne.
- D'amener les aînés qui le désirent, à fréquenter des espaces collectifs (centres sociaux – clubs – sorties et animations organisées par la collectivité : sorties culturelles – cinéma – voyage – ludothèque...).



Laboratoire du mouvement



Médiation animale



**Mom'en fête
à Roussillon en Morvan**

➤ **Bilan 2022 en chiffres**

Nombre de visites et de personne visitées sur le Territoire de la CCGAM

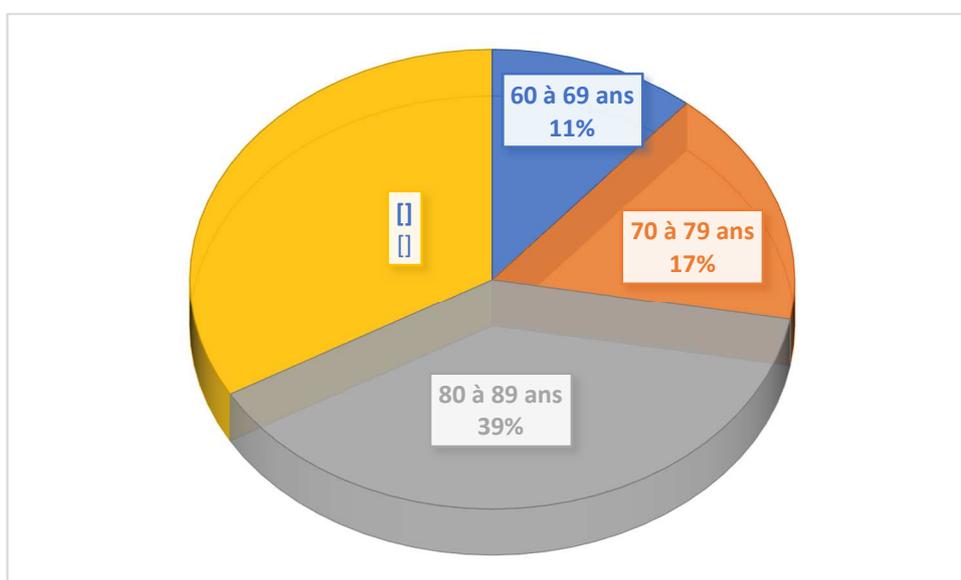
Action		2021		2022			
Communes	Nature de l'action	Nbr de visites effectuées	Nbr de personnes	Nbr de visites effectuées	Nbr de personnes	Sexe	
						H	F
Autun (centre ville)	Visite à domicile	81	5	58	4	1	3
Croix verte	Visite à domicile	35	2	19	1	0	1
St Andoche	Visite à domicile	36	4	43	3	0	3
St Jean	Visite à domicile	79	7	77	7	0	7
St Pan	Visite à domicile	44	4	40	4	0	4
EHPAD la Croix Blanche	Visite en EHPAD	25	4	40	3	0	3
EHPAD la Providence	Visite en EHPAD	11	3	15	1	0	1
EHPAD St Antoine	Visite en EHPAD	4	1	9	1	0	1
EHPAD St Charles	Visite en EHPAD	7	1	22	2	0	2
EHPAD Les Fougerolles (Epinac)	Visite en EHPAD	2	1	8	1	0	1
Anost	Visite à domicile	6	1	8	1	1	0
Curgy	Visite à domicile	4	1	13	2	0	2

Dracy Saint Loup	Visite à domicile	0	0	8	1	0	1
Etang	Visite à domicile	23	2	23	2	0	2
Laizy	Visite à domicile	0	0	5	1	0	1
Saint-Didier-sur-Arroux	Visite à domicile	0	0	2	1	1	0
Saisy	Visite à domicile	13	1	8	1	0	1
Total		370	37	398	36	3	33

En 2022, 36 personnes (contre 37 personnes en 2021) ont bénéficié de visites de lutte contre l'isolement à domicile.

Ce sont en tout **398 visites** (contre 370 visites en 2021) qui ont été effectuées, **soit + 7.56%**.

Moyenne d'âge des personnes suivies en %



La plupart des premières visites se font par l'intermédiaire de la personne qui oriente (la famille, les travailleurs sociaux du CIAS ...) pour faciliter le lien entre la personne et l'agent en charge des visites.

➤ **Partenariat avec l'Association des Petits Frères des Pauvres** (PFP).

Cette association qui a plus de 60 ans d'existence et compte 16.000 bénévoles, possède une grande expérience et un réel savoir-faire dans l'accompagnement des personnes souffrants d'isolement.

Les Petits Frères des Pauvres ont pour mission le maintien du lien social avec les personnes âgées, isolées et démunies : visites régulières de bénévoles, actions collectives (repas, goûters, sorties), séjours de vacances, actions autour de Noël.

Les équipes de bénévoles agissent partout où l'isolement de nos aînés se fait sentir : à domicile, en établissement, à l'hôpital, en foyer...
Une des spécificités de l'Association est un accompagnement fidèle et régulier, jusqu'au bout de la vie.

Sur le territoire de l'autunois, l'équipe de bénévoles des Petites Frères des Pauvres est créée depuis le 8 juin 2018 et l'agent du CIAS qui effectue les visites de convivialité en fait partie intégrante.

Elle se nomme « l'équipe de l'Autunois » et en 2022 se compose de **20 bénévoles pour 18 personnes différentes accompagnées.**

Une réunion entre bénévoles est organisée mensuellement pour partager sur les expériences de chacun et pouvoir ainsi répondre aux diverses interrogations.

➤ **Accompagnement des seniors aux ateliers mis en place par L'Association Ailes en partenariat avec Le Laboratoire du Mouvement et de Recherche de Nevers**

L'Association AILES propose des "**Ateliers de réalité augmentée pour la prévention des chutes**".

Cela consiste en une analyse scientifique de la marche réalisée par le laboratoire de recherche et d'étude sur le mouvement de Nevers, permettant de préserver l'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile et résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, grâce à des ateliers ludiques de réalité augmentée.

But :

- ✓ Améliorer/stabiliser son autonomie
- ✓ Prévenir le risque de chute
- ✓ Améliorer/stabiliser son équilibre et sa marche
- ✓ Etablir un parcours de soin personnalisé
- ✓ Créer du lien social

Les étapes du parcours :

1. Participer à une réunion collective d'information
2. Demander un certificat médical rédigé par le médecin traitant
3. Participer à l'analyse scientifique personnalisée de la marche
4. En fonction des résultats : orientation vers des médecins partenaires et/ou participation à des ateliers ludiques (cognitif, physique, de réalité augmentée) hebdomadaires d'1 heure pendant 1 an.
5. Tous les trois mois, nouvelle analyse de la marche sur ordonnance pour évaluer les progrès

➤ **Perspectives 2023**

- Dans le cadre du partenariat avec l'association des Petits Frères des Pauvres, continuer de renforcer l'équipe de bénévoles pour pallier à la demande.

- Continuer de promouvoir le maintien du lien social et conseils en prévention sur le territoire du Grand Autunois Morvan.

- Mise en place d'ateliers culinaire participatif en fonction des besoins et attentes des seniors autour de la thématique « cuisine du monde ».

Une demande de subvention a été réalisée auprès du fonds d'appui pour les territoires innovants seniors.

Les buts de ces ateliers étant de redonner aux seniors, confiances en eux tout en partageant une recette de leurs choix avec le restant du groupe.

Reprendre goût et envie de refaire des choses qu'ils n'avaient plus l'habitude de faire. De transmettre leur savoir faire et donner des astuces en cuisine. Le déroulé des ateliers serait « des courses à l'assiette » pour mettre en valeur nos seniors. La transmission de différente culture et du goût à travers le plat « du monde ».

Un des buts est aussi de favoriser les échanges intergénérationnels avec la collaboration de la Maison de La Petite Enfance à Autun.

A l'issue de ces ateliers un livre de recette sera créé pour que chacun des participants puisse en avoir quelques exemplaires, qu'ils pourront s'ils le souhaitent, partager avec leurs familles où amis.

Pour finir, le dernier atelier, sera avec un prestataire extérieur pour éventuellement un cours de cuisine sur la dernière séance avec les participants du groupe. Tout cela, pour marquer le coût final des ateliers.

- Pour favoriser l'inclusion numérique des seniors, le CIAS a reçu une subvention pour le prêt de matériel informatique, dont des tablettes « ardoiz », faciles d'utilisation.

Ces tablettes seront destinées pour une utilisation à domicile, avec l'aide des conseillers numériques de la CCGAM et pour un prêt d'une durée de 6 mois renouvelable. Les personnes seront ciblées par les agents du CIAS mais également par l'agent en charge des visites à domiciles. Le but étant de redonner confiance aux seniors en leur permettant de s'approprié l'outil, de faire des appels visio avec leur famille éloignée, de faire des démarches administratives seules pour être plus autonome...

3. Des projets ponctuels

➤ Le comité départemental de sport en milieu rural- GATEBALL

Le CIAS a pu faire découvrir le GATEBALL sur les communes d'Autun et d'Epinac. Sur Autun, l'activité a peu mobilisé, mais sur Epinac, ce sont 14 personnes différentes qui ont pu expérimenter cette activité. Le but du jeu est de marquer des points en passant des arceaux, tout en bloquant son adversaire pour que celui-ci ne marque pas dans le temps limite d'un match qui est de 30 mn. Cette activité était soutenue par la conférence des financeurs et de la prévention de la perte d'autonomie du département de Saône-et-Loire. Le CIAS a participé à mobiliser les publics et à alimenter un climat de confiance, de bienveillance et d'envie de se retrouver autour de la pratique d'une activité physique adaptée.

➤ Ateliers socio esthétiques avec AG2R

En direction du public seniors (en individuel) : 2021 (4 ateliers) et 2022 (3 ateliers). Ce sont 39 personnes différentes qui ont pu bénéficier durant une heure d'un temps pour elles. L'âge des participants a varié entre **68 et 93 ans**, avec une proportion importante de personnes âgées de plus de 80 ans. Un seul Monsieur a été mobilisé, les autres participantes étant des dames. Hormis deux dames, tous **sont veufs**, avec donc des critères d'isolement et de fragilité identifiés. Les problématiques de santé et de vieillissement sont prégnantes et l'ensemble des soins prodigués a été ressenti avec

un vrai bonheur. Des dames n'avaient jamais eu la chance, l'occasion ou les moyens de pouvoir prendre un temps pour elles.

Témoignage de Mme B. intervenante en socio-esthétique :

« - Beaucoup d'écoute active qui a permis une mise en mots des ressentis, de mettre des mots sur des maux, de préserver le lien social.

- Une écoute du corps pour apaiser des douleurs, assouplir des articulations, apporter une détente profonde, hydrater et nourrir la peau.

- Maintenir l'autonomie et favoriser la prévention, par l'information sur des conseils pour prendre soin de soi au quotidien, prendre rendez-vous auprès de professionnels adaptés, s'accorder du temps, des auto-massages, maintenir le mouvement par le soin.

- Accompagner dans la détente par la respiration et un touché relationnel, afin de baisser les angoisses, reprendre plaisir à s'occuper de soi, diminuer l'apathie, et renouer avec son corps et son image changeante ».

Quelques mots des participants :

« J'ai pu parler avec vous et cela m'a fait du bien », « ma peau est douce, fraîche, je me sens mieux », « j'ai moins mal aux mains », « j'arrive à fermer et ouvrir les doigts, vous avez vu... », « je me sens apaiser, à la fois le corps mais dans la tête aussi », « je suis toute légère », « avec vous je peux parler », « merci pour ces conseils », « je suis toute détendue », « Je me sens bien avec vous » « je me sens délassé du visage mais de tout le corps » ; « je me sens tellement plus légère » « vraiment contente d'être avec vous ici, d'être là », « merci d'être venue me voir », « ma peau est plus douce, plus souple » , « merci », « ça fait tellement du bien », « je suis contente de vous voir », « vous reviendrez me voir ? », « vous êtes un vrai cadeau ».

Les dames venaient coquettes, comme pour une sortie, un rendez-vous important. Elles sortaient et souhaitaient respecter la belle proposition qui leur était faite.

90 % d'entre elles n'avaient jamais réalisé de soins de leur vie. Ce projet tout à coup les a remis en lien avec leur corps et leurs émotions.

Le fait que l'intervenante soit neutre, vienne de Dijon et qu'elle ne connaisse pas le territoire a largement aidé à libérer la parole.

Le fait de sortir de chez elles, leur a permis de découvrir les centres sociaux, le CIAS et les nombreux projets et ateliers au sein desquels, elles pouvaient s'inscrire. Il y a eu aussi de nombreux fous rires, l'envie de légèreté et en une heure, il se passe beaucoup de chose. Elles se sont aussi rendu compte qu'il était possible de continuer à prendre soin d'elles-mêmes avec un petit budget. L'intervenante n'avait rien à vendre, donc les échanges de bons conseils n'étaient pas ambigus.

Les femmes se livraient très facilement, elles avaient envie de partager et de transmettre. En effet à chaque rencontre l'intervenante apprenait quelque chose de nouveau. Cette écoute a permis alors de se retrouver égal à égal.

Enfin l'intervenante a trouvé très intéressant de rencontrer ses 38 femmes très différentes et 1 homme, car toutes/tous avaient réellement besoin d'un temps pour elles/lui. Les objectifs de ce projet pour nous sont remplis, mais la situation de ces femmes de plus de 60 ans isolées, interrogent sur la manière dont le CIAS pourrait continuer à agir en leur direction.

➤ Récits de vie et transmission avec la CFPPA et le GIE IMPA

Le CIAS du Grand Autunois Morvan a conduit un projet de recueil de la parole de 9 personnes âgées, résidant sur le territoire de la CCGAM. Dans ce cadre, le CIAS a été soutenu par le GIE IMPA (le Groupement d'Intérêt Economique « Ingénierie Maintien à domicile des Personnes Agées ») pour la réalisation de cette action et par la conférence des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie du département de Saône-et-Loire, qui s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans vivant à leur domicile.

La réalisation d'un ouvrage collectif a été la finalité du projet, mais également la transmission intergénérationnelle en partenariat avec les élèves du Lycée Saint-Lazare d'Autun. En effet la classe terminale préparant au BAC Professionnel "Accompagnement, soins et services à la personne" a été particulièrement attentive au public sénior et aux échanges qui ont pu se construire. Ce sont 4 rencontres qui ont été programmées au sein de l'établissement: la première avait permis la rencontre des publics et les acteurs du projet Récits de Vies avaient pu exprimer leur motivation à participer à ce projet et les intervenants leur méthodologie de travail/ La deuxième rencontre avait permis aux élèves de présenter leur projet Chef d'oeuvre dont les objectifs étaient de recueillir la parole d'aînés au sein d'EHPAD, la troisième rencontre a permis à M. Munasinghe de présenter son travail de conception et de réalisation d'ouvrages, enfin la dernière rencontre a permis aux jeunes filles, à partir de la lecture des récits de vies des aînés, en petit groupe, de leur poser des questions.

Ce projet a été mené avec des intervenants de grande qualité, Mme Gaudin Evelyne pour le recueil de la parole et M Munasinghe Yas pour le graphisme et la conception du livre. La démarche a permis de :

- Rompre l'isolement physique et psychologique
- Valoriser l'estime de soi par la parole offerte et entendue
- Participer à la création collective d'un recueil d'histoires de vies
- Partager et transmettre

Ce sont donc 9 personnes âgées entre 67 ans et 100 ans qui ont accepté de transmettre et partager leurs histoires de vies : 5 femmes et 4 hommes résidant Autun, Epinac, Brion, Dracy-Saint-Loup et la Grande Verrière.

Les échanges entre les participants, même dans un contexte encore contraint d'un point de vue sanitaire, ont été riches et respectueux.

Le 9 juin 2022 une réception officielle en bibliothèque d'Autun, a permis d'offrir aux participants les livres créés. Les administrateurs ont été conviés à ce temps d'échange.



Mme Barnay Marie-Claude
Présidente de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan
Présidente du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Autunois Morvan
Conseillère départementale de Saône-et-Loire
Maire de la Grande-Verrière

Mme Gattier Monique
Vice-présidente du Centre Intercommunal
d'Action Sociale du Grand Autunois Morvan
Elué à la Ville d'Autun

vous invitent à la remise des livres aux participants du projet

Le jeudi 9 juin 2022 à 15h

« RENCONTRES. Histoire d'une vie, histoires de vies »

Récits de vies réalisés dans le cadre du soutien financier du GIE IMPA et de la conférence des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie du Département de Saône-et-Loire et du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Autunois Morvan.

Recueil des récits : Evelyne Gaudin

Illustrations : Yas Munasinghe

Bibliothèque Bussy-Rabutin, place du champ de Mars 71400 Autun - Salle d'exposition Henriette-Marguerite
Le verre de l'amitié sera partagé à l'issue de cette rencontre



4. Démarche Interco/villes amies des aînés

« L'équipe du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés a le plaisir de vous informer que votre candidature au **Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors** a été retenue et nous tenons à vous féliciter pour le projet que vous allez mettre en oeuvre en faveur des aînés et au bénéfice de toutes les générations ».

Une subvention de 10 000€ a été octroyée au CIAS de la CCGAM, pour conduire un diagnostic de territoire en transversalité avec les différentes directions de la CCGAM et les élus. Un comité de pilotage et un comité technique devront se constituer pour suivre, ajuster et évaluer le travail réalisé. Le PGI (pôle de gérontologie et d'innovation de Bourgogne France Comté) est référencé par le réseau des villes amies des aînés pour notre secteur géographique, aussi nous avons demandé un devis pour lancer l'accompagnement méthodologique. Le PGI est un acteur reconnu et légitime sur les questions relatives au grand âge et est déjà intervenu sur notre territoire notamment pour une évaluation externe de l'association AILES sur le déploiement des aides techniques.

Lancement de la démarche le 12 octobre 2022 Eduen Autun CCGAM-CIAS avec le soutien du PGI Bourgogne France Comté : Mmes Moesch Isabelle sociologue et Sarah Mazard chargée de mission.

Le service communication a assuré la promotion et le suivi de la démarche pour la CCGAM qui est le porteur de projet « Ville, Interco Amies des Aînés ». L'association dès le démarrage du projet du service communication est essentiel et est une des clés de réussite de la démarche.



« Quand la société prend des rides : défis et enjeux de la transition démographique »

Le phénomène est maintenant connu, le nombre de personnes âgées augmente. En 2035, un tiers des Français aura plus de 60 ans et la population des plus de 80 ans aura doublé et il est urgent de réfléchir à place qu'elles occupent dans notre société, aux rapports qu'elles entretiennent avec les générations qui leur succèdent, à leurs besoins dans l'avancée en âge.

La croissance rapide de la proportion des personnes âgées dans la population totale est un processus nouveau dans l'histoire et modifie de plus en plus les structures sociales.

C'est un défi social qui se présente à nous : répondre aux besoins hétérogènes et prévoir l'adaptation de la société aux enjeux de la longévité qui auront un impact notamment sur l'équilibre des territoires et des villes.

Pour ce faire, une approche transversale et holistique est nécessaire : mobilisation de tous les acteurs de la vie collective pour une qualité de vie (transports et mobilité, habitat, lien social, solidarité, participation citoyenne, services, lutte contre l'isolement, soins et accompagnement, prévention, ...).

C'est un projet de société et un levier de développement pour les territoires (innovation, adaptation, changement, ...).



5. Le service de portage de repas à domicile/veille sociale

Le service de livraison de repas à domicile contribue au maintien à domicile et apporte une alimentation saine, adaptée aux besoins nutritionnels.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le service de portage de repas à domicile et de veille sociale (actions de prévention en matière de lien social et de lutte contre l'isolement) est délégué à ADMR.

Le logo ADMR est composé d'un pictogramme stylisé à gauche, formé d'une ligne verte qui s'élève et se courbe vers le bas, et du sigle 'ADMR' en lettres capitales grises à droite.

pour tous, toute la vie, partout

ASSOCIATION ADMR SAP71
16 Bis Avenue du clos mouron
71700 TOURNUS
03 85 21 91 56

En novembre 2022, les bureaux de l'antenne ADMR d'Autun ont déménagé au 23 petite rue Marchaux – 71400 Autun.

Le CIAS verse une contribution forfaitaire annuelle pour soutenir ADMR dans l'équilibre budgétaire du service.

Chaque jour est proposé un menu complet, varié et équilibré. Les repas sont préparés localement avec des produits frais et les plats sont adaptés aux besoins (régime alimentaire spécifique).

En 2022, le coût du repas livré est à 8.87 euros.

Le coût de la livraison peut être en partie financé par l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA). Elle ouvre également droit à 50% de réduction ou crédit d'impôt selon la législation en vigueur.

➤ **Activité du service**

- 5 tournées Autun-Ville avec livraisons :

- Mardi matin (repas mardi et mercredi)
- Mercredi matin (repas jeudi et vendredi)
- Vendredi matin (repas samedi, dimanche et lundi).

- 5 tournées Extérieur avec livraisons :

- Lundi après-midi (repas mardi et mercredi)
- Mercredi après-midi (repas jeudi et vendredi)
- Vendredi après-midi (repas samedi, dimanche et lundi).

- **60 653** repas livrés, contre 67 185 en 2021 et 68 381 en 2020.

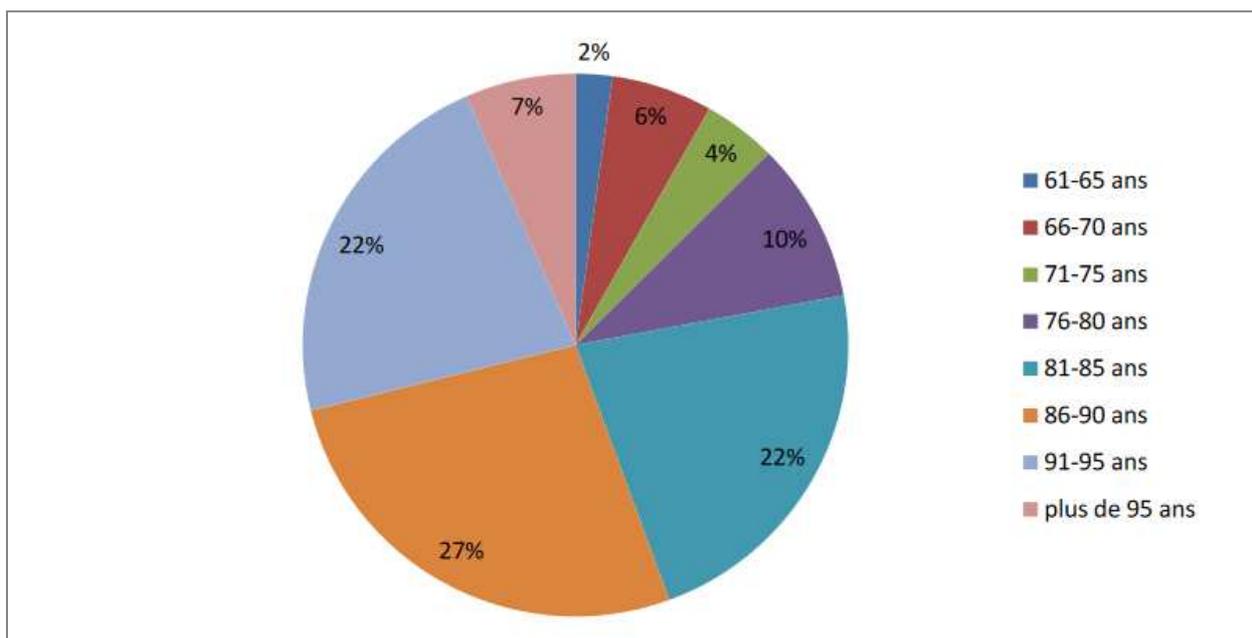
- **264** personnes livrées, contre 279 en 2021 et 390 en 2020.

Nombre de bénéficiaires et de repas livrés par commune du territoire.

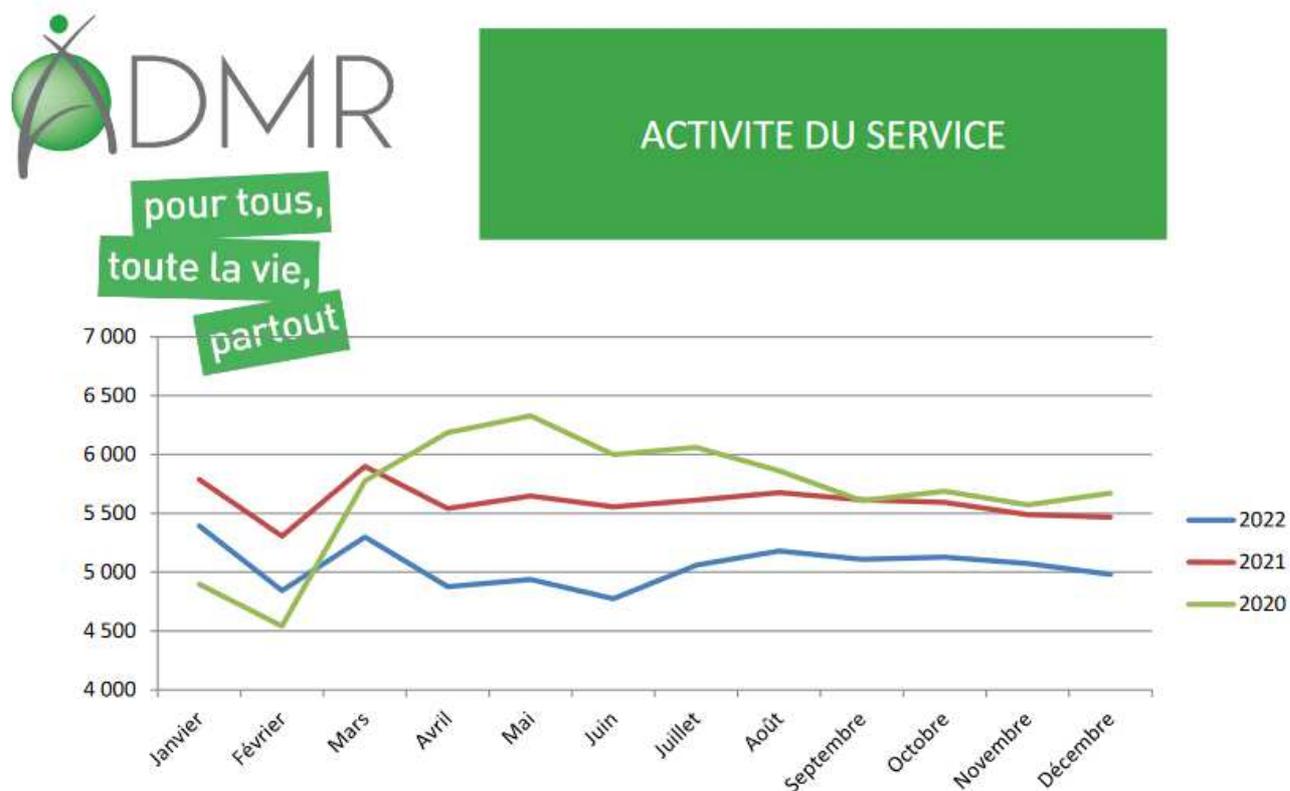
Communes	Nombre de bénéficiaires	Nombre de repas livrés
Anost	8	2 126
Antully	6	1 549
Autun	109	24 974
Auxy	1	221
Barnay	1	279
Brion	1	19
Broye	8	1 825
Charbonnat	1	364
Couches	13	3 618
Curgy	9	1 688
Cussy en Morvan	5	1 267

Dracy Les Couches	1	154
Dracy St Loup	4	976
Epinac	21	5 314
Etang sur Arroux	12	2 909
Igornay	6	1 171
La Boulaye	1	7
La Celle en Morvan	2	37
La Chapelle Sous Uchon	1	6
La Comelle	1	26
La Grande Verrière	4	610
La Petite Verrière	1	14
La Tagnière	1	148
Laizy	3	589
Lucenay l'Eveque	1	316
Mesvres	4	952
Monthelon	1	160
Morlet	1	305
Reclesne	3	869
Roussillon en Morvan	4	723
Saisy	2	561
St Didier sur Arroux	1	184
St Emiland	1	209
St Forgeot	2	511
St Jean de Trézy	1	423
St Léger Sous Beuvray	2	470
St Martin de Commune	1	229
St Pantaléon	7	1 346
St Prix	5	1 360
Sully	3	569
Tavernay	5	1 575
Total	264	60 653

Nombre de bénéficiaires par tranches d'âge (%)



Evolution du nombre de repas livrés par mois et par année



➤ **Veille sociale**

Conformément aux demandes du CIAS, le service portage repas de l'ADMR a mis en place un accompagnement social gratuit auprès de ses bénéficiaires sur le secteur du Grand Autunois Morvan.

La veille sociale ou bienveillance est une démarche collective pour identifier l'accompagnement le meilleur possible pour le bénéficiaire, dans le respect de ses choix et dans l'adaptation la plus juste à ses besoins.

Les objectifs sont :

- ✓ Le repérage des personnes âgées ou fragilisées du service dont les changements (physiques, comportementaux, état du logement...) interpellent le livreur par un état général inhabituel.
- ✓ La prise de contact avec la personne référente (indiquée dans le fichier bénéficiaire).
- ✓ L'échange avec le professionnel d'encadrement du service pour les situations qui apparaissent problématiques.
- ✓ Le suivi de la situation à travers l'utilisation d'un outil de « traçabilité veille sociale » utilisé par l'assistante technique du service et par l'équipe livraison.

La veille sociale est assurée par le biais de l'équipe de livreuses à domicile, qui est en première ligne pour repérer des difficultés sociales et signaler un état préoccupant des bénéficiaires.

En 2022, 12 personnes différentes ont bénéficié du dispositif « veille sociale » sur les communes d'Anost, Autun, Cussy, Epinac, Etang sur Arroux, Reclesne et Roussillon en Morvan. En fonction des situations signalées, un lien a été fait avec une assistante sociale du secteur, le CIAS, un mandataire judiciaire, les pompiers, le service autonomie du CD71 ou le proche aidant.

B. Plan canicule

Le Plan Canicule, mis en place du 1er juin au 15 septembre, est destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule.

L'alerte canicule est déclenchée lorsque les températures annoncées par Météo-France dépassent les seuils d'alerte, à savoir 20°C la nuit et 34°C durant la journée, pour une durée minimale de trois jours consécutifs (seuils bio-météorologiques fixés en Saône et Loire).

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle. La chaleur fatigue toujours et peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur.

Les recommandations en cas de vague de chaleur

- Boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif.
- Se rafraîchir et se mouiller le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour.
- Eviter les efforts physiques.
- Manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool.
- Eviter de sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...).

- Maintenir votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais).
- Penser à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, oser demander de l'aide.



Le plan canicule comporte quatre niveaux d'alerte progressifs

- Le niveau 1 "**veille saisonnière**" (**vigilance verte Météo France**)
- Le niveau 2 "**avertissement chaleur**" (**vigilance jaune**)
- Le niveau 3 "**alerte canicule**" (**vigilance orange**)
- Le niveau 4 "**mobilisation maximale**" (**vigilance rouge**)

La carte de vigilance météorologique de météo France

C'est une carte de France métropolitaine qui signale dans les 24 heures à venir si un danger météorologique menace : canicule, vent violent, grand froid, pluie-inondation, inondation, orages, neige-verglas, avalanches et vagues-submersion. Elle est consultable sur le site de **Météo France**. Elle est actualisée 2 fois par jour à 6h et 16h.

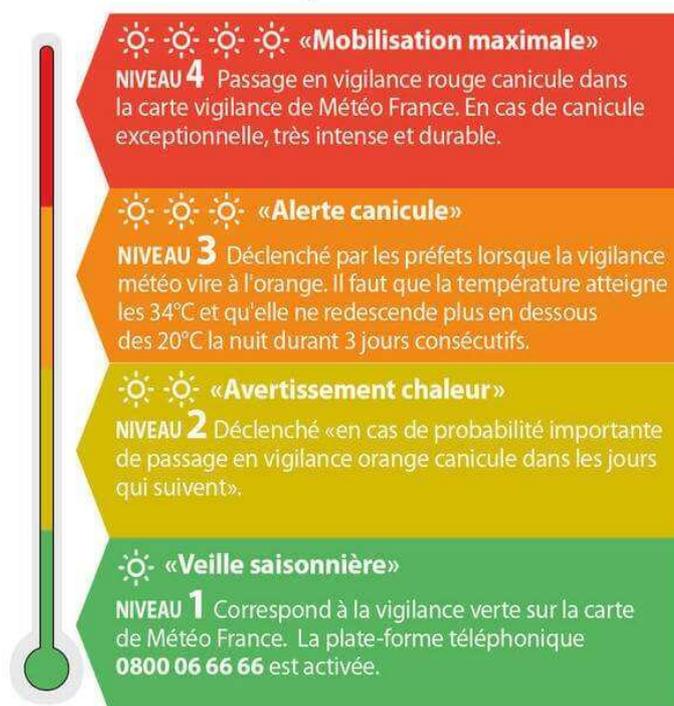
A quoi correspondent ces niveaux d'alerte ?

- ✓ **Niveau 1** : ce niveau est activé automatiquement du 1er juin au 15 septembre de chaque année. Il permet la vérification des dispositifs opérationnels, la mise en place d'une surveillance météorologique et sanitaire.
- ✓ **Niveau 2** : "Avertissement Chaleur" est une phase de veille renforcée permettant aux différents services de se préparer à une montée en charge en vue d'un éventuel passage au niveau 3 et de renforcer des actions de communication locales et ciblées (en particulier la veille de week-end et de jour férié).
- ✓ **Niveau 3** : sur la base de la carte de vigilance météorologique de Météo-France (vigilance orange), les préfets de départements peuvent déclencher le niveau 3. Cette décision prend en compte la situation locale (pollution, rassemblements...) et les

indicateurs sanitaires en lien avec les Agences Régionales de Santé (ARS). Une fois le niveau 3 activé, le préfet prend toutes les mesures adaptées dans le cadre du Plan de Gestion d'une Canicule Départemental (PGCD). A ce niveau, des actions de prévention et de gestion sont mises en place de façon adaptée à l'intensité et à la durée du phénomène : rappel des actions préventives (hydratation, mise à l'abri de la chaleur, ...), déclenchement des « plans bleus » dans les établissements accueillant des personnes âgées ou handicapées, mobilisation de la permanence des Soins Ambulatoires, des Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD), et des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), activation par les mairies des registres communaux avec aide aux personnes âgées et handicapées isolées inscrites sur les registres, mesures pour les personnes sans abri, etc.

✓ **Niveau 4** : le niveau 4 est déclenché au niveau national par le Premier ministre, sur avis du ministre chargé de la santé et du ministre de l'intérieur. Ce niveau correspond à une canicule avérée exceptionnelle, très intense et durable, avec apparition d'effets collatéraux dans différents secteurs (sécheresse, approvisionnement en eau potable, saturation des hôpitaux ou des pompes funèbres, panne d'électricité, feux de forêts, nécessité d'aménagement du temps de travail ou d'arrêt de certaines activités ...).

Les 4 niveaux du plan canicule



À partir du niveau 3



- Les personnes âgées sont regroupées dans des pièces fraîches, le personnel veille à leur hydratation.



- Les personnes âgées et handicapées isolées à domicile sont visitées par les communes.



- Des messages de prévention sont diffusés dans les médias locaux.

Source : ministère de la Santé



En 2022, comme les années précédentes, le CIAS a demandé aux communes du territoire de bien vouloir inciter à l'inscription sur le registre canicule, des personnes dites vulnérables et pour lesquelles une attention particulière devait être apportée.

Dans cette perspective, nous avons élaboré un support d'information personnalisé que les communes ont pu donner à leurs administrés.

Cette année encore, nous avons reconduit notre partenariat avec l'association Ailes pour le prêt de ventilateurs. L'association dispose d'un pool de 10 ventilateurs qui peuvent être mis à disposition sur une durée limitée (dans l'attente d'un achat par exemple). Les demandes sont à formuler au CIAS, qui médiatise la demande auprès de l'association.

Le CIAS a également élaboré un support administratif permettant à des tiers d'inscrire les personnes âgées sur les registres communaux.

L'agent en charge des visites de lutte contre l'isolement a aussi sollicité les EHPAD du territoire qui pour certains, étaient favorables à accueillir des personnes du domicile dans des lieux rafraîchis de leur structure.

➤ **Perspectives 2023**

- Demander aux associations de service et de soins à domicile de fournir au CIAS des statistiques (hospitalisations) pendant les périodes de fortes chaleurs + les besoins identifiés en ventilateurs.
- Continuer à inciter les personnes âgées à une inscription sur le registre canicule de leur commune.



IV. Insertion sociale et lutte contre les exclusions

Le CIAS du Grand Autunois mène une action générale de prévention et de développement social sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes. Elle agit dans le cadre de :

A. L'aide sociale légale : mission obligatoire

Instruction des dossiers de demande d'aide sociale légale (sous condition de ressources).

Lorsqu'une personne, faute de ressources suffisantes, ne peut pourvoir à son entretien ou aux soins qu'exige son état (aide ménagère, placement en Ehpad ou en famille d'accueil*), les collectivités publiques peuvent en vertu des dispositions légales, apporter un ensemble d'aides dont le cadre général est fixé par un règlement départemental d'aide sociale.

En matière d'aide sociale légale, le Code de l'Action Sociale et des Familles et le décret du 6 mai 1995 confient aux CCAS et aux CIAS, un rôle primordial en matière d'instruction.

➤ Nombre de dossiers instruits sur le territoire

	2021	2022
Placement des personnes âgées en établissement	48	44
Aide-ménagère à domicile	12	7
Hébergement en foyer pour handicapés	2	4
Placement chez des particuliers	2	1
Obligations Alimentaires pour les personnes du territoire	32	56
Obligations Alimentaires de personnes habitant sur le territoire mais dont le dossier est traité hors territoire	45	30
TOTAL	141	142

* A savoir que sur le territoire du Grand Autunois Morvan, il y a au total 6 familles d'accueil pour personnes âgées ou et en situation de handicap agréées par le département, ce qui représente :

- 2 Places seulement pour des personnes en situation de handicap.
- 1 place pour une personne âgée.
- 8 places qui peuvent répondre aux 2 types de public.

Pour toutes les autres demandes (APA, demande de carte d'invalidité, ...) le CIAS oriente les publics vers les services concernés (Conseil Départemental, Maison Départementale des Personnes Handicapées, Maison Locale de l'Autonomie, Plateforme Territoriale de Santé (PTA)...

Le CIAS accompagne les personnes dans leurs démarches, si nécessaire.

➤ Répartition par communes du territoire

Commune	Placement des Pers. Agées en établissement	Aide-ménagère	Hébergement en foyer pour pers. handicapées	Placement chez des particuliers	Obligations alimentaires du territoire	Obligations alimentaires hors territoire
Anost	2	1			2	
Autun	24	3	2	1	30	
Auxy					1	
Barnay					1	
Broye	1				1	
Couches	1				1	
Cordesse	1				2	
Curgy		1			3	
Dracy St Loup					2	
Epinac	4	1			1	
Etang sur Arroux	4					
Igornay		1				
La Grande Verrière	1		1		1	
Laizy					1	
La Celle						
La Petite Verrière	1					
La Tagnière						
Lucenay l'Eveque					1	
Mesvres					1	
Roussillon	2					
St Forgeot					1	
St Léger du Bois	1				6	
St Léger sous Beuvray	1					
Sommant	1				1	
Tavernay			1			
Hors territoire						30
Total	44	7	4	1	56	30

➤ Élections de domicile

Le Plan Pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale a pour ambition d'améliorer l'accès aux droits et de réduire les non-recours en favorisant l'accompagnement des personnes en précarité vers l'ouverture de leurs droits.

C'est dans cette perspective qu'un nouveau schéma de la domiciliation a été élaboré (circulaire du 10 juin 2016 relative à la domiciliation des personnes sans domicile stable).

Les CCAS/CIAS ont obligation de domicilier toute personne sans domicile stable ayant un lien avec la commune pour le bénéfice de prestations sociales légales, réglementaires et conventionnelles, ainsi que l'exercice des droits civils et civiques visés à l'article L.264-1 du CASF, nonobstant le principe de l'adresse déclarative.

	2021	2022
Nombre d'élections de domicile en cours de validité au 31 décembre (2)	30	45
Nombre de personnes domiciliées au 31 décembre (3)	45	50
Nombre d'élections de domicile réalisées (4)	40	59
- Dont le nombre de premières élections réalisées	25	29
- Dont le nombre de renouvellement réalisés	15	30
Nombre de radiations	26	15
Nombre de refus	0	0

(2) Le nombre d'élections de domicile en cours de validité correspond au nombre de titulaires d'attestations de domicile toujours en cours de validité au 31 décembre de l'année écoulée.

(3) Le nombre de personnes domiciliées correspond au nombre de titulaires d'attestation de domicile en cours de validité au 31 décembre de l'année écoulée, cumulé au nombre d'ayants droit.

(4) Le nombre d'élections de domicile réalisées correspond au nombre d'attestations de domicile délivrées au cours de l'année civile écoulée.

Deux travailleurs sociaux sont chargés de recevoir les demandeurs dans les locaux administratifs du CIAS et de les informer sur leurs droits et obligations en matière de domiciliation, sur le règlement intérieur de la structure et de s'assurer qu'ils n'ont pas déjà une attestation de domiciliation en cours de validité.

Trois assistantes administratives s'occupent de la remise du courrier aux personnes domiciliées. Un registre des contacts est tenu à jour.

En 2002, ce sont 875 courriers reçus, 356 passages et 78 courriers réexpédiés, contre 839 courriers reçus, 319 passages et 172 courriers réexpédiés en 2021.

En 2022, le CIAS a procédé à son inscription sur le logiciel **Domifa**. Il s'agit d'un outil numérique de gestion des domiciliations. En effet, cette application intuitive permet d'instruire et de valider les nouvelles demandes de domiciliation (éditer les attestations en ligne), de limiter les ruptures de prise en charge de la personne (suivi des échéances, gestion des courriers), de générer automatiquement le rapport d'activité conforme au code d'action sociale et des familles.

B. L'aide sociale facultative

L'aide sociale facultative n'a aucun caractère obligatoire mais permet d'animer une action générale de prévention et de développement social sur le territoire.

Fondée sur l'observation et l'analyse des besoins sociaux, sa mise en œuvre est l'expression directe de la politique sociale de notre communauté.

Contrairement à l'aide sociale légale qui est régie par des textes, l'aide sociale facultative ne présente pas un caractère obligatoire.

Toutefois, les prestations offertes sont soumises au principe d'égalité et doivent veiller à respecter la "vocation sociale".

Le Conseil d'Administration du CIAS, qui fixe les conditions d'attribution, doit prendre garde de ne pas porter atteinte à ces droits.

Ceci n'exclut pas la possibilité de prendre en compte les inégalités sociales et d'établir des critères de distinctions tels que : les ressources, l'obligation de résidence sur le territoire, à condition que ces critères ne soient pas discriminatoires.

Afin de mener une action sociale cohérente et de mettre en place des dispositifs complémentaires en adéquation avec les besoins de la population, le CIAS travaille en étroite collaboration avec les autres intervenants du domaine de l'insertion sociale et professionnelle du territoire (partenaires institutionnels, associations).

Les prestations du CIAS peuvent être collectives ou individuelles et être attribuées sous forme de prestations remboursables ou non (article L 123-5 du CASF) ou de prestations en nature (article 2 – Décret du 6 mai 1995).

➤ **Les principales aides et actions sociales facultatives accordées**

• **Secours d'urgence (régie)**

Une régie d'avance est mise en place pour permettre le paiement de certaines dépenses liées aux besoins élémentaires du quotidien et qui en raison de leur urgence ou de leur faible montant, ont intérêt à être réglées sous cette forme sans mandatement préalable. Ces secours sont accordés sans examen antérieur du Conseil d'Administration en raison de l'urgence et sans condition de résidence. Le caractère « urgent » de la demande sera exposé par le professionnel qui est à l'origine de la requête et validé par le CIAS du Grand Autunois Morvan (Vice-présidente et/ou Directrice et/ou travailleurs sociaux). **Une pièce d'identité et le justificatif de la dépense sont obligatoires pour l'attribution du secours.**

10 aides ont été attribuées pour un montant global de **440,60 €**.

Nature des aides	2021	2022
Habitant du territoire	8	6
Sans Résidence Stable	1	4
Hors territoire	/	/

Nature des aides	2021	2022
Alimentation	1	1
Carburant	7	5
Transport	1	/
Pharmacie	/	4
Nombre total d'Aides	9	10
Montant total des aides	260,00€	440,60€

• **Aides financières remboursables ou non remboursables**

En application des dispositions de l'article R.123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est créé, au sein du Conseil d'Administration du CIAS, **une Commission Permanente**.

La commission se réunit au moins une fois tous les deux mois et sur convocation. Les dossiers de demande sont présentés par les services du CIAS.

Les aides allouées par le CIAS ont vocation à favoriser :

- L'insertion sociale et professionnelle (accès numérique, téléphonie...).
- La mobilité (assurance, réparation voiture...).
- L'accès ou le maintien dans le logement (équipement de première nécessité, assurance, charge d'énergie, retard de loyer, frais de déménagement...).
- L'accès à la santé (mutuelle, frais médicaux ...).
- L'accès à l'éducation (frais de scolarité, restaurant scolaire ...).

Par ailleurs, il est possible d'étudier des demandes liées à des événements ou dépenses exceptionnelles.

- Dans certains cas exceptionnels, aide au rétablissement du budget ou aide dans l'attente de ressources.

L'aide sollicitée a un caractère subsidiaire et est attribuée dans le cas où aucun autre dispositif ne peut être mobilisé (FSL, APA, caisses de retraites, Caisses d'assurances, CAF, MSA, CPAM ...).

Elle peut être attribuée sous deux formes :

- Aide financière non remboursable.
- Aide financière remboursable : prêt sans intérêt.

Sont bénéficiaires toute personne majeure (seule, en couple avec ou sans enfants) en situation de précarité, confrontée à des difficultés ponctuelles et/ou momentanément privée de ressources.

Le demandeur doit résider sur le territoire de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan.

Conditions particulières d'éligibilités aux prêts :

- Ne pas être en situation de surendettement.
- Avoir une capacité de remboursement.

Toute demande doit être instruite par un travailleur social (CIAS, MDS, Association Le Pont, CPAM, CAF ...).

Elle est présentée par les travailleurs sociaux du CIAS dans un délai de 2 mois maximum après réception, à la Commission Permanente.

La demande est examinée en toute confidentialité et la commission se réserve le droit de vérifier les décisions des autres organismes.

Trois cas de figure peuvent se présenter à l'issue de la commission :

- Accord de la somme demandée partielle ou totale, sous forme d'aide remboursable ou non.

Le demandeur, l'instructeur et le créancier sont alors informés de la décision par courrier. L'aide est versée par la Trésorerie Municipale directement au créancier à réception de la facture et du RIB, ou à titre exceptionnel au demandeur.

- Ajournement de la demande.

- Rejet de la demande.

Dans ces deux derniers cas, le courrier de réponse adressé au demandeur et à l'instructeur indique le motif de la décision, les voies de recours et les conditions pour l'étude d'une nouvelle demande.

Lorsque la Commission Permanente émet un avis favorable pour une aide financière remboursable, le demandeur est invité à prendre contact avec le travailleur social du CIAS, afin de signer le contrat de prêt.

C'est lors de cet entretien, que seront définies les mensualités de remboursement, la durée et la date de remboursement.

Demandes d'aides financière par communes du territoire

Commune De résidence	Nombre de demandes
Autun	16
Epinac	4
La Comelle	2
Etang sur Arroux	2
SRS (sans résidence stable)	1
Anost	3
Dracy St Loup	1
Total	29

• **Aides financières remboursables ou non remboursables pour 2022**

Nature des demandeS d'aide	Nombre de demandes	Aides non remboursables		Aides remboursables		Nombre d'ajournement	Nombre de rejet	Nombre d'annulation
		Nb	Montants accordés	Nb	Montant accordé			
Frais d'obsèques	3	2	800.00€				1	
Réparation voiture	3	2	587.08€					1
Découvert bancaire	3	3	900.00€					
Siège adapté voiture	1						1	
Energie	7	5	1 300.45€					2
Loyer	2	1	290.80€			1		
Electroménager	1						1	
Pharmacie	1	1	142.38€					
Eau	2	2	328.53€					
Charges locatives	1	1	254.00€					
Aide alimentaire	3	2	450.00€				1	
Mutuelle	1	1	396.51€					
Nettoyage logement	1	1	750.00€					
Frais de garderie SPA	1	1	90.00€					
Total	29	21	6 289.75€			1	4	3

Pour rappel en 2021

Nature des demandes d'aides	Aides non remboursables	
	Nbr	Montants accordés
Eau	2	269.11€
Frais d'obsèques	2	700.00€
Réparation voiture	2	955.15€
Honoraires expertise psychiatrique	1	160.00€
Energie	8	2 581.88€
Loyer	2	369.98€
Nettoyage logement	1	500.00€
Installation poêle à granulés	1	500.00€
Total	19	6 036.12€

• Logement d'urgence et chambre individuelle

Afin d'apporter une réponse aux personnes nécessitant un relogement suite à un sinistre ou à une situation de violence conjugale, le CIAS du Grand Autunois Morvan met à disposition un logement T2 ou une chambre individuelle si ce logement est occupé (la prise en charge est définie selon le service instructeur).

Un accompagnement social est indispensable et conditionne l'entrée dans les lieux, la durée de séjour étant limitée à 8 semaines.

Rappelons que l'intégralité du coût de fonctionnement de ce logement (redevance équivalent loyer et financement des astreintes) est prise en charge par le CIAS.

Par ailleurs, les personnes n'ayant aucune ressource peuvent bénéficier de produits de première nécessité.

En 2022, le logement T2 a été occupé **141 jours** soit **46,38 % de taux d'occupation**.

Communes	Logement T2				Chambre CIS ou logement FJT			
	Nombre de familles		Nombre de jours d'occupation		Nombre de familles		Nombre de jours d'occupation	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Autun	2	4	90	87	3	2	5	14
CCGAM hors Autun	3	2	134	36	1	/	1	/
Extérieurs (Hors CCGAM)	2	/	2	/	1	2	4	4
Total	7	6	226	123	5	4	10	18

• **Le Réseau VIF (Violences Intra - Familiales) et l'ISCG (Intervenant Social en Commissariat et Gendarmerie)**

Définition des violences Intra - Familiales : Elles sont exercées au sein du couple, de la famille ou par un ex-conjoint ou partenaire.

Elles recouvrent de multiples actes et comportements, des violences physiques (coups et blessures - meurtre), des violences verbales et psychologiques (menaces - humiliations - contrôles...), des violences économiques (confiscation des moyens de paiement, des papiers), des violences sexuelles (viols et agressions sexuelles).

Le réseau VIF est constitué de nombreux professionnels du territoire qui s'engagent dans la lutte contre les violences Intra - Familiales. Leurs actions s'inscrivent dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Elles s'étendent sur le territoire de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan.

Le réseau a pour objectifs de :

- ✓ Faciliter la connaissance du domaine de compétences de chaque partenaire.
- ✓ Mener à bien une réflexion afin d'élaborer des actions spécifiques de prévention.
- ✓ Coordonner les actions communes.
- ✓ Améliorer la prise en charge des situations.

Le CIAS du Grand Autunois Morvan est membre du réseau VIF de l'Autunois piloté par la Ville d'Autun. Il a signé la charte du réseau VIF au mois de décembre 2015, marquant par là son engagement à le faire vivre.

L'intervention sociale en commissariat et en gendarmerie s'inscrit dans le cadre de la politique publique de prévention de la délinquance, de lutte contre la récidive, de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales, faites aux femmes. Conformément à l'article L 121-1-1 du Code de l'action sociale et des familles (CASF), il s'agit d'un dispositif d'action sociale qui se distingue de l'aide aux victimes pour laquelle il vient en complémentarité. Son officialisation repose sur les circulaires interministérielles du 1^{er} août et 21 décembre 2006, relatives à l'extension des intervenants sociaux dans les services de police et de gendarmerie qui constituent le cadre de référence du dispositif.

Elle s'inscrit dans la dynamique de la mise en place des réseaux VIF dès 2005 sur le département de Saône-et-Loire. Les ISCG n'interviennent que dans le cadre des violences conjugales et intrafamiliales.

➤ **Bilan 2022 de l'intervenant en commissariat et gendarmerie sur Autun**

Les missions :

- Accueillir les victimes de VIF dans le cadre d'une procédure ou non.
- Evaluer globalement les besoins de la personne, en fonction de ses choix et de ses désirs.
- Apporter un regard bienveillant en déculpabilisant la victime.
- Ecoute active.

- Apporter des réponses dans un contexte de crise pour rassurer.
- Orienter vers les services compétents en fonction des demandes.
- Faciliter le lien entre les institutions et les différents services sociaux.
- Rester en alerte sur des situations complexes.

Le cadre d'intervention :

- Principalement en permanence à la gendarmerie d'Autun (secteur CCGAM correspondant à toute la compagnie d'Autun : Epinac, Etang sur Arroux, Montchanin) à 50% sur 2 jours par semaine (très souvent les lundis et jeudis).
- Les victimes sont reçues dans un bureau individuel qui permet la confidentialité des échanges.
- Travail en étroite collaboration avec la gendarmerie (pas destiné à alimenter l'enquête judiciaire).

Le travail de l'intervenant social en gendarmerie est efficient s'il est mené conjointement avec les gendarmes.

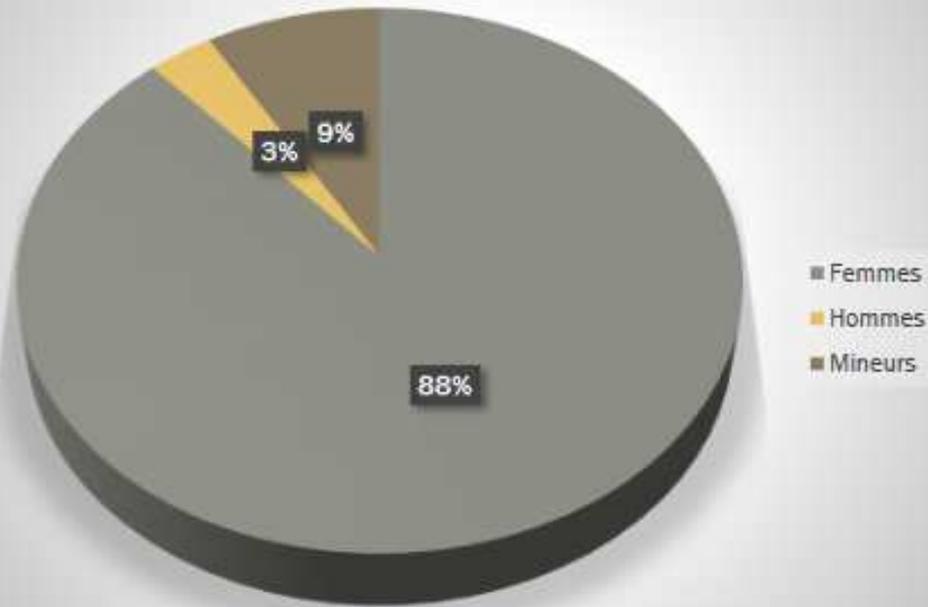
Pour cela, il y a eu un temps de prise de connaissance des compétences de chacun et de cadrage des interventions afin qu'elles soient complémentaires dans l'intérêt des victimes.

- Accueil de personnes majeures et mineures. victimes ou mises en cause.
- Travail avec le réseau VIF et tous les partenaires locaux (qui accueil du public).

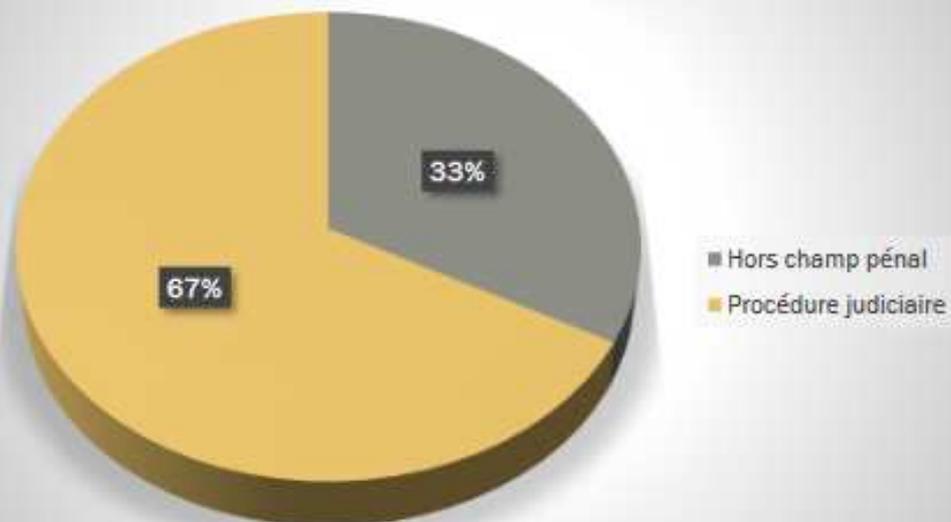
➤ **Les chiffres**



Typologies des victimes



Traitement des dossiers





➤ Analyse

- L'augmentation des chiffres continue, cela est dû à la libération de la parole, la connaissance des réseaux VIF et donc d'un accompagnement des victimes dans tous les domaines.
- Les victimes sont majoritairement des femmes.
- L'accompagnement des victimes doit se faire avec une prise en compte également des auteurs. Le système familial est à comprendre pour une prise en charge efficace.
- Le professionnel doit accepter les « aller/retour » de la victime, cela fait partie du processus.
- La démarche juridique est importante mais pas une fin en soi. Il est important de continuer l'accompagnement par le réseau sur différents domaines.
- Les victimes disent apprécier et être soulagées d'une prise en compte et d'un lieu de parole au moment de la « crise ».

• **Bouquets offerts pour la Fête des mères**

Le CIAS offre le jour de la Fête des mères un bouquet de fleurs aux mamans présentes à la maternité.

Au regard du contexte sanitaire, aucune délégation n'a pu être organisée, mais en accord avec la directrice de l'hôpital, les bouquets ont pu être livrés le matin, stockés puis remis par les équipes aux mamans.

En 2022, **6** bouquets ont été remis aux mamans de nouveaux nés pour un montant de **120.00€**.

Pour rappel, en 2021, 6 bouquets offerts pour un montant de 120.00€.

- **Aide au permis de conduire en faveur des jeunes**

Depuis décembre 2013, le CIAS du Grand Autunois Morvan attribue une aide pour le financement du permis de conduire à tous les jeunes domiciliés sur son territoire d'intervention.

Cette aide de 150 € intervient en complément de l'aide de 500 € accordée par le Conseil Régional de Bourgogne.

L'instruction des dossiers de demande est effectuée par le CILEF. L'aide est directement versée à l'auto-école où le jeune est inscrit.

En 2022, 78 jeunes ont bénéficié de ce soutien financier, soit une aide totale de **11 700. 00 €**.

Bénéficiaires par commune	
Anost	1
Antully	1
Autun	47
Auxy	1
Curgy	1
Igornay	1
Epinac	5
Cussy	1
Cordesse	1
La Comelle	1
La Grande Verrière	1
Laizy	2
Mesvres	1
Etang sur Arroux	4
Saint Prix	1
La Boulaye	1
St Jean De Trézy	1
Saint Léger Sous Beuvray	2
Saint Nizier sur Arroux	1
Saint Forgeot	1
Saisy	1
Saint Emiland	1
La Tagnière	1
Total	78

Bénéficiaires par année de naissance									
1997	1998	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	TOTAL
2	2	2	1	16	30	16	7	2	78

Pour rappel, en 2021, 52 jeunes ont bénéficié de ce soutien financier pour un montant total de 7 800.00€.

- **Transport pour personnes âgées ou à mobilité réduite**

Une prise en charge est attribuée aux personnes âgées de plus de 65 ans et non imposables sur le revenu ainsi qu'aux titulaires de la carte d'invalidité (+80%) délivrée par la Préfecture de Saône-et-Loire.

Il s'agit de l'attribution gratuite soit d'une carte de transport trimestrielle ou d'un carnet ou 10 tickets par mois. Le dispositif concerne le transport interurbain.

Années	Nombre de bénéficiaires	Nombre de titres distribués	Montants	TOTAL
2022	36	- 85 cartes trimestrielles - 22 cartes mensuelles - 5 carnets de 10 tickets	- 2 890€ (85 cartes à 34€) - 264€ (22 cartes à 12€) - 40€ (5 carnets à 8€)	3 194.00€
2021	30	- 91 cartes trimestrielles - 8 cartes mensuelles - 5 carnets de 10 tickets	- 3 168.82€ (91 cartes à 34.82€) - 96€ (8 cartes à 12€) - 40€ (5 carnets à 8€)	3 304.82€

C. L'accueil de jour

Pour rappel, l'accueil de jour (boulevard Latouche à Autun) avait pour vocation d'accueillir, en journée, les personnes majeures sans résidence stable (bénéficiant d'un abri par le 115) et/ou en situation d'isolement notamment grâce à une équipe de bénévole.

Depuis la saison hivernale 2020-2021, l'accueil de jour n'a pas repris son activité.

En effet, l'association « Abri Hivernal de l'Autunois » n'a pas poursuivi son activité et a été dissoute en janvier 2023. Le public accueilli étant principalement le même que celui hébergé par l'abri hivernal de l'Autunois, le CIAS a pris la décision de ne pas maintenir l'ouverture de l'accueil de jour mais de privilégier une réflexion partenariale autour de l'accueil et l'hébergement d'urgence sur notre territoire.

Pour ce faire, 3 réunions partenariales ont été organisées où plusieurs sujets ont été abordés :

- Le 30 novembre 2021 : fermetures des structures (AHA et GSPS), présentation des dispositifs existants (115, mobi 115, dispositifs de l'association Le Pont, plateforme logement, associations caritatives), rappel de la procédure à suivre face à l'accueil d'une personne en demande d'hébergement, réflexion sur le devenir de l'Abri Hivernal et interrogation des besoins sur notre territoire.

- Le 1^{er} février 2022 : détail des dispositifs de demande d'hébergement et de logement (guichet enregistreur, plateforme logement, 115, mobi 115, SAO), point sur les sollicitations du public depuis la dernière réunion et les solutions trouvées (ou pas), présentation du poste d'intervenant social en commissariat et gendarmerie et des actions nouvelles du Secours Catholique.

- Le 20 janvier 2023 : information sur la dissolution de l'association « Abri hivernal de l'Autunois », point sur les dispositifs existants de l'association le Pont (EMMR : Equipe Mobile en milieu Rural de l'Association le Pont, CHRS, ALT...)

D'autres réunions pourront être envisagées selon les besoins repérés et les sujets nécessitant un temps de présentation. En attendant, chaque partenaire répond au cas par cas aux sollicitations du public.

D. L'accueil des usagers réalisé au CIAS

Le CIAS est un lieu d'écoute, d'information, de soutien et d'orientation. L'accueil des usagers est réalisé par un personnel qualifié qui au cours d'un premier accueil oriente, si nécessaire, les publics auprès d'un travailleur social pour un entretien plus approfondi. L'accueil se déroule de façon personnalisée favorisant les échanges avec les personnes reçues.

Il s'agit avant tout d'établir une relation de confiance et de traiter au mieux les demandes (accompagnement dans les démarches à réaliser, information sur ses droits et obligations, orientation vers les services compétents, etc.).

Accueil du public pour l'année 2022 :

- Accueil téléphonique : **6 512** contre 6 657 en 2021 soit -2.18%
- Accueil physique : **644** contre 729 en 2021 soit - 11.66%

E. L'accueil social et suivi du public

En 2022, les travailleurs sociaux du CIAS ont effectué **824 accueils**, dont 21 % en premier rendez-vous, 48 % dans le cadre de suivi ponctuels et 31 % en suivis réguliers.

- Nombre de dossiers traités par objet

Objet	2021	2022
Aide à domicile	71	67
Aide sociale	1	6
Alimentation	6	11
Assurance	9	9
Administratif et autres	29	40
Budget	123	90
Décès	24	13
Election de domicile	35	35
Emploi	15	11
Energie	58	34
Equipement logement	1	2
Logement accès	64	94
Logement maintien	40	55
Mise sous protection	16	5
Point de situation	99	64
Prestations sociales	38	58
Retraite	47	82
Santé	54	95
Transport	8	15
Veille sociale	37	38
Total	775	824

- **Nombre de dossiers traités par tranches d'âge**

	< 18 ans	18 – 25 ans	26 – 35 ans	36 – 45 ans	46 – 59 ans	> 60 ans	NC	Total
Nombre d'interventions 2022(*)	0	38	50	42	114	567	13	824
Nombre d'interventions 2021	0	33	32	21	149	525	15	775

- **Répartition par Communes du territoire**

Communes	Nombre d'accueils en 2021	Nombre d'accueils en 2022
Anost	26	12
Antully	23	8
Autun	458	460
Auxy	1	3
Broye		1
Chissey en Morvan	1	1
Collonge la Madeleine	2	2
Couches	1	6
Curgy	2	10
Cussy en Morvan		1
Dettey	2	2
Dracy les couches	0	
Dracy saint loup	17	21
Epertully	1	1
Epinac	91	72
Etang sur Arroux	17	17
Hors CCGAM	2	1
Hors département	4	1
Igornay	3	3
La Boulaye	1	3
La Celle en Morvan		4
La Chapelle sous uchon		1
La Comelle		2
La Grande Verrière	6	7
La Petite Verrière	1	1
La Tagnière	0	
Laizy		14
Lucenay l'Evêque	2	1
Mesvres	18	10
Morley	3	
NC	2	3
Reclesne		3
Roussillon en Morvan		1

Saint Didier sur Arroux	1	18
Saint Emiland	0	
Saint Eugène	1	1
Saint forgeot		11
Saint Léger sous Beuvray	2	
Saint Nizier sur Arroux	1	
Saint Prix	7	
Saisy	1	
SRS (personne sans résidence stable)	57	82
St Forgeot	2	
St Léger du Bois	2	
St Martin de Commune	5	
Sully	12	11
Tavernay	1	8
Tintry	0	1
Total	775	824

• **Permanences des travailleurs sociaux au centre social du Prieuré Saint Martin - Quartier de Saint Pantaléon à Autun**

Depuis le 21 avril 2015, les permanences se font sur rendez-vous au centre social du Prieuré Saint-Martin, **à la demande des usagers.**

2 accueils ont été effectués en 2022.

Pour rappel : en 2021, 7 accueils.

• **Permanences du travailleur social à la Mairie d'Épinac**

Les permanences (à la mairie d'Épinac ou à domicile) ont lieu sur rendez-vous les mercredis matin de 9h à 12h **et sur d'autres journées lorsque nécessaire.**

36 accueils ont été effectués en 2022 (dont 30 concernaient les habitants d'Épinac) pour **22** personnes différentes. Soit un total de 19 accueils en mairie avec rendez-vous et 17 visites à domicile.

Pour rappel : en 2021, 58 accueils ont été effectués pour 29 personnes différentes.

• **Visites et accompagnements extérieurs réalisés par les travailleurs sociaux**

Les travailleurs sociaux du CIAS réalisent également des visites extérieures. Celles-ci ont lieu, soit au domicile des usagers, soit dans les mairies des communes.

Les travailleurs sociaux peuvent aussi être amenés à accompagner les usagers lors de rendez-vous extérieurs (tribunal, caisses de retraite, banques, ...).

En 2022, les travailleurs sociaux ont réalisé **236** visites à domicile, **13** accompagnements avec rendez-vous et **1** sans rendez-vous (nous constatons une augmentation par rapport à 2021).

L'accueil et l'accompagnement social du public représentent la majorité du temps de travail des CESF.

Les personnes âgées de plus de 60 ans représentent la tranche d'âge la plus importante des personnes reçues (**68,8 % en 2022 soit une augmentation par rapport à 2021 (67,7 %)**).

Les CESF interviennent grâce à leur champ de compétences, dans les domaines de la vie quotidienne.

A ce titre, elles traitent au quotidien des demandes diverses et variées, mais dont les domaines principaux recensés sur l'année 2022 relèvent principalement du champ du budget, de la santé, du logement (accès au logement notamment), du maintien à domicile (aide à domicile...), de la retraite, des prestations sociales.

L'accompagnement sur les démarches d'accès aux droits est toujours aussi important, tant au titre de la délivrance d'information, que dans le soutien apporté à la finalisation de la demande (surtout lorsqu'elle est sous forme dématérialisée).

• **Mon suivi social – Numérisation des informations sociales**

L'année 2022 a été marquée par l'expérimentation numérique de l'outil « Mon suivi social ». Il s'agit d'une application issue d'un conventionnement entre l'ANCT : Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires et le CIAS du Grand Autunois Morvan. Les agents du CIAS, accompagnés par la cheffe de projet numérique du Grand Autunois Morvan, ont été impliqués dans la création de cet outil et de sa mise en place. Il s'agit d'un logiciel simple et intuitif pour faciliter le suivi des personnes accompagnées au CIAS et permettre une continuité de prise en charge. Il recense l'ensemble des informations utiles pour le suivi de la personne, l'historique des rendez-vous, les documents utiles. Il permet un gain de temps et une réactivité dans la transmission des informations entre les travailleurs sociaux et les agents d'accueil favorisant ainsi la qualité des échanges et des données (statistiques) pour l'élaboration des ABS et des rapports d'activité.

Depuis septembre, le logiciel est testé dans 8 centres en France.

L'expérimentation sera étendue à 50 structures début 2023.

<https://www.lesechos.fr/pme-regions/bourgogne-franche-comte/nee-a-autun-lapplication-mon-suivi-social-va-etre-deployee-dans-50-structures-sociales-1879579>

L'article de la banque des Territoires à propos de notre outil Mon Suivi Social est publié.

Vous pouvez le retrouver ici : <https://www.banquedesterritoires.fr/imaginee-autun-lapplication-monsuivisocial-entend-profiler-lensemble-des-ccas-71>

3 Conventions signées avec les partenaires de l'UNCCAS

- Avec la MNT pour renforcer l'action sociale et sensibiliser les CCAS/CIAS aux solutions adaptées en matière de protection sociale
- Avec Orange sur l'action conjointe en faveur de l'inclusion numérique des personnes en situation de fragilité pour réduire la précarité numérique
- Avec l'ANCT pour renouveler le partenariat déjà en place : l'objectif de celui-ci est de soutenir les démarches d'inclusion numérique des CCAS et CIAS et de formation de leurs agents

https://www.unccas.org/bilan-du-salon-des-maires-et-des-collectivites-locales-edition-2022?var_mode=preview#.Y4COc3bMI2w

Annexes

Pôle Famille

Pôle Accueil du Jeune Enfant
Relais Petite Enfance
Pôle Actions Familles

Pôle Famille / Convention Territoriale Globale de Service aux Familles

- L'identité du pôle famille s'appuie sur la Convention Territoriale Globale de Service aux familles (CTG).
- Cette convention vise à définir le projet global du territoire ainsi que ces modalités de mise en œuvre.
- Ce projet est établi à partir d'un diagnostic tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire et associant l'ensemble des acteurs concernés en interne et en externe (association, collectivité territoriale, partenaire, institution...)



Pôle Famille / Convention Territoriale Globale de Service aux Familles

Objectifs

- Identifier les besoins prioritaires sur le territoire du Grand Autunois Morvan / Être au plus près des problématiques familiales repérées (familles monoparentales, familles nombreuses, revenus modestes...)
- Définir les champs d'interventions à privilégier au regard de l'écart offre / besoin en inscrivant les actions dans une démarche transversale entre les différents pôles.
- Optimiser l'offre existante et / ou développer une offre nouvelle afin de favoriser un continuum d'intervention sur les différents territoires.

Pôle Famille / Convention Territoriale Globale de Service aux Familles

Axes de travail de la CTG

- Petite enfance
- Enfance
- Jeunesse
- Famille et lien social
- Accès au droit
- Thématiques transversales

PÔLE FAMILLE

Pôle Accueil du Jeune Enfant + Relais Petite Enfance + Pôle Actions Familiales

Accueillir et Accompagner
les familles

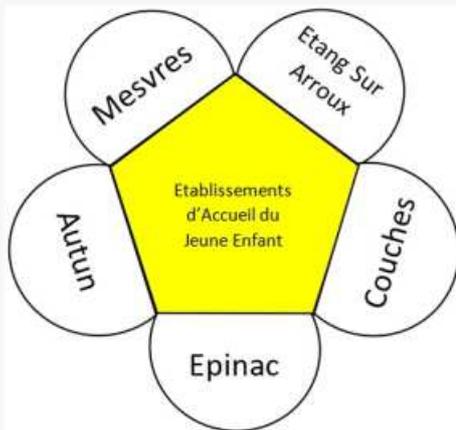
Ecouter
Informer Orienter

Rassembler
Créer du lien

Accueillir et Accompagner les familles

Contribuer à l'épanouissement des parents et des enfants
Conforter la relation parent enfant
Valoriser le parent dans son rôle éducatif et ses compétences
Favoriser la socialisation de l'enfant
Renforcer les liens intrafamiliaux grâce aux actions collectives
Rompre l'isolement des familles
Organiser des actions de soutien à la parentalité
...

Accueillir – Accompagner par le Pôle Accueil du Jeune Enfant



Sur notre Territoire Communautaire, l'Accueil des Jeunes Enfants est assuré par

- nos Crèches*,
- les MAM (Maisons Assistantes Maternelles)
- les Assistants Maternels.

.....

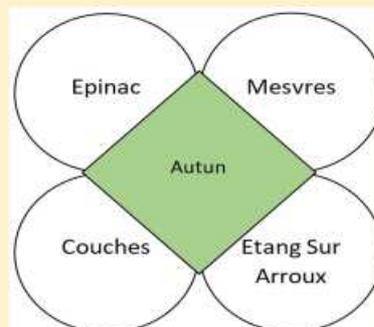
*

- Bel Gazou (Autun)
- L'arche des P'tiots (Etang Sur Arroux)
- La verrerie (Epinac)
- Marguerites (Couches)
- Les loupiots (Mesvres)

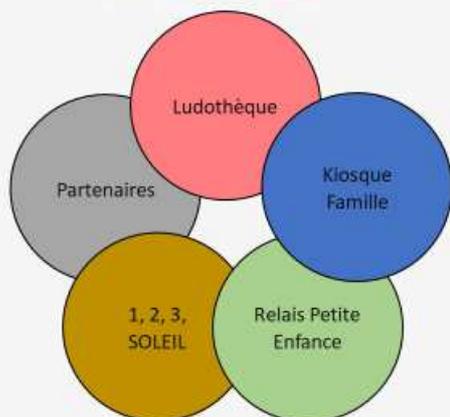
Accueillir – Accompagner par le Relais Petite Enfance

- Siège administratif Autun.
- Antennes
 - Epinac.
 - Couches.
 - Etang sur Arroux.
 - Mesvres.

Notre RPE est **ITINERANT**
sur tout le Territoire Communautaire



Accueillir – Accompagner par le Pôle Actions Familiales

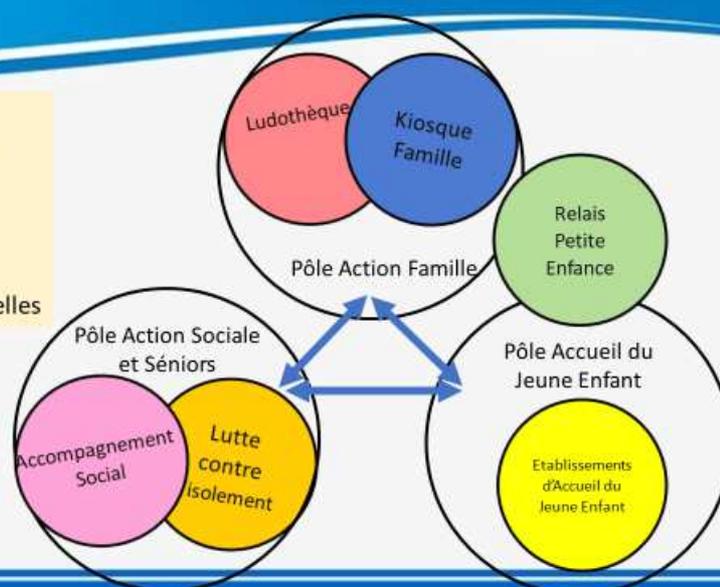


Nous souhaitons :

- Animer des actions de soutien à la parentalité en organisant des temps d'échanges entre parents par des ateliers dédiés
- Renforcer la synergie des familles grâce à des actions variées et innovantes sur l'ensemble du territoire.
- Notre volonté est d'accompagner les familles à partir de leur savoir faire pour les valoriser et devenir force de propositions.

Accueillir – Accompagner par tous les Pôles en transversalité

De manière transversale, les trois pôles déploient des actions en direction de toutes les familles avec une attention particulière aux publics fragilisés ou en situation d'isolement
Ainsi que des animations intergénérationnelles



Ecouter

en aidant à clarifier les besoins et la recherche de réponses adaptées

Informer

en favorisant l'accès aux droits

Orienter

vers des partenaires adaptés en interne et/ou en externe

Ecouter - Informer – Orienter par tous les PÔLES



Ces missions sont assurées par le Pôle Famille en transversalité avec les autres Pôles du CIAS et particulièrement le Pôle Accompagnement Social

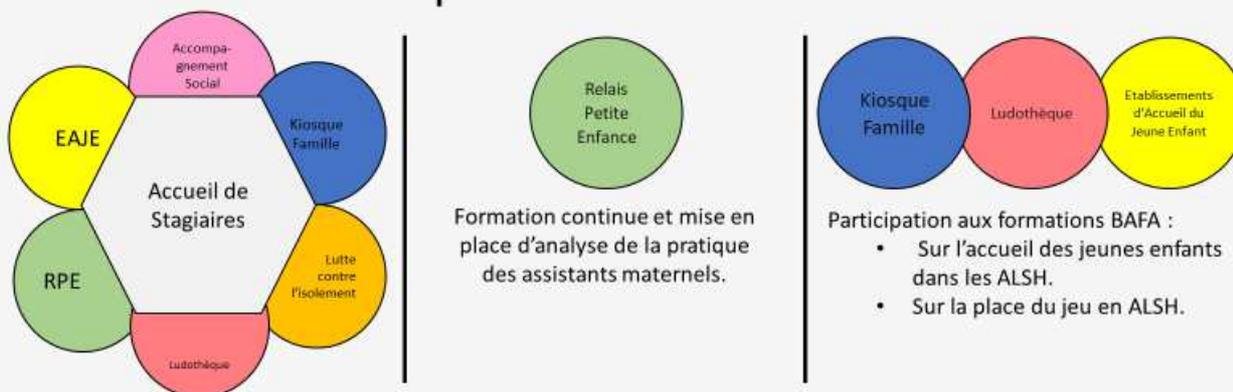
Ecouter - Informer – Orienter en lien avec les Réseaux Locaux

Le pôle famille travaille en partenariat



Ecouter - Informer – Orienter

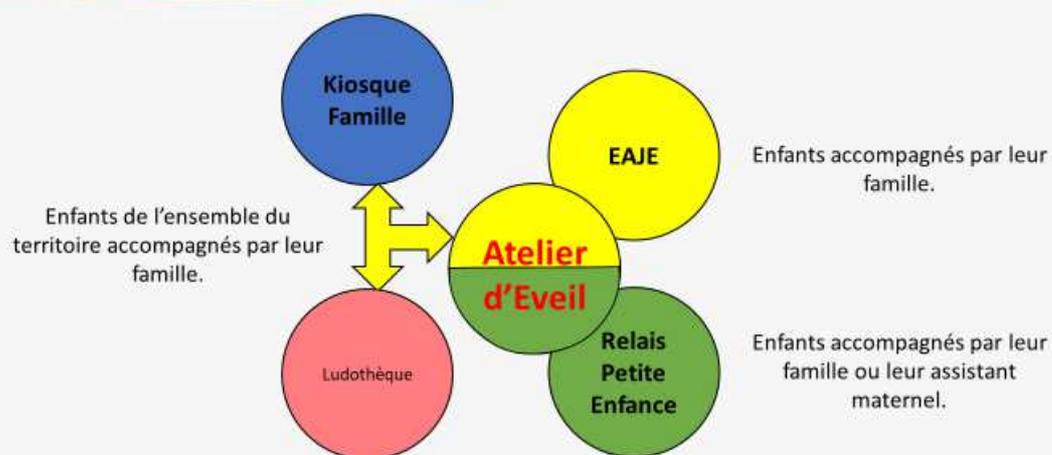
Le pôle famille forme:



Rassembler Créer du lien

avec la volonté de relier les gens,
l'ambition d'une cohésion plus profonde de la société dans son ensemble,
quelque soit la typologie des familles et leur situation sociale

Rassembler – Créer du lien en direction de la Petite Enfance



Rassembler – Créer du lien par tous les Pôles du CIAS



un binôme de professionnels se déplace, en itinérance, pour apporter de l'information, de l'accès aux droits, du lien social, des animations ludiques, de l'accompagnement administratif et numérique, créant ainsi de l'échange et de la mixité



Rassembler et Créer du lien par la Ludothèque

- Favoriser le lien par le Jeu (intergénérationnel, mixité sociale)
- Valoriser le vivre ensemble (respect des règles; coopération)
- Développer les compétences éducatives, pédagogiques
- Stimuler les fonctions cognitives et sensorielles.

Lieu Ressource, la Ludothèque a pour mission de donner à jouer, d'accompagner les mises en jeu, de diffuser la culture ludique. Elle propose du jeu sur place, du prêt, des conseils, des animations, seule ou en transversalité avec les Pôles du CIAS

publics

- Familles
- Séniors
- Enfants
- Adolescents
- Adultes
- Personnes fragilisés

Professionnels

- Etablissements Scolaires
- EHPAD
- Associations
- ALSH
- Travailleurs Sociaux
- ...

Rassembler et Créer du lien les nombreux partenaires du Pôle Famille



Rassembler – Créer du lien exemples sur notre Territoire

